

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2011

**Quelle(s) place(s) pour les documents imprimés dans les futures bibliothèques ?**  
**Mises en perspective suite à l'essor des ressources électroniques**

**Cécile Poirot**

Sous la direction de Pascal Siegel  
Responsable de la politique documentaire et du circuit du document –  
Service commun de la documentation de l'Université Lille 3



## **Remerciements**

*Je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur de mémoire M. Pascal Siegel, pour sa disponibilité, ses conseils précieux et son soutien.*

*Je remercie également M. Christophe Evans pour ses conseils méthodologiques au sujet de l'enquête menée auprès des publics des bibliothèques.*

*Toute ma gratitude va également aux professionnels des bibliothèques qui m'ont répondu, notamment à ceux qui m'ont permis dans leur établissement d'effectuer cette enquête auprès des publics:*

*- À la Bibliothèque municipale de Lyon : M. Bertrand Calenge, directeur par intérim, Mme Anne Meyer, responsable du Département Documentation Lyon et Rhône-Alpes, Mme Charmasson-Creuss, responsable du Département Civilisation, et le personnel.*

*- À la Maison du Livre, de l'Image et du Son de Villeurbanne : M. Pierre Chagny, directeur, Mme Marianne Briault, responsable des Services aux publics, et le personnel.*

*- Au Service commun de documentation de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 : M. Jean Bernon, directeur, Mme Anne-Marie Boyer, responsable des Services aux publics, Mme Christelle Autin-Gaillard, responsable de la Bibliothèque de Droit et de Philosophie, Mme Laurence Vialaron, responsable de la Bibliothèque de Lettres et Langues, Mme Laurence Baudet, responsable des Services aux publics de la Bibliothèque de Lettres et Langues, et le personnel.*

*- Au Service interétablissement de coopération documentaire 1 de Grenoble : M. Philippe Russel, directeur, Mme Christine Musso, directrice adjointe et responsable de la politique documentaire, et le personnel.*

*Un grand merci aux usagers des bibliothèques interrogés pour leur disponibilité et la richesse de nos échanges.*

*Enfin, toute ma reconnaissance va à mes relecteurs pour leur patience et leur vigilance.*

## **Résumé :**

*L'essor des ressources électroniques depuis les années 90 incite les professionnels des bibliothèques à s'interroger sur la place à accorder aux documents imprimés dans leurs établissements. Cette étude s'est attachée à analyser la question dans les bibliothèques de lecture publique aussi bien que dans les bibliothèques des établissements de recherche et d'enseignement supérieur. Dans cette perspective, une enquête auprès des publics de différentes bibliothèques, bibliothèques municipales et bibliothèques universitaires, a permis d'analyser l'évolution des usages et des représentations des documents imprimés dans ces établissements. Plusieurs paramètres influent sur la place à accorder aux documents imprimés dans les futures bibliothèques : les différents types d'établissements, les publics desservis, les différentes typologies de documents, l'offre éditoriale. Cette analyse cherche à proposer un modèle permettant de poser des choix sur la place à accorder à l'imprimé dans les futures bibliothèques, en fonction du contexte propre à chacune.*

## *Descripteurs :*

*Imprimerie*

*Information électronique*

*Documentation de bibliothèque*

*Livres et lecture*

*Bibliothéconomie -- Innovations*

*Bibliothèques -- Gestion des collections--France*

*Bibliothèques -- Enquêtes -- Rhône-Alpes*

## **Abstract :**

*The booming in electronic resources since the 90s has urged library staff to think about the place of printed resources in their institutions. This study aims to analyze this issue in public and in academic libraries. As part of this study, a survey on users from different libraries - public and academic libraries - has been carried out in order to analyze the evolution of uses and representations of printed resources in these institutions. Several factors have had an influence on the role of printed resources in future libraries: the different types of institutions, users in these premises, the different typologies of documents, and publishing supply. This analyze aims to put forward a model which enables to make choices about the importance to attach to printed resources in future libraries, in accordance with the context adapted to each one.*

## *Keywords :*

*Printed resources*

*Electronic information resources*

*Library materials*

*Books and reading -- France*

*Library science -- Technological innovations*

*Collection Management (Libraries) -- France*

*Library surveys -- Rhône-Alpes*

## **Droits d'auteurs**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France**

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.



# Sommaire

INTRODUCTION.....	11
<b>PARTIE 1 : POURQUOI LA QUESTION SE POSE-T-ELLE ? ÉLÉMENTS DE CONTROVERSE.....</b>	<b>15</b>
<b>1. Les documents électroniques : des concurrents de l'imprimé ?.....</b>	<b>15</b>
1.1. <i>Le développement de l'offre en ressources électroniques.....</i>	<i>15</i>
1.1.1. Les documents numériques produits par les bibliothèques.....	16
a. Les collections numérisées des bibliothèques.....	16
b. Les thèses électroniques.....	17
1.1.2. Les documents numériques acquis par les bibliothèques.....	17
a. Les bases de données bibliographiques.....	17
b. Les périodiques électroniques.....	18
c. Le livre numérique.....	19
1.1.3. Les ressources électroniques mises à disposition gratuitement.....	20
a. Les sites Web, les blogs et les wikis.....	20
b. Les archives ouvertes et les ressources pédagogiques en ligne.....	21
1.1.4. Positionnement des bibliothèques.....	22
1.2. <i>Essor et multiplication des supports de lecture sur écran.....</i>	<i>24</i>
1.3. <i>Les avantages de la documentation électronique par rapport à l'imprimé.....</i>	<i>25</i>
1.3.1. Informations actualisées.....	25
1.3.2. Possibilité d'accès à domicile et de consultation simultanée.....	25
1.3.3. De nouvelles possibilités de consultation et d'exploitation du document.....	26
1.3.4. Gains de place et de temps.....	27
<b>2. De nouveaux usages, de nouvelles pratiques.....</b>	<b>28</b>
2.1. <i>De nouveaux rapports aux savoirs et à la connaissance.....</i>	<i>28</i>
2.1.1. Le passage de l'imprimé à l'écran : l'équivalent du passage du rouleau au <i>codex</i> ?.....	28
2.1.2. La « culture de l'écran ».....	29
a. L'essor des équipements informatiques dans la population.....	30
b. La logique du « tout, tout de suite ».....	30
c. L'illusion de la constante nouveauté.....	32
2.2. <i>Une nouvelle utilisation de la bibliothèque.....</i>	<i>32</i>
2.2.1. Une mutation dans les modes de fréquentation des bibliothèques et d'utilisation de la documentation imprimée.....	32
2.2.2. L'utilisation des ressources électroniques de la bibliothèque.....	35
2.3. <i>...qui remet en cause sa fonction originelle de « dépôt de livres ».....</i>	<i>37</i>
<b>3. Opposition entre tenants de l'imprimé et tenants du numérique.....</b>	<b>38</b>
3.1. <i>L'attachement à l'imprimé.....</i>	<i>38</i>
3.2. <i>Le « tout numérique » : promesse ou illusion ?.....</i>	<i>39</i>
3.3. <i>Interrogations sur le métier de bibliothécaire.....</i>	<i>39</i>
3.3.1. Gestion de flux/gestion de stocks.....	40
3.3.2. Médiation et validation de l'information.....	40
3.3.3. Information et édition de contenus/fourniture de documents.....	41
<b>PARTIE 2 : UN DEBAT A ASSAINIR : ANALYSER LA SITUATION.....</b>	<b>43</b>
<b>1. Retour sur l'imprimé : ses spécificités.....</b>	<b>43</b>
1.1. <i>Diversité des documents imprimés.....</i>	<i>43</i>

1.2.	<i>Pérennité, préservation et conservation de la mémoire</i> .....	44
1.3.	<i>Sentiment de fiabilité des informations</i> .....	45
1.4.	<i>Avantages pratiques de l'objet physique</i> .....	46
1.4.1 .	Une dimension de plaisir liée à l'objet physique.....	46
1.4.2 .	Une plus grande liberté .....	47
1.4.3 .	Un plus grand confort de lecture .....	48
1.5.	<i>L'imprimé, un support évolutif</i> .....	49
<b>2.</b>	<b>Des logiques diverses, qui conditionnent notre rapport aux documents imprimés</b> .....	<b>50</b>
2.1.	<i>Logique muséale</i> .....	50
2.2.	<i>Logique sentimentale</i> .....	52
2.3.	<i>Logique de contenu</i> .....	52
<b>3.</b>	<b>Analyse des différentes typologies d'usages des documents électroniques et imprimés</b> .....	<b>53</b>
3.1.	<i>Objectif</i> .....	53
3.2.	<i>Méthodologie</i> .....	54
3.2.1 .	Critères d'analyse des établissements .....	54
a.	<i>Missions</i> .....	54
b.	<i>Thématique</i> .....	56
3.2.2 .	Critères d'analyse des usagers .....	56
a.	<i>Âge</i> .....	56
b.	<i>Logiques d'usage</i> .....	57
c.	<i>Rapports à l'imprimé et à la lecture</i> .....	60
3.2.3 .	Critères d'analyse des documents .....	61
a.	<i>Typologie</i> .....	61
b.	<i>Genre</i> .....	62
c.	<i>Thématique</i> .....	62
3.3.	<i>Grille d'analyse</i> .....	64
3.3.1 .	Exemple 1 : Bibliothèque municipale de Lyon .....	64
3.3.2 .	Exemple 2 : SICD1 de Grenoble.....	65

**PARTIE 3 : LES FUTURES BIBLIOTHEQUES ET L'IMPRIME : DE NOUVEAUX RAPPORTS**..... **67**

<b>1.</b>	<b>Repenser la politique documentaire</b> .....	<b>67</b>
1.1.	<i>Pour une « gestion dynamique des collections »</i> .....	67
1.1.1 .	Un travail de veille.....	67
1.1.2 .	Jouer sur la complémentarité entre documents imprimés et documents électroniques.....	71
1.2.	<i>Une gestion mutualisée des collections</i> .....	72
1.2.1 .	Une mutualisation des acquisitions.....	72
1.2.2 .	La politique de conservation partagée, un des enjeux majeurs des futures bibliothèques.....	74
<b>2.</b>	<b>Une approche renouvelée du métier de bibliothécaire</b> .....	<b>76</b>
2.1.	<i>Le public au cœur de la bibliothèque</i> .....	77
2.2.	<i>Un public acteur dans la vie des collections</i> .....	78
<b>3.</b>	<b>Une reconfiguration nécessaire des espaces physiques des bibliothèques ....</b> <b>78</b>	
3.1.	<i>Trouver un équilibre entre documentation imprimée, espaces de travail et espaces de vie</i> .....	79
3.1.1 .	Développement des ouvrages en libre accès .....	79
3.1.2 .	Le principe du « zoning » .....	80

3.1.3 . Les magasins des bibliothèques : des lieux de conservation ou des potentialités de valorisation des collections ?.....	82
3.2. <i>Une valorisation nécessaire des documents imprimés</i> .....	82
3.2.1 . Expositions et mises en valeur des collections.....	83
3.2.2 . Manifestations orales .....	83
3.2.3 . Visites guidées .....	84
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>85</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>87</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>101</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>123</b>



# Introduction

---

« *Ce que je pense de la destinée des livres, mes chers amis ? Si par livres vous entendez parler de nos innombrables cahiers de papier imprimé, ployé, cousu, broché sous une couverture annonçant le titre de l'ouvrage, je vous avouerai franchement que je ne crois point, et que les progrès de l'électricité et de la mécanique moderne m'interdisent de croire que l'invention de Gutenberg puisse ne pas tomber plus ou moins prochainement en désuétude... ».*

Albert Robida. *Le Vingtième siècle. La Vie électrique*. Paris, 1893<sup>1</sup>.

Ces propos viennent-ils d'un visionnaire ou d'un illuminé ? Cette affirmation apparaît prophétique pour certains et choquante pour d'autres. En tous les cas, elle a le mérite de nous faire réfléchir sur les évolutions du document imprimé en regard des bouleversements technologiques, sociaux, culturels, économiques que l'on peut constater depuis une vingtaine d'années dans notre société de l'information.

La naissance du livre imprimé s'inscrit dans un processus d'évolution des supports des textes. Tout d'abord, le passage du *volumen*, ou rouleau, au *codex*, constitue la première évolution dans l'histoire du livre qui, s'il n'est pas le seul support des textes, reste le plus représentatif. Favorisé par l'expansion du christianisme, le *codex* se généralise entre le IIe siècle et le IVe siècle<sup>2</sup>. Plus facile à manier et à stocker et permettant une écriture recto verso, il supplante le rouleau. L'apparition de l'imprimé, au milieu du XVe siècle, a été favorisée par plusieurs facteurs : sociaux, culturels, économiques, techniques. Le développement des connaissances fait naître le besoin de produire les écrits en série<sup>3</sup>. On assiste alors à une deuxième étape importante du livre : la naissance de l'imprimé, avec la Bible à 42 lignes de Gutenberg, premier livre connu en Europe imprimé à l'aide de caractères mobiles.

Au XXIe siècle, les documents imprimés ne sont plus les supports exclusifs des contenus écrits. En effet, ces vingt dernières années ont connu un essor considérable de la documentation électronique. Les bibliothèques sont concernées en premier lieu par ce nouveau contexte. Comme son étymologie l'indique (du grec βιβλιοθήκη, *bibliothêkê* : de βιβλιον, *biblion* : « livre », et θήκη, *thêkê* : « coffre, armoire, dépôt »<sup>4</sup>), la bibliothèque est à l'origine un « dépôt de livres ». Les bibliothèques ont été pendant longtemps les lieux par excellence du livre imprimé. Aujourd'hui, elles ont intégré les ressources électroniques dans leurs offres documentaires et s'interrogent, de ce fait, sur les places respectives à accorder aux documents électroniques et aux documents imprimés. Elles sont maintenant en train de passer à une deuxième phase de leur évolution électronique<sup>5</sup> : certains secteurs des publications scientifiques, abandonnant la publication imprimée associée, sont passés au tout électronique. Cette évolution peut-elle se généraliser ? La réponse à cette interrogation n'est pas sans incidence sur la question de la place des documents imprimés dans les futures bibliothèques.

---

<sup>1</sup> Cité dans SOCCAVALLO, Lorenzo. *Gutenberg 2.0 : le futur du livre*. Paris : M21 Editions, 2008, p. 35.

<sup>2</sup> BLASSELLE, Bruno. *Histoire du livre. Volume 1 : À pleines pages*. Paris : Gallimard, 1997. Découvertes Gallimard, p. 20.

<sup>3</sup> FÈBVRE, Lucien et MARTIN, Henri-Jean. *L'apparition du livre*. Postf. de Frédéric Barbier. Paris : Albin Michel, 1999, p. 39.

<sup>4</sup> POULAIN, Martine. Bibliothèque. In FOUCHÉ Pascal, PÉCHOIN, Daniel et SCHWER, Philippe (dir.). *Dictionnaire encyclopédique du livre [1] A-D*. Sous la responsabilité scientifique de Pascal Fouché et al. Préf. de Henri-Jean Martin. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2005, p. 290-293.

<sup>5</sup> CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2009, p. 9.

Il convient d'abord de définir précisément ce qu'est un document imprimé<sup>6</sup>. Celui-ci peut en effet être de plusieurs types : livre, brochure, journal, revue, affiche voire simple feuille. Si on l'oppose au manuscrit, c'est un texte reproduit par impression, envisagé du point de vue de son support et de son contenu. Le terme « imprimé » peut également désigner l'ensemble de la communication imprimée et des moyens d'expression qui en relèvent (livre, presse, affiche...) par opposition, notamment, aux médias audiovisuels. À la BnF, comme dans d'autres grandes bibliothèques, le Département des Imprimés regroupait jusqu'en 1998 tous les livres et brochures sans périodicité annoncée, excluant par là même les périodiques (journaux, revues annuaires), qui relevaient du Département des Périodiques, aussi bien que les manuscrits, cartes et plans, la musique, les estampes, les photographies, dont les collections se trouvaient dans des départements « spécialisés ». Toutefois, nous ne retiendrons pas cette distinction pour notre étude : elle restreindrait trop notre champ d'analyse, puisqu'elle exclut les périodiques. Elle est en outre spécifique au contexte de la BnF. Nous entendons par imprimés les monographies, qui rassemblent divers types de documents pour divers usages (manuels, documentaires, romans, travaux universitaires), les publications en série ou périodiques, c'est-à-dire toute publication paraissant en fascicules ou volumes successifs pendant une durée non définie à l'avance (quotidiens, revues, annuaires, congrès, collections de monographies, suites). Les imprimés appartiennent au circuit commercial ou bien font partie de la littérature grise, ensemble des textes et documents ayant une diffusion limitée, hors des circuits de commercialisation du livre et de la presse, et destinés à être mis à la disposition d'un public souvent restreint. Cette littérature grise comprend les mémoires, les thèses, les rapports d'études, de recherches, d'activité, les comptes rendus non publiés de conférences, les prépublications, les rapports annuels de sociétés, les publications à compte d'auteur<sup>7</sup>... Un document imprimé est ainsi un support matériel, physique, qui a fait l'objet d'une édition et d'une impression.

Il est nécessaire, afin de mener à bien notre étude sur la place des documents imprimés dans les futures bibliothèques, de délimiter précisément le champ dans lequel elle s'inscrit. Premièrement, la place de l'imprimé dans les futures bibliothèques peut faire l'objet d'une réflexion élargie car elle peut concerner plusieurs thématiques : d'abord, la place de l'imprimé vis-à-vis des autres supports physiques de la bibliothèque que sont les CD, les DVD, les CD-Rom. Toutefois, cette thématique n'est pas nouvelle, ces derniers supports ayant été introduits dans les bibliothèques depuis une vingtaine d'années. Cette évolution des supports et des missions des bibliothèques qui en est la conséquence a donné naissance au terme de médiathèque, terme qui n'est plus objet de débat aujourd'hui.

Une autre interrogation concerne la place de l'imprimé face aux nouvelles missions qu'ont à remplir les bibliothèques, en particulier les nouveaux services qu'elles fournissent à leurs publics. Celles-ci ne doivent plus être centrées sur leurs collections mais privilégier leurs relations aux usagers, auxquels elles doivent fournir de nouveaux services. Cette problématique a déjà fait l'objet de réflexions<sup>8</sup>. Nous l'évoquerons

---

<sup>6</sup> Voir pour la définition de l'imprimé : LAUCOU, Christian. Imprimé. In FOUCHÉ Pascal, PÉCHOIN, Daniel et SCHWER, Philippe (dir.). *Dictionnaire encyclopédique du livre [2] E-M*. Sous la responsabilité scientifique de Pascal Fouché *et al.* Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2005, p. 531.

<sup>7</sup> DESRICARD, Yves. Littérature grise. In *Dictionnaire encyclopédique du livre [2] E-M...*, *op. cit.*, p. 786.

<sup>8</sup> Sur ce sujet, voir en particulier le mémoire de DCB : GILBERT, Raphaële. *Services innovants en bibliothèque: construire de nouvelles relations avec les usagers* [en ligne]. 2010. 101 p. Mémoire d'étude DCB 18 [Villeurbanne] : [Enssib] : 2010 [consulté le 29 décembre 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48197>>; ÉBOLI, Gilles. De l'accès : la bibliothèque, lieu de l'accessibilité ? *BBF* [en ligne]. 2009, n° 5, p. 6-10 [consulté le 26 avril 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0006-001>>

rapidement car elle est également liée à la problématique plus vaste de la place que les bibliothèques accordent à l'imprimé.

Pour notre part, nous centrerons notre étude sur la place de l'imprimé en regard de l'essor des ressources électroniques. Prenant appui sur la définition d'Emmanuelle Bermès et de Frédéric Martin<sup>9</sup>, on peut dire que la collection numérique d'une bibliothèque comprend trois sous-ensembles en ce qui concerne les textes écrits : les périodiques électroniques souscrits par abonnement, des livres électroniques, ainsi que les éventuels documents numérisés par la bibliothèque : numérisation patrimoniale, thèses en ligne, littérature grise en ligne... Ces ressources peuvent être acquises par la bibliothèque, par le biais d'abonnements, ou bien numérisées par celle-ci. Bertrand Calenge<sup>10</sup> propose de rassembler sous le terme de ressources électroniques d'une bibliothèque les documents électroniques auxquels une bibliothèque est abonnée, et qui sont mis à disposition de la bibliothèque sur un serveur extérieur. À l'inverse, les documents numériques renvoient pour lui aux documents dont la bibliothèque s'est assuré la propriété en les numérisant ou les acquérant. Sans aller si loin dans la distinction entre documents électroniques et numériques, nous utiliserons pour notre mémoire le terme global de « ressources électroniques », tel que le définit Adrienne Cazenobe, qui est toute la documentation utile aux bibliothèques *via* l'internet<sup>11</sup> : catalogues de bibliothèques, bibliothèques numériques, périodiques électroniques, sites internet..., ce afin de ne pas trop restreindre le champ de notre étude.

De plus, de quelles bibliothèques parle-t-on lorsqu'on évoque les « futures bibliothèques »? La place des documents imprimés dans les bibliothèques est une question qui concerne tous types de bibliothèques aujourd'hui. Il est alors intéressant d'étudier et de comparer divers types de bibliothèques afin d'avoir une vision globale de cette problématique. Dans cette optique, nous évoquerons les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur (BU), les bibliothèques municipales (BM) et, dans une moindre mesure, les bibliothèques départementales de prêt (BDP). Nous ne nous intéresserons qu'à la marge aux bibliothèques comme la Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Bibliothèque publique d'information (Bpi), dont le contexte est trop spécifique, ainsi qu'aux bibliothèques étrangères, étant donné le temps imparti et l'ampleur déjà considérable du sujet. Par ailleurs, quand on parle des « futures bibliothèques », il ne s'agit pas de faire de la prospective sur un très long terme, impossible aujourd'hui à esquisser, et qui serait de toute manière inexacte. Beaucoup de facteurs peuvent entrer encore en ligne de compte et bouleverser l'économie de l'information et de la connaissance, en l'occurrence le monde des bibliothèques, facteurs dont on ne soupçonne pas l'existence actuellement. Il s'agit plutôt d'amener les acteurs des bibliothèques à réfléchir dès aujourd'hui sur la place qu'ils accorderont à l'imprimé dans les prochaines années, réflexion qui conditionne aujourd'hui même les façons d'aménager des bibliothèques en construction ou en rénovation, ainsi que les politiques documentaires des établissements.

Enfin, l'étude des publics concernés par l'usage de la documentation imprimée se concentrera sur la population âgée de quinze ans et plus. Nous ne nous intéresserons donc pas aux documents imprimés destinés aux enfants, de manière à ce que notre travail soit mené à bien de façon suffisamment approfondie.

---

<sup>9</sup> BERMÈS, Emmanuelle et MARTIN, Frédéric. Le concept de collection numérique. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 3, p. 13-17 [consulté le 06 septembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0013-002>>

<sup>10</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2008, p. 22.

<sup>11</sup> CAZENOBÉ, Adrienne. *Les collections en devenir. Typologie des documents, politique et traitements documentaires*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2010. Collection « Bibliothèque », p. 49-50. Adrienne Cazenobe donne une autre définition des termes *numérique* et *électronique* : le terme *numérique* désigne la « structuration des données dans un système binaire de 0 et 1 », alors que le terme *électronique* renvoie au « processus entier de fabrication et d'exploitation » (p. 49).

Afin d'analyser sur le terrain des bibliothèques les rapports entre documents imprimés et ressources électroniques, et de disposer d'informations récentes sur cette thématique dont les enjeux évoluent très vite, nous nous sommes fondée, outre la documentation professionnelle, sur plusieurs sources : d'abord, sur des entretiens menés avec des professionnels des différents types de bibliothèques<sup>12</sup> ; ensuite, afin de compléter notre étude, et en regard de l'évolution rapide des pratiques du public, nous avons effectué une enquête que nous avons réalisée auprès de trente usagers de BU et de BM, concernant leur utilisation de la documentation imprimée et de la documentation électronique<sup>13</sup>. Nous avons bien conscience que cette enquête est très limitée. À travers celle-ci, nous avons surtout cherché, pour nourrir notre étude, des pistes de réflexion qui ne se veulent nullement exhaustives.

Une fois ces limites posées, nous pourrons engager une réflexion sur les raisons pour lesquelles la question de la place des documents imprimés, suite à l'essor des ressources électroniques, fait débat chez les professionnels des bibliothèques (I). Ceci permettra d'analyser la situation de façon objective, en faisant tout d'abord un retour sur l'imprimé et en étudiant les spécificités de celui-ci. Cette analyse débouchera sur une étude des différentes représentations et des différents usages que les publics ont de l'imprimé en bibliothèques (II), ce qui nous permettra d'envisager de nouvelles relations entre les futures bibliothèques et leurs collections imprimées (III).

---

<sup>12</sup> Cf. Annexe 1 : liste des entretiens avec les professionnels des bibliothèques.

<sup>13</sup> Cf. Annexe 2 : méthodologie de l'enquête, et annexe 3 : liste des profils des publics des bibliothèques interviewés.

# Partie 1 : Pourquoi la question se pose-t-elle ?

## Éléments de controverse

---

Les prédictions sur la mort du livre, et plus généralement sur la mort de l'imprimé, ne sont pas nouvelles : elles se sont multipliées lors de l'avènement de la radio, puis de la télévision, et enfin lors de l'avènement des différents supports de l'information et de la communication. Les questionnements sur l'avenir et le maintien de l'imprimé en bibliothèques sont réapparus suite à l'essor de la documentation électronique. L'offre en ressources électroniques se développe et s'améliore. Les pratiques de la population en termes de recherche et d'accès à l'information évoluent et se déplacent vers une utilisation massive de ces ressources. Cette évolution amène tenants du numérique et tenants de l'imprimé à confronter leurs réflexions sur la place des documents imprimés dans les futures bibliothèques.

### 1. LES DOCUMENTS ELECTRONIQUES : DES CONCURRENTS DE L'IMPRIME ?

La documentation électronique prend de plus en plus d'importance, autant dans la vie privée de la population qu'au sein des bibliothèques. Les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français mettent en avant cette importance grandissante dans les processus de recherche, de consultation et de traitement des connaissances et de l'information<sup>14</sup>. Certains prévisionnistes, jusqu'à récemment, annonçaient la disparition prochaine du papier. Ainsi, F. W. Lancaster, en 1978, prévoyait la fin de la documentation papier au profit des ressources électroniques<sup>15</sup>. Dans la littérature professionnelle, on parle maintenant d'intégrer les ressources électroniques dans les politiques documentaires des établissements<sup>16</sup>.

#### 1.1. Le développement de l'offre en ressources électroniques

Il ne s'agit pas de faire ici un panorama exhaustif de l'offre de ressources électroniques. Notre objectif est plutôt de relever les grandes tendances de leur essor, susceptible d'influer sur la place des documents imprimés dans les futures bibliothèques<sup>17</sup>. Depuis une vingtaine d'années, les maisons d'édition s'approprient le secteur de la documentation électronique, de façon plus ou moins rapide et dynamique en fonction des secteurs et des pays de publication, en publiant des *e-books* ou des périodiques en ligne<sup>18</sup>. Des bases de données bibliographiques, de plus en plus performantes et intuitives, sont développées. Les typologies des écrits dématérialisés en bibliothèques sont recensées dans l'ouvrage d'Adrienne Cazenobe : *Les collections en devenir*<sup>19</sup>. Nous

---

<sup>14</sup> DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, éléments de synthèse 1997-2008* [en ligne]. Paris : Ministère de la Culture et de la communication, 2009 [consulté le 23 août 2010].

URL : <<http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>>

<sup>15</sup> JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2005, p. 36.

<sup>16</sup> CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques ...*, op. cit., p. 9.

<sup>17</sup> Pour un panorama exhaustif de l'histoire de l'offre éditoriale de documents électroniques, voir l'ouvrage de JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques...*, op. cit., et sur l'offre éditoriale actuelle de documents électroniques, voir CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques...*, op. cit.

<sup>18</sup> CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques...*, op. cit., p. 9-10.

<sup>19</sup> CAZENOBÉ, Adrienne. *Les collections en devenir...*, op. cit., p. 49-76.

reprendrons cette typologie pour décrire l'offre de ressources électroniques susceptibles d'intéresser les bibliothèques.

### 1.1.1 . Les documents numériques produits par les bibliothèques

Les documents numériques produits par les bibliothèques, et qui leur appartiennent en propre, comprennent leurs collections numérisées ainsi que les thèses électroniques, que les bibliothèques ont désormais pour mission de mettre à disposition du public.

#### a. Les collections numérisées des bibliothèques

Trois principaux types d'établissements publics sont acteurs dans la numérisation des collections des bibliothèques<sup>20</sup>. Tout d'abord, le Ministère de la Culture et de la Communication, par l'intermédiaire par exemple de la BnF : sa bibliothèque numérique Gallica<sup>21</sup>, ouverte en 1997, donne accès aux documents tombés dans le domaine public, ainsi qu'à des documents sous droits par des plateformes d'e-distributeurs. Une nouvelle impulsion est donnée en 2005, lorsque le moteur de recherche Google annonce son projet de constituer une bibliothèque numérique de quinze millions de documents numérisés, venant des collections de bibliothèques. Jean-Noël Jeanneney, alors président de la BnF, dénonce le risque que les publications anglo-saxonnes soient surreprésentées, au détriment des œuvres européennes<sup>22</sup>. En réaction, la Commission européenne décide de participer au financement de la Bibliothèque numérique européenne, qui devient Europeana<sup>23</sup> en 2008, et qui comprend des collections numérisées des musées, archives et bibliothèques des membres du projet. Depuis, Gallica a connu une évolution en augmentant le corpus d'œuvres numérisées (plus d'un million d'ouvrages numérisés fin 2009), en privilégiant la numérisation en mode texte, et en proposant de nouvelles fonctionnalités dans son moteur de recherche. Au niveau national, le Ministère de la Culture et de la Communication propose depuis 1996 des plans nationaux de numérisation qui portent sur la numérisation des fonds iconographiques et sonores appartenant à l'État. Ces plans nationaux ont été élargis depuis 2000 aux fonds appartenant aux collectivités locales, aux fondations et aux associations<sup>24</sup>.

Les bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur ont également de nombreux projets de numérisation (comme la collection de documents numérisés *Medic@*, de la Bibliothèque interuniversitaire de Médecine<sup>25</sup>). Ces projets de numérisation s'inscrivent dans la Bibliothèque scientifique numérique souhaitée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche<sup>26</sup>.

Les bibliothèques de collectivités territoriales jouent aussi un grand rôle dans les projets de numérisation. Des bibliothèques municipales, comme la BM de Lisieux, qui alimente

---

<sup>20</sup> RACINE, Bruno. *Schéma numérique des bibliothèques. Rapport de Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France, élaboré dans le cadre du Conseil du Livre* [en ligne]. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, décembre 2009, p. 8 [consulté le 09 novembre 2010].

URL : <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000143/0000.pdf>>

<sup>21</sup> <<http://gallica.bnf.fr/>> [consulté le 27 novembre 2010].

<sup>22</sup> JEANNENEY, Jean-Noël. *Quand Google défie l'Europe. Plaidoyer pour un sursaut*. Paris, Mille et une nuits, 2006. 149 p.

<sup>23</sup> <<http://www.europeana.eu/portal/>> [consulté le 27 novembre 2010].

<sup>24</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Plan national de numérisation* [en ligne]. Paris: Ministère de la Culture et de la Communication [consulté le 28 décembre 2010].

URL : <[http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f\\_03.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f_03.htm)>

<sup>25</sup> <<http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm>> [consulté le 11 novembre 2010].

<sup>26</sup> ÉDUCNET. « Bibliothèque scientifique numérique » : 8,6 millions d'euros inscrits au projet de performances 2010. *Dépêche de l'Agence Éducation Formation (AEF)* [en ligne]. Paris : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 22 octobre 2009 [consulté le 29 décembre 2010].

URL : <<http://www.educnet.education.fr/depeches-de-laef/121715>>

une bibliothèque électronique<sup>27</sup>, sont pionnières dans ce domaine. Plusieurs objectifs conduisent les bibliothèques à numériser leurs collections<sup>28</sup> : mettre en valeur le patrimoine local, proposer une offre culturelle augmentée pour répondre à l'attente des usagers, permettre l'accès à des documents fragiles ou en voie de disparition, comme c'est le cas pour les revues de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle qui se conservent mal, et développer des ressources numériques pour encourager des usages innovants : des bibliothèques permettent la personnalisation et le partage de contenus à partir d'outils du Web 2.0<sup>29</sup>, comme Gallica qui est sur Facebook<sup>30</sup>.

### **b. Les thèses électroniques**

Les thèses universitaires de doctorat sous format électronique tendent à se substituer aux thèses sous format papier. L'Université de Lyon 2, par exemple, a mis en place *Cyberthèses*<sup>31</sup>, programme d'archivage et de diffusion électronique de thèses partagé entre les universités partenaires, qui mutualise la gestion des thèses électroniques.

Les thèses ont fait l'objet, le 28 septembre 2000, d'une circulaire ministérielle qui préconise la diffusion des thèses sur l'internet, avec l'accord du chef d'établissement, de l'auteur et des membres du jury. Les BU pourraient être un support technique pour la création, l'archivage et la communication des thèses des universités. L'arrêté du 7 août 2006 définit les modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses sous format électronique ou sous format imprimé. L'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (ABES), dans ce cadre, a mis en place une plate-forme de dépôt de Signalement des Thèses, Archivage et Recherche (STAR), et va donc jouer un rôle accru dans ce domaine.

Aux documents électroniques produits par les bibliothèques, qui sont une production interne à celles-ci, s'ajoutent les documents numériques acquis auprès des maisons d'édition.

## **1.1.2 . Les documents numériques acquis par les bibliothèques**

Les collections numériques acquises par les bibliothèques se composent de bases de données bibliographiques, de périodiques électroniques et de livres numériques.

### **a. Les bases de données bibliographiques**

Ce sont des « éditions bibliographiques ou en texte intégral de références de publications interrogeables sous une même interface »<sup>32</sup>. Ce peuvent être des bibliographies institutionnelles, produites par des organismes ou des institutions de recherche, comme la base de données *FRANTEXT*<sup>33</sup>, créée en 1995 par le Laboratoire d'Analyse et de traitement informatique de la langue française (ATILF), et qui propose des textes français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle à dominante littéraire. Les bases de données peuvent également être le fait d'éditeurs privés, et référencent des périodiques, des travaux et des études universitaires. Les bases de données *Chemical Abstracts*<sup>34</sup>, ou

<sup>27</sup> MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX. *La bibliothèque électronique de Lisieux* [en ligne]. Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge, dernière mise à jour le 31 décembre 2010 [consulté le 31 décembre 2010].

URL : <<http://www.bmlisieux.com/>>

<sup>28</sup> RACINE, Bruno. *Schéma numérique des bibliothèques...*, op. cit., p.9.

<sup>29</sup> Voir à ce sujet *BIBLIOTHÈQUE (s). Dossier Nouveaux patrimoines*, Octobre 2010, n°52. Paris : Association des bibliothécaires de France.

<sup>30</sup> <<http://www.facebook.com/GallicaBnF>> [consulté le 11 novembre 2010].

<sup>31</sup> <<http://www.cybertheses.org/>> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>32</sup> CAZENOBÉ, Adrienne. *Les collections en devenir...*, op. cit., p. 51.

<sup>33</sup> <<http://www.frantext.fr/>> [consulté le 27 novembre 2010].

<sup>34</sup> <<https://scifinder.cas.org>> [consulté le 26 novembre 2010]. Base de données en Chimie et Chimie appliquée.

*Delphes*<sup>35</sup>, en sont un exemple. La tendance est à l'enrichissement des contenus : les documents primaires en texte intégral sont de plus en plus présents dans les bases bibliographiques, comme la base en littérature anglaise *MLA*<sup>36</sup> (publiée par la *Modern Language Association*), ou bien *LexisNexis*<sup>37</sup> dans le domaine des sciences juridiques.

### **b. Les périodiques électroniques**

Les ressources électroniques disponibles en ligne susceptibles d'intéresser les bibliothèques de lecture publique sont encore peu développées. En effet, les maisons d'édition pouvant desservir ces bibliothèques ont moins intérêt à développer leurs offres de ressources électroniques auprès d'elles que les éditeurs scientifiques fournissant les institutions académiques, qui sont leurs principales sources de revenus. Les bibliothèques publiques ne représentent qu'une petite part du chiffre d'affaires des éditeurs de magazines et de la presse, par exemple. La presse d'information, qui peut intéresser en particulier les bibliothèques de lecture publique, est toutefois bien présente sur l'internet. Le site du quotidien *Libération*<sup>38</sup> est lancé en 1995, celui du *Monde*<sup>39</sup> en 1996. La presse régionale est aussi accessible sur le Web, comme les *Dernières Nouvelles d'Alsace*<sup>40</sup> depuis 1995, et *Ouest-France*<sup>41</sup> depuis 1996.

Les ressources électroniques proposées pour les bibliothèques de recherche et d'enseignement supérieur sont beaucoup plus développées et jouent un rôle très important pour ces établissements. En ce qui concerne les revues scientifiques, quatre grandes maisons d'édition dominent le marché de l'édition électronique dans les domaines scientifique, technique et médical (STM) : Elsevier, qui a initié la commercialisation de sa documentation électronique dès 1995, Springer, Wiley Blackwell et Thomson Reuters. Ces domaines sont très porteurs en ce qui concerne les ressources électroniques, les lecteurs de ces disciplines étant de gros utilisateurs de périodiques électroniques. L'information doit en effet circuler rapidement, et, grâce au numérique, les délais de publication se trouvent diminués. Cet essor a été facilité par une organisation très structurée des réseaux de communication et d'échange des communautés de chercheurs de ces disciplines. Les comités de lecture, qui valident les articles scientifiques proposés aux éditeurs, jouent un rôle essentiel dans ce paysage éditorial<sup>42</sup>.

Le passage au numérique de l'édition dans les domaines des Lettres et Sciences humaines (LSH) a été plus tardif que dans les domaines des STM, mais les ressources électroniques y ont pris une place considérable. On assiste à un développement conséquent de grandes collections d'archives numérisées. Les archives de revues sont ainsi assez évoluées en ce qui concerne les pays étrangers : *JSTOR*<sup>43</sup>, *Periodical Archive Online*<sup>44</sup>, *DigiZeitschriften*<sup>45</sup> présentent des archives complètes de nombreuses revues. En revanche, dans l'espace francophone, l'édition des revues est encore à la recherche d'un équilibre économique et scientifique : *Cairn.info*<sup>46</sup> a été fondé par quatre maisons d'édition qui publient et diffusent des revues en sciences humaines et sociales.

<sup>35</sup> Delphes est une référence bibliographique de base dans le domaine de la presse économique, professionnelle et sectorielle : <<http://www.indexpresse.fr/modules/edito/content.php?id=3>> [consulté le 25 novembre 2010].

<sup>36</sup> <<http://www.mla.org/bibliography>> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>37</sup> <<http://www.lexisnexis.fr/>> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>38</sup> <[www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>39</sup> <[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>40</sup> <[www.dna.fr](http://www.dna.fr)> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>41</sup> <[www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>42</sup> BRULEY, Caroline et N'GUYEN, Claire. Le panorama de l'offre éditoriale en sciences, technique et médecine (STM). In CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, ..., op. cit.*, p. 53.

<sup>43</sup> <<http://www.jstor.org/>> [consulté le 03 novembre 2010].

<sup>44</sup> <<http://pao.chadwyck.co.uk/marketing.do>> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>45</sup> <<http://www.digiZeitschriften.de/>> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>46</sup> <<http://www.cairn.info/>> [consulté le 03 novembre 2010].

*Cairn.info* couvre à la fois la fabrication des éditions papier et électronique, ainsi que leur diffusion. On citera aussi le cas de *Persée*<sup>47</sup>, portail national de bibliothèque scientifique soutenu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et par plusieurs universités.

Dans le domaine des Sciences économiques et de Gestion, on assiste à une offre très diversifiée et produite par les éditeurs anglo-saxons. Les bases d'agrégateurs de journaux et de revues offrent par exemple un accès de plus en plus ouvert au texte intégral, comme c'est le cas pour *Business Source Premier*. Ce sont surtout des productions d'organismes officiels nationaux ou internationaux. Le domaine des Sciences juridiques est également très fortement marqué par l'essor du support électronique, la mise à jour étant très importante pour les juristes. Ainsi, *Dalloz.fr*<sup>48</sup> édite la base *Dalloz jurisprudence* qui propose des décisions juridiques en texte intégral. Par ailleurs, de nombreux sites internet mettent gratuitement à disposition des textes de loi, comme le site *Légifrance* qui met en ligne les textes du droit français<sup>49</sup>. En revanche, la notion d'authenticité est toujours liée au format papier dans ce domaine : les « versions faisant foi », sont soit les versions papier, soit des fac-similés sous format numérique. L'attachement à l'imprimé est donc encore fort<sup>50</sup>. Ce sont surtout les grands groupes internationaux qui dominent le marché, présents en France via leurs filiales françaises.

### c. Le livre numérique

Il faut distinguer les *e-books* en tant que livres numériques ou électroniques, et présentés sous forme de fichiers numériques, des machines qui permettent des les lire, qui sont des tablettes de lecture, liseuses, *readers* ou livrels<sup>51</sup>. Nous utiliserons le terme de « livre électronique » pour le premier cas, et « liseuses » pour le deuxième.

Le livre numérique peut se lire sous plusieurs formes : sur des liseuses, sur ordinateur ou sur des *smartphones*.

Apparues en 1999, les liseuses sont composées d'un écran à cristaux liquides (écran LCD, *Liquid cristal display*), rétro-éclairé ou pas. Les pionniers sont l'*@folio*, le *Rocket Book*, le *Soft Book*, le *Gemstar* et le *Cybook*, qui avaient une capacité de stockage d'une dizaine à une trentaine d'ouvrages, pour un poids d'un à deux kilos. Cependant, les liseuses rencontrent peu de succès commercial à leurs débuts, étant donné leur coût élevé, le choix restreint de livres et le manque de confort de lecture. L'encre électronique, apparue sur le marché en 2004, marque un nouveau tournant. Cette technologie offre un confort de lecture presque équivalent à celui du papier, grâce à l'absence de rétro-éclairage. Ces nouvelles liseuses sont peu consommatrices en énergie et possèdent en outre une autonomie de trois semaines à un mois. On peut s'attendre également à une baisse continue des prix<sup>52</sup>. Ces nouvelles liseuses ont par ailleurs une plus grande capacité de mémoire, comme les modèles de Sony par exemple. Le *Librié 1000-EP*, qui pèse 300 grammes, peut contenir 500 livres. Il est le premier à utiliser la technologie *e-ink*, ou encre électronique, puis est remplacé par le *Sony reader*. Amazon.com, la librairie en ligne, a également lancé sa propre liseuse en 2007, le *Kindle*, qui pèse moins de 300 grammes et permet de se connecter au WiFi. Elle peut

<sup>47</sup> <<http://persee.fr>> [consulté le 28 décembre 2010].

<sup>48</sup> <[www.dalloz.fr](http://www.dalloz.fr)> [consulté le 27 novembre 2010].

<sup>49</sup> <<http://www.legifrance.gouv.fr/>> [consulté le 27 novembre 2010].

<sup>50</sup> LOHISSE, André, SIBILLE, Chantal et STOLL, Mathieu. Le panorama des ressources électroniques en lettres et sciences humaines et sociales. In CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques...*, op. cit., p. 45.

<sup>51</sup> TARIN, Laurence. Production du savoir et industries culturelles. In ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2010, p. 81.

<sup>52</sup> DOUET, Fabien et DUPAU, Élodie. Les *e-books* en bibliothèque. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 5, p. 88-89 [consulté le 11 novembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0088-005>>

stocker jusqu'à 200 livres. Enfin, l'*iPad* d'Apple, qui est multifonctions, est sortie en avril 2010.

On parle maintenant de papier électronique, qui permettrait, sur des feuilles flexibles semblables au papier traditionnel, des possibilités d'affichage supérieures aux ordinateurs portables. Elles auront un très fort degré d'autonomie, seront avantageuses écologiquement, et auront des possibilités d'interaction proche du papier, en permettant la prise de notes directe. Si les coûts sont encore très élevés, la production de masse devrait se faire prochainement<sup>53</sup>. Il reste à savoir si ces améliorations vont contribuer à l'essor de la lecture sur écran.

Le livre électronique, en tant que fichier numérique, connaît également un certain développement, bien qu'il rencontre encore des réticences parmi les maisons d'édition en raison des questions de droits d'auteur et de piratage sur l'internet. On peut remarquer qu'aux États-Unis, les bénéfices commerciaux des éditeurs américains dans ce domaine sont en augmentation<sup>54</sup>, bien que le livre électronique ne représente encore qu'une faible part du marché du livre : les parts de marché des éditions numériques n'en représentent encore que 8,5% aux États-Unis<sup>55</sup>. En France, l'agrégateur Numilog<sup>56</sup> propose en 2009 environ 464 000 titres, et assure aussi la publication de livres numériques. Cyberlibris<sup>57</sup>, autre librairie en ligne française, propose plus de 10 000 ouvrages, destinés à l'enseignement, surtout en Sciences économiques. Cette offre en livres électroniques est encore pauvre et de qualité peu satisfaisante<sup>58</sup>, surtout en France, les éditeurs français étant encore frileux dans ce domaine.

Par-delà les collections électroniques produites ou acquises par les bibliothèques, on trouve les ressources électroniques mises à disposition gratuitement sur l'internet.

### 1.1.3 . Les ressources électroniques mises à disposition gratuitement

À l'extérieur des bibliothèques, les ressources électroniques mises à disposition gratuitement sont multiples et diverses, et de qualité variable. Par ailleurs, les archives ouvertes mises en place par les acteurs de la recherche se développent, permettant la mise à disposition des travaux des organismes de recherche.

#### *a. Les sites Web, les blogs et les wikis*

Les ressources électroniques mises à disposition gratuitement présentent de multiples possibilités d'accès à l'information et au savoir. Les bibliothèques référencent des sites Web pour leurs utilisateurs en sélectionnant des pages, des sites et des outils, et en les organisant de façon logique. C'est ce que fait par exemple le Service commun de documentation (SCD) de l'Université Lyon 1 qui propose, via la plateforme *Netvibes*<sup>59</sup>, des ressources électroniques venant de différents sites Web, blogs, wikis, regroupés selon les disciplines étudiées à Lyon 1 (Chimie, Physique, Mathématiques,

<sup>53</sup> PAUTHE, Julien. Livres et numérique. Atelier du futur du Salon livres et musiques de Deauville. *BBF* [en ligne]. 2010, n°5, p. 84-85 [consulté le 11 novembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0084-003>>

<sup>54</sup> CAZENOBÉ, Adrienne. *Les collections en devenir...*, op. cit., p. 55.

<sup>55</sup> LELOUP, Damien. Le livre numérique a-t-il détrôné le papier aux États-unis ? *Le Monde* [en ligne]. Paris : Le Monde Interactif, 22 juillet 2010 [consulté le 29 décembre 2010].

URL :

<[http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/07/22/le-livre-numerique-a-t-il-detrone-le-livre-papier-aux-etats-unis\\_1391006\\_651865.html#ens\\_id=561616](http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/07/22/le-livre-numerique-a-t-il-detrone-le-livre-papier-aux-etats-unis_1391006_651865.html#ens_id=561616)>

<sup>56</sup> <<http://www.numilog.fr>> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>57</sup> <<http://www.cyberlibris.com>> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>58</sup> Entretien téléphonique avec François Cavalier, directeur de la Bibliothèque de Sciences Po Paris, le 06 octobre 2010.

<sup>59</sup> SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITE LYON 1. *Les Netvibes de la BU Lyon 1* [en ligne]. Lyon : Université Lyon 1 [consulté le 26 novembre 2010].

URL : <<http://www.netvibes.com/bu-lyon1#General>> [consulté le 26 novembre 2010].

Informatique, Sciences de la vie et de la terre, Médecine, Pharmacie, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Gestion et Sciences économiques). Dans le domaine des bibliothèques publiques, la BM de Marseille, par exemple, référence dans sa bibliothèque numérique des sites internet organisés par thématiques<sup>60</sup>.

Les wikis peuvent être également des sources d'information riches pour les internautes. Ainsi, les encyclopédies en ligne sont gérées par des wikis. L'encyclopédie collaborative gratuite en ligne *Wikipédia*<sup>61</sup> en est un exemple : créée en 2001, elle compte en 2009 plus de 14 millions d'articles en 260 langues, et se pose en concurrence face aux encyclopédies imprimées.

Les blogs, abréviation de weblog, qui sont des outils de publication en ligne de journaux et de nouvelles, sont souvent utilisés par les auteurs qui mettent en ligne leurs publications. C'est le cas pour l'écrivain François Bon qui, lui-même alimentant un blog, a été à l'initiative de *Publie.net*<sup>62</sup>, qui propose près de 360 textes contemporains, poésie, récits ou essais à télécharger.

Toutefois, il est nécessaire d'être vigilant sur l'exactitude des informations présentes sur ce genre de sources que sont les wikis et les blogs, ces informations n'étant pas validées par un comité scientifique de lecture.

### ***b. Les archives ouvertes et les ressources pédagogiques en ligne***

Les archives ouvertes sont des « réservoirs d'articles plein texte en accès libre, sans barrière économique et juridique, intégrant des protocoles d'interopérabilité »<sup>63</sup>. Les premières archives ouvertes sont *ArXiv*<sup>64</sup>, créé en 1991 par des physiciens américains pour en assurer l'archivage ainsi que la diffusion en accès libre. Lors de l'Initiative de Budapest pour le libre accès à la recherche (BOAI - Budapest Open Access Initiative), qui s'est tenue en décembre 2001, les chercheurs se sont engagés à déposer leurs articles dans des archives électroniques ouvertes et à créer des revues engagées dans le libre accès. En France, les organismes, les universités et les grandes écoles ont signé en 2007 un protocole visant à constituer une plate-forme commune de publications et d'écrits scientifiques. Des documents scientifiques de toutes disciplines peuvent être déposés sur le serveur *HAL*<sup>65</sup>, développé par le Centre de documentation scientifique directe (CDS) du Centre national de la Recherche scientifique (CNRS). Les publications doivent répondre aux mêmes exigences de qualité que celles soumises à des comités de lecture des revues scientifiques. La plate-forme contient des publications de *pre-prints*, c'est-à-dire des articles déposés avant publication dans une revue, qui peuvent ensuite devenir des publications *post-prints*, et des publications *e-prints*, qui ne seront pas publiées dans des revues d'éditeurs commerciaux.

Également dans le contexte du monde universitaire, les ressources pédagogiques en ligne sont en plein essor. Les Environnements numériques de travail (ENT) permettent de rassembler en une seule plate-forme les services numériques de l'université personnalisés selon le profil de l'utilisateur. Celui-ci peut avoir accès, *via* l'ENT, à son emploi du temps, à ses notes, à ses éléments de cours, aux ressources documentaires de

<sup>60</sup> BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À VOCATION RÉGIONALE DE MARSEILLE. *Bibliothèque numérique. Les collections* [en ligne]. Marseille : Ville de Marseille [consulté le 27 novembre 2010].

URL : <<http://www.bmvr.marseille.fr/Typo3/index.php?id=119>>

<sup>61</sup> <<http://fr.wikipedia.org/>> [consulté le 26 novembre 2010].

<sup>62</sup> *Publie.net. Le contemporain s'écrit numérique* [en ligne]. [consulté le 26 novembre 2010].

URL : <<http://www.publie.net/>>

<sup>63</sup> CAZENOBÉ, Adrienne. *Les collections en devenir...*, op. cit., p. 73.

<sup>64</sup> CORNWELL UNIVERSITY LIBRARY. *ArXiv.org* [en ligne]. Ithaca : Cornell University [consulté le 26 novembre 2010].

URL : <<http://arxiv.org/>>

<sup>65</sup> CENTRE POUR LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE DIRECTE. *HAL : HyperArticles en Ligne* [en ligne]. [Consulté le 26 novembre 2010].

URL : <<http://hal.archives-ouvertes.fr/>>

l'université. À l'Université Lyon-1, la plate-forme SPIRAL<sup>66</sup> permet aux étudiants et enseignants d'accéder aux ressources pédagogiques. Les cours en ligne présentent des contenus multimédias et interactifs, permettant aux enseignants et aux étudiants d'échanger entre eux. Cette nouvelle modalité d'apprentissage, rendue possible par les Technologies de la Communication et de l'Information (TIC), modifie la relation des étudiants avec l'enseignement et vise à les rendre plus actifs dans le processus d'acquisition des connaissances.

#### 1.1.4 . Positionnement des bibliothèques

L'essor des ressources électroniques conditionnera la place de l'imprimé selon les différents types et fonctions des documents. Par exemple, les documents patrimoniaux numérisés par les bibliothèques ne concurrencent pas les documents imprimés : ils seront toujours conservés sous forme imprimée, du fait de leur ancienneté, de leur rareté et de leur caractère précieux. En revanche, les documents ayant fait l'objet d'une numérisation rétrospective et n'ayant pas de valeur physique en soi, comme certains périodiques, posent question. Si ceux-ci sont disponibles en ligne, il n'est alors pas nécessaire de les conserver sous format papier, si toutefois la bibliothèque concernée n'a pas une mission de conservation. Les documents natifs numériques posent encore plus la question de la place de l'imprimé dans les bibliothèques.

Depuis de nombreuses années, la question du prix des abonnements aux ressources électroniques, en particulier aux périodiques, est préoccupante pour les bibliothèques. Le prix des abonnements étant exponentiel, les bibliothèques se voient contraintes de restreindre leurs collections physiques. Les collections physiques et les collections électroniques dans le domaine des périodiques ne peuvent vraisemblablement pas doubler : les supports imprimés ne semblent en effet pas avoir de valeur ajoutée par rapport à leur version électronique, celle-ci étant plus facile d'accès et plus pratique<sup>67</sup>. La concurrence de l'électronique vis-à-vis de l'imprimé est, pour ce type de documents, bien réelle. Toutefois, le prix très élevé des abonnements aux périodiques électroniques peut être un frein à leur acquisition.

D'un autre côté, les segments de la littérature comme les romans ou les essais sont encore attachés au livre imprimé. L'édition francophone généraliste sous forme électronique est en effet encore un secteur pauvre. Étant donné ce peu de succès des ressources électroniques, et dans un contexte de restrictions budgétaires, les bibliothèques publiques, pour lesquelles les livres sont le noyau de la politique documentaire<sup>68</sup>, investissent peu dans l'acquisition de ressources électroniques. Actuellement, les dépenses pour les abonnements numériques s'élèvent à 0,14 euro par habitant, ce qui est faible. Les dépenses documentaires de ressources électroniques représentent 1,3% des dépenses documentaires en 2007<sup>69</sup>. De plus, 37% du coût de ces abonnements sont dédiés à Électre, outil réservé aux professionnels<sup>70</sup>. En moyenne, une bibliothèque municipale met à disposition une ou deux encyclopédies, une base de presse, un titre jeunesse. Toutefois, les achats de ressources électroniques par les

<sup>66</sup> <<http://spiralconnect.univ-lyon1.fr/>> [consulté le 20 décembre 2010].

<sup>67</sup> CHOURREU, Pierre. Collections numériques, collections physiques. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 3, p. 18-21 [consulté le 06 septembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0018-003>>

<sup>68</sup> CAZENOBÉ, Adrienne. *Les collections en devenir...*, op. cit., p. 148.

<sup>69</sup> RACINE, Bruno. *Schéma numérique des bibliothèques...*, op. cit., p. 26.

<sup>70</sup> Informations recueillies lors du Congrès de l'ABF 2010 qui se déroulait à Tours : « La gratuité est-elle payante ? » Intervention d'Annie Dourlent : BPI et Carel, le 22 mai 2010. ; Cf. ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Congrès à Tours 20-23 mai 2010. Bibliothèques, et si on parlait d'argent ?* [en ligne]. Paris : ABF [consulté le 31 décembre 2010].

URL : <[http://www.abf.asso.fr/pages/interieur-contenu.php?categorieTOP=2&categorie=24&id\\_contenu=83](http://www.abf.asso.fr/pages/interieur-contenu.php?categorieTOP=2&categorie=24&id_contenu=83)>

bibliothèques publiques augmentent régulièrement : 9,1% des bibliothèques municipales ont acquis en 2007 des abonnements en ligne, soit une progression de 157,3% de 2004 à 2007. Il y a eu 2255 abonnements en ligne acquis en 2007, soit une progression de 168,7% de 2004 à 2007, sur un échantillon de 2029 BM interrogées<sup>71</sup>. Ainsi, pour les bibliothèques de lecture publique, la bibliothèque numérique est surtout patrimoniale, comme nous l'avons vu précédemment<sup>72</sup>. Si l'offre éditoriale n'est pas encore satisfaisante en ce qui concerne le domaine des bibliothèques publiques, on peut toutefois s'attendre à des évolutions au cours des années.

Les BDP sont encore moins concernées par l'essor de la documentation électronique<sup>73</sup>, à cause du prix élevé de ces ressources, et de l'offre peu développée des ressources électroniques vis-à-vis des bibliothèques publiques. Elles mutualisent financièrement l'abonnement à ces ressources. Ainsi, l'achat de *l'Encyclopaedia Universalis* en ligne s'effectue par groupement d'établissements auprès de l'éditeur. De plus, 99,9% des demandes en BDP sont des demandes d'imprimés<sup>74</sup>. Cela n'empêche pas les bibliothèques de proposer aux publics de nouveaux outils. Ainsi, la BDP des Landes va mettre en place un système de prêt de liseuses, bien que la demande soit pour l'instant absente auprès des publics du Département<sup>75</sup>.

En revanche, l'offre en abonnements électroniques destinée aux BU se développe et s'améliore de façon beaucoup plus dynamique, en particulier dans les domaines des STM, comme nous l'avons vu précédemment. Les acquisitions en ressources électroniques ont donc été ces dernières années en constante augmentation dans ces bibliothèques. Ainsi, le nombre de documents numériques, en tant qu'unités documentaires, est passé de 50 771 en 2006 à 173 066, ce qui représente une augmentation de 240,88%. Le nombre de périodiques électroniques est passé de 523 097 en 2006 à 654 349 en 2007, soit une augmentation de 25,09%. Toutefois, la tendance est désormais à la baisse : le nombre de documents numériques a diminué de 51,30% entre 2007 et 2008, et celui des périodiques électroniques de 6,98%<sup>76</sup>. Cette diminution est sans doute due à la constante augmentation du prix des abonnements aux ressources électroniques, ce qui oblige les bibliothèques à se désabonner de certains titres.

En ce qui concerne les liseuses, des expérimentations de prêts de livres électroniques sont en cours<sup>77</sup> :

- La Bibliothèque publique d'information a mis à disposition du public dix liseuses électroniques Sony PRS 505 et a publié une enquête sur les observations des lecteurs qui ont testé ces liseuses<sup>78</sup>. Si l'aspect extérieur de la liseuse (forme, esthétique et

<sup>71</sup> RACINE, Bruno. *Schéma numérique des bibliothèques...*, op. cit., p. 27.

<sup>72</sup> Cf. *infra* partie 1 : sous-partie « Les documents numériques produits par les bibliothèques », p. 16-17.

<sup>73</sup> SONNIER Corinne. De l'avenir des bibliothèques départementales de prêt. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 2, p. 26-29 [consulté le 26 avril 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0026-005>>

<sup>74</sup> Entretien téléphonique avec Corinne Sonnier, directrice de la Bibliothèque départementale des Landes et directrice de l'Association des Directeurs de BDP, le 30 septembre 2010.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *ESGBU : Les bibliothèques universitaires en chiffres. Données de synthèse* [en ligne]. Paris : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2008 [consulté le 11 novembre 2010].

URL : <<https://www.sup.adc.education.fr/asibu/>>

<sup>77</sup> ANTONUTTI, Isabelle. Livre numérique : offres et usages. Journée d'étude ADBS. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 2, p. 82-84 [consulté le 28 avril 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0082-005>>

<sup>78</sup> EVANS, Christophe. *Liseuses électroniques à la BPI. Synthèse des observations* [en ligne]. Paris : BPI, septembre 2010 [consulté le 27 novembre 2010].

URL :

<[http://www.bpi.fr/modules/resources/download/default/Professionnels/Documents/Etudes%20et%20recherche/Synthese\\_liseuse\\_s\\_2010.pdf](http://www.bpi.fr/modules/resources/download/default/Professionnels/Documents/Etudes%20et%20recherche/Synthese_liseuse_s_2010.pdf)>

poids) est globalement apprécié, les avis deviennent plus partagés en ce qui concerne sa facilité de manipulation et ses fonctionnalités. Toutefois, cette enquête a permis de voir qu'il y avait du public intéressé.

- À la Médiathèque de l'agglomération troyenne, ce sont des ouvrages libres de droits, des classiques et des livres récents (Numilog) qui ont été mis à disposition. Les avis sont plutôt négatifs : une mauvaise ergonomie, un mode d'emploi sommaire, des problèmes de mise en page sont relevés. Il y a toutefois des avis positifs, sur le faible encombrement, la facilité d'utilisation, la capacité de stockage, le confort de lecture.
- À la Médiathèque de la Roche-sur-Yon, les liseuses contiennent des extraits d'ouvrages, une BD, un titre jeunesse, un roman-feuilleton, ainsi que des classiques libres de droits et des productions de la médiathèque. Cette expérimentation est en cours d'évaluation.
- La BU d'Angers est en train d'expérimenter des prêts de liseuses depuis septembre 2008, avec 20 tablettes. Le premier contact avec la machine est souvent positif : la prise en main est intuitive et facile. Mais les étudiants sont ensuite circonspects. Les emprunts ne sont pas massifs, assez courts, plutôt pour connaître et tester. Certains étudiants préfèrent les livres papier. La bibliothèque numérique nécessite en effet un effort de médiation soutenu.

## **1.2. Essor et multiplication des supports de lecture sur écran**

Les outils informatiques sur lesquels on peut consulter des ressources électroniques se caractérisent par une diversité et une maniabilité de plus en plus grandes. Auparavant, le principal support de lecture était l'ordinateur, bureautique ou portable, qui a vu au cours des années ses fonctionnalités et ses capacités augmenter et se diversifier. Par-delà les ordinateurs, on voit depuis une décennie environ les supports de lecture à l'écran se multiplier, se diversifier, et devenir plurifonctionnels et nomades<sup>79</sup>. Outre la diversification des supports de lecture, il est aujourd'hui facile de stocker et transporter les documents électroniques, si les droits d'auteur le permettent, grâce aux différents outils créés et développés. On peut ainsi envoyer les documents par courriel, les enregistrer sur un disque dur ou sur des clés USB, qui atteignent aujourd'hui une capacité de stockage importante<sup>80</sup>. Cette évolution a une grande influence sur l'essor de la documentation électronique. Cependant, les mutations des pratiques sont moins rapides que les avancées technologiques : le fait d'introduire sur le marché un outil innovant ne signifie pas que ce marché est mûr pour ces nouveaux outils, comme l'a montré le relatif échec des liseuses de première génération des années 2000. Toutefois, on peut observer aujourd'hui dans la population l'apparition et le développement de nouveaux usages et de nouvelles pratiques en ce qui concerne l'accès et la consultation des ressources documentaires. Cette évolution peut d'abord s'expliquer par les avantages que représentent les documents électroniques par rapport à l'imprimé.

---

<sup>79</sup> SOCCAVALO, Lorenzo. *Gutenberg 2.0...*, op. cit., p. 28-29.

<sup>80</sup> Leur capacité de stockage va en général de 2 à 16 giga-octets, mais peut aller jusqu'à 256 giga-octets pour de nouveaux modèles, comme la Clé USB 2.0 KINGSTON - Data Traveler 300.

### **1.3. Les avantages de la documentation électronique par rapport à l'imprimé**

Les avantages de la documentation électronique sont nets : des informations actualisées, de nouvelles possibilités de consultation et d'exploitation du document, un gain de place et de temps peuvent faire de l'électronique, dans plusieurs domaines, un concurrent certain pour le document imprimé.

#### **1.3.1 . Informations actualisées**

Les documents électroniques ont l'avantage de pouvoir être réédités, renouvelés ou remplacés rapidement par des documents électroniques plus récents. Cet avantage a plus d'incidence pour les BU que pour les bibliothèques de lecture publique. En particulier en ce qui concerne les périodiques électroniques, on peut avoir rapidement accès aux informations les plus actuelles, contrairement aux documents imprimés, qui exigent un temps de rédaction, d'édition, de publication beaucoup plus long. Cet avantage est primordial pour certaines disciplines, en particulier les STM, dont les avancées sont très rapides. C'est ce que souligne un enseignant-chercheur en Sciences de l'ingénieur interrogé:

*« Effectivement, dans la recherche, pour certains sujets c'est rare qu'on remonte à plus de 20 ans même si les prémisses ont eu lieu avant. Là dans l'activité on surfe plutôt sur les dernières infos, les choses comme ça. Ça remonte guère à plus de 20 ans et c'est la limite qu'il y a dans les éditions les plus courantes. »*

(SICD 1 Grenoble, enseignant-chercheur en Sciences de l'ingénieur à l'Institut polytechnique de Grenoble – Grenoble INP, 45 ans)

#### **1.3.2 . Possibilité d'accès à domicile et de consultation simultanée**

Jusqu'à la fin des années 1990, les ressources électroniques, les bases de données, les périodiques électroniques étaient fournis aux bibliothèques sur CD-Rom. Cette possibilité de consultation des ressources électroniques était déjà considérée comme une avancée majeure, pour les raisons décrites ci-dessus. Aujourd'hui, la plupart des ressources électroniques sont disponibles *via* l'internet. On accède ainsi presque en temps réel à l'information et aux documents dont on a besoin. Cela fait gagner un temps précieux, comparé au fait de devoir demander des documents qui seraient en magasin. En outre, l'essor de l'accès nomade aux ressources électroniques permet de consulter la documentation de n'importe quel lieu, chez soi par exemple. Les bibliothèques, conscientes des enjeux que représente l'accès nomade aux ressources électroniques qu'elles mettent à disposition, le proposent de plus en plus aux lecteurs. Cet avantage est souvent plébiscité chez les usagers de bibliothèques, en particulier chez les chercheurs :

*« Je dirai que (...) la documentation électronique (...) permet d'avoir une immense bibliothèque chez soi. Donc ça évite les déplacements. Et ça permet aussi d'avoir accès à des livres ou des revues qu'il serait très difficile d'avoir sur papier. Je pense notamment à tout ce qui paraît (...) aux États-Unis, en Australie et qui n'est pas toujours disponible en France. »*

(SCD de l'Université Lyon 3, Enseignant-chercheur en Histoire à l'Université Lyon 3, 52 ans)

Par ailleurs, plusieurs usagers peuvent consulter le même document de façon simultanée, ce qui est un avantage certain par rapport au document imprimé, dont le nombre d'exemplaires est obligatoirement limité. Cette possibilité peut résoudre des problèmes de disponibilité et d'accessibilité du document, que le public regrette, aussi bien en BM :

*« J'emprunte souvent des revues (...). Le souci, c'est jamais des revues qui sont assez récentes, parce qu'on ne peut pas emprunter le mois en cours, et les mois d'avant sont souvent pris. Donc c'est difficile d'avoir les revues qui sont récentes. »* (MLIS, assistante comptable en entreprise, 30 ans)

... qu'en BU :

*« Est-ce que vous êtes satisfait de l'offre de documents de la bibliothèque ? »*

*- Pas trop en fait. Parce parfois (...), je ne trouve pas les livres, et puis il y a des livres à consulter sur place. J'ai besoin de ça pour chez moi. La nuit, j'ai plus de temps le soir pour réviser.*

*- (...) Admettons que les livres soient disponibles sur internet sous forme d'e-books par la bibliothèque que vous pourriez consulter, est-ce que ça vous intéresserait ?*

*- Ce serait très intéressant, parce que chez moi je pourrais regarder. »*

(SICD 1 Grenoble, étudiant en M2 de Génie civil à l'Université Joseph-Fourier de Grenoble, 26 ans)

### **1.3.3 . De nouvelles possibilités de consultation et d'exploitation du document**

Les liens hypertexte et hypermédia ont changé en profondeur l'approche d'un texte. Le fait de pouvoir passer d'un document à un autre permet un élargissement des connaissances très rapide. Une autre fonctionnalité des textes numériques, qui révolutionne le mode d'accès au savoir et à la connaissance, est qu'on peut faire des recherches dans le document même, si celui-ci est en mode texte, ce qui est un avantage certain pour une consultation rapide et efficace<sup>81</sup>. Cette possibilité de recherche en plein texte est soulignée par un bon nombre de personnes interrogées dans les bibliothèques:

*« L'avantage de l'électronique, lorsqu'il existe un mode de recherche en plein texte, c'est de rechercher par mots-clés le passage voulu. »* (SCD de l'Université Lyon 3, enseignant-chercheur en Droit à l'Université Paris 2, 39 ans).

Certaines maisons d'édition ne se contentent pas toujours de faire des fac-similés des documents imprimés sous format numérique : elles innovent, et donnent aux documents numériques une valeur ajoutée par rapport aux documents imprimés. Le contenu peut ainsi être interactif : on peut annoter les documents, recourir à des lexiques qui sont mis en lien avec le document consulté, et avoir les avis des lecteurs sur le document, comme c'est le cas pour les livres électroniques proposés par la société Ebrary<sup>82</sup>.

Les maisons d'édition sont de plus en plus à la recherche d'améliorations dans le confort de lecture et dans les fonctionnalités proposées pour les lecteurs, et cherchent à accompagner ceux-ci dans leurs besoins. Des livres électroniques présentent de

<sup>81</sup> Cette possibilité de recherche en plein texte n'est pas possible pour les documents numérisés en mode image, comme c'est encore le cas encore par exemple pour certains documents mise à disposition sur Gallica, mais ce n'est n'est aujourd'hui plus la majorité. Gallica contient plus de 180 000 monographies, dont près de 100 000 en mode texte.

<sup>82</sup> <<http://site.ebrary.com/lib/pda>> [consulté le 26 novembre 2010].

nombreuses fonctionnalités assez innovantes, comme par exemple ceux de la collection destinée à préparer les Épreuves classantes nationales de Médecine, de l'éditeur Wolter Kluwers<sup>83</sup>. Avec ces livres électroniques, l'étudiant peut étudier des cas cliniques, et répondre aux questions les concernant. Il pourra ensuite vérifier les réponses, qui étaient jusque-là cachées, en activant une fonctionnalité. En outre, on peut visualiser des graphiques, qui sont beaucoup plus lisibles que sur des ouvrages imprimés, et les exporter en PowerPoint. L'étudiant peut inclure des notes, surligner, ajouter du texte, importer ces données sous Word, imprimer, envoyer par courrier électronique ou exporter une partie du texte<sup>84</sup>. Ces fonctionnalités correspondent bien à la manière de travailler des étudiants en médecine, qui n'ont souvent besoin que d'informations ponctuelles à l'intérieur d'un document.

Enfin, le numérique permet de développer des fonctionnalités de lecture qui sont très avantageuses pour les publics atteints d'un handicap visuel. Des offres de livres électroniques sont proposées par diverses institutions. La Bibliothèque numérique pour le Handicap (BNH)<sup>85</sup>, par exemple, créée par la ville de Boulogne-Billancourt en 2005, est une plateforme de prêt de livres numériques et de livres-audio. Elle fonctionne comme une bibliothèque publique en achetant des livres dans le commerce et en les rendant accessibles à toutes les personnes handicapées visuelles.

### 1.3.4 . Gains de place et de temps

Les documents imprimés ont l'inconvénient de prendre beaucoup de place, et d'être coûteux en temps et en argent. Ainsi, la Bibliothèque interuniversitaire (BIU) de la Sorbonne<sup>86</sup> avait, avant son déménagement sur le site Sainte-Barbe dans le cadre de sa rénovation, 99,8% de ses étagères remplies. Or, tous les ans, les collections imprimées augmentent considérablement dans cette bibliothèque. Lors du retour de la Bibliothèque dans ses locaux rénovés, il y aura un manque criant de place, d'autant plus qu'elle va perdre un tiers de sa place disponible lors des travaux de rénovation. Cette question de l'expansion de l'imprimé et les problèmes qui lui sont liés (impératifs de stockage, de conditionnement, de dépoussiérage, de restauration, besoins en ressources humaines) se retrouvent naturellement à la BnF. Son Département des Sciences et Techniques a prévu d'y remédier en passant au tout électronique pour les publications étrangères de niveau recherche<sup>87</sup>. Il avait été prévu de basculer le portefeuille de cette documentation imprimée vers le tout électronique d'ici trois ans. Cela permettrait à terme de redéployer des tâches qui étaient jusque-là consacrées au stockage et à la conservation des documents imprimés, qui étaient chronophages, à d'autres tâches plus innovantes. Cet objectif ne sera toutefois pas entièrement réalisé, en raison du coût élevé de la TVA en ce qui concerne la documentation électronique : 19,6%, pour un taux de TVA de 5,5% en ce qui concerne la documentation papier. Toutefois, il faut bien prendre en compte le fait que des usagers comme ceux de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, qui viennent de disciplines de LSH, ont une utilisation forte de la documentation imprimée, ce qui n'est pas le cas pour les publics fréquentant le Département de Sciences et techniques de la BnF, qui utilisent davantage la documentation électronique.

Ainsi, l'offre en ressources électroniques est de plus en plus importante et diversifiée. Les fonctionnalités propres aux documents électroniques s'améliorent et se diversifient

<sup>83</sup> <<http://www.ovid.com/site/catalog/Collection/8263.pdf>> [consulté le 07 novembre 2010].

<sup>84</sup> Outils testés lors du Salon professionnel du XLe Congrès de l'ADBU qui a eu lieu à Lyon, du 9 au 11 septembre 2010, au stand de Wolters Kluwer.

<sup>85</sup> <<http://bnh.numilog.com>> [consulté le 27 novembre 2010].

<sup>86</sup> Entretien avec Philippe Marcerou, directeur de la BIU de la Sorbonne, le 09 septembre 2010.

<sup>87</sup> Entretien avec Hervé Colinmaire, directeur du Département des Sciences et Techniques, le 20 septembre 2010.

également. Toutefois, il ne faut pas oublier que les problèmes juridiques, comme la question des droits d'auteurs et les craintes de piratage des œuvres, ont des effets temporisateurs vis-à-vis de cette évolution. L'augmentation des coûts des ressources électroniques, dans des budgets publics contraints, est également un frein. Avec cette évolution, on voit apparaître de nouveaux usages dans la population.

## 2. DE NOUVEAUX USAGES, DE NOUVELLES PRATIQUES

L'évolution technologique précède souvent l'évolution des usages. Cela n'empêche pas les usages d'influer sur les avancées technologiques. Ces deux aspects sont ainsi interdépendants, et c'est notamment le cas en ce qui concerne les ressources électroniques.

### 2.1. De nouveaux rapports aux savoirs et à la connaissance

Du fait de l'essor de l'internet et des ressources électroniques, de nouveaux rapports aux savoirs et à la connaissance ont vu le jour. On peut alors se demander si le passage de l'imprimé à l'écran a une importance équivalente, pour l'évolution des connaissances, à celui du rouleau au *codex*. De fait, l'avènement de la « culture de l'écran » modifie profondément notre relation au texte et à la lecture.

#### 2.1.1 . Le passage de l'imprimé à l'écran : l'équivalent du passage du rouleau au *codex*<sup>88</sup> ?

Les évolutions techniques ont toujours entraîné des modifications dans la mise en page du texte, les pratiques de lecture et d'écriture<sup>89</sup>. Le *codex* est pour notre civilisation le livre par excellence, par qui elle a atteint son plein épanouissement dans la quête du savoir et de la diffusion des connaissances. Le *codex*, avec son système de pages, a instauré un nouveau rapport entre lecteur et texte<sup>90</sup> : il libère la main, ce qui permet au lecteur d'annoter. Celui-ci peut par ailleurs accéder à n'importe quel point du texte, ce qui a contribué au développement d'une lecture sélective et non plus continue. Le passage du rouleau au *codex* a permis une meilleure manipulation du texte : l'apparition de la page, maniable, remplaçait le rouleau qui se déroulait à l'horizontale, peu pratique. En outre, la page rendait possible l'écriture recto verso, et on pouvait désormais mieux conserver les documents. Ce changement dans la typologie des textes a modifié la manière de lire, qui est devenue plus individuelle : on lit plus vite, et on peut transporter son livre. L'arrivée de l'imprimerie va, par la suite, décupler les effets de l'écriture. Or, le récent passage du papier à l'écran bouleverse ce mode d'accès au savoir et à la connaissance. L'imprimé ne semble en effet plus suffire aux besoins de la société moderne, pour laquelle la production de l'information est un moteur de l'économie. La lecture de textes n'est plus suffisante pour l'apprentissage du savoir et de la culture. Il faut désormais acquérir des compétences dans l'utilisation d'un ordinateur, ce que les Anglo-Saxons appellent la *computer literacy* (compétences et pratiques informatiques)<sup>91</sup>.

<sup>88</sup> SOCCAVALO, Lorenzo. *Gutenberg 2.0...*, op. cit., p. 27-34.

<sup>89</sup> FEBVRE, Lucien et MARTIN, Henri-Jean. *L'apparition du livre...*, op. cit., p. 111-164.

<sup>90</sup> SOCCAVALO, Lorenzo. Conséquences de la technologie du papier et de l'encre électronique sur l'évolution du livre. In LE RAY, Éric et LAFRANCE, Jean-Paul (dir.). *La bataille de l'imprimé à l'ère du papier électronique* [Montréal Québec] : les Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 70.

<sup>91</sup> JACQUESSON, Alain. RIVIER, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques...*, op. cit., p. 393.

Les fonctionnalités du document numérique modifient notre manière de lire, à l'instar du passage du rouleau au *codex*. Les nouvelles possibilités d'interaction avec le texte ont entraîné des évolutions importantes dans les pratiques d'acquisition et d'exploitation des documents. Cela veut-il dire pour autant que le document numérique, grâce aux avantages qu'il apporte, supplantera le document imprimé, comme le *codex* l'a fait avec le rouleau ? C'est ce que pourrait faire penser l'évolution des ventes de livres numériques aux États-Unis. Le mardi 20 juillet 2010, Amazon a annoncé qu'au mois de juillet, 180 livres Kindle ont été vendus, pour 100 livres reliés<sup>92</sup>. Cependant, ces informations sont à nuancer : les parts de marché des éditions numériques ne représentent encore que 8,5% aux États-Unis, alors que c'est l'un des pays dont le taux d'équipement dans ce domaine est le plus élevé. Les effets d'annonces, à des fins publicitaires, amènent souvent à penser que l'édition électronique supplantera bientôt l'édition papier, ce qui n'est pour l'instant pas le cas : aux États-Unis, les ventes de livres reliés ont progressé de 43% par rapport à l'année 2009, d'après l'Association américaine des éditeurs<sup>93</sup>. Pour l'instant, en France, le public actuel du livre numérique est encore très réduit : il ne concerne que 5% de la population, selon une enquête IPSOS commandée par le Centre national du livre (CNL) et effectuée auprès de la population pour connaître l'impact des livres électroniques<sup>94</sup>. Cependant, 30% des publics potentiels se disent prêts à lire des romans sous cette forme<sup>95</sup>.

Des besoins sociaux et intellectuels avaient permis le développement du *codex*. On ne peut dire à ce jour si ce phénomène va se reproduire pour le numérique.

### 2.1.2 . La « culture de l'écran »

Les nouveaux usages de lecture des supports numériques sont variés. Ainsi on peut avoir désormais une lecture nomade, une lecture de consultation, ou encore une lecture fragmentée<sup>96</sup>. L'attention du lecteur semble davantage dispersée, et peut être qualifiée de « lecture-zapping » : le lecteur passe rapidement d'un document à l'autre, d'une page à l'autre. La lecture à l'écran modifie notre manière de lire, comme le montre Thierry Baccino, psychologue :

*« Les fixations oculaires quand on lit sur écran témoignent d'une lecture plus fragmentée, moins continue que la lecture sur papier (...). On passe d'une lecture linéaire à une lecture principalement axée sur la recherche d'informations. »<sup>97</sup>*

Des évolutions significatives ont vu le jour, comme le constatent Susanne Jouguelet et Claire Vayssade dans leur enquête comparative internationale sur les BU et leurs publics :

*« Point commun à la France et aux pays étrangers visés par l'enquête, les étudiants sont désormais des internautes chevronnés, des natifs du numérique (« digital natives »), et fréquentent assidûment les « réseaux sociaux » de l'internet. Le taux de pénétration des ordinateurs et autres outils informatiques nomades a modifié la recherche d'information et de documents : Wikipedia sert de*

<sup>92</sup> LELOUP, Damien. Le livre numérique a-t-il détrôné le papier aux États-Unis ? *Le Monde*, op. cit.

<sup>93</sup> THE ASSOCIATION OF AMERICAN PUBLISHERS. *Publishers' May Book Sales Increase 9.8%; Year To-Date Sales Increase by 11.6%* [en ligne]. New York: American Association of Publishers, July 14, 2010 [consulté le 07 novembre 2010]. URL : <[http://www.publishers.org/main/PressCenter/Archives/2010\\_July/MayStatsPressRelease2010.htm](http://www.publishers.org/main/PressCenter/Archives/2010_July/MayStatsPressRelease2010.htm)>

<sup>94</sup> CENTRE NATIONAL DU LIVRE et IPSOS. Communiqué de presse. In *Le livre sera-t-il numérique ?* [en ligne]. Paris : CNL, 29 mars 2010, p. 1 [consulté le 29 août 2010].

URL : <<http://www.centrenationaldulivre.fr/?Le-livre-sera-t-il-numerique>>

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>96</sup> GANCEL, Arnaud. MOULIN, Mylène. Comment le numérique change la lecture. *Livres Hebdo*, 14 mai 2010, n°821, p. 14.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 13.

*référence bibliographique et beaucoup d'étudiants croient que toute l'information se trouve gratuitement sur internet. Les chercheurs ont quant à eux drastiquement modifié leurs pratiques documentaires, avec l'accès aux ressources électroniques depuis leur bureau ou laboratoire, et la diffusion des travaux de recherche dans des Archives ouvertes. »<sup>98</sup>*

Cette évolution touche, de façon plus ou moins prégnante, l'ensemble de la population. Elle est la conséquence de plusieurs phénomènes.

### **a. L'essor des équipements informatiques dans la population**

Alors que les appareils fixes étaient dédiés à une seule fonction, comme écouter de la musique, lire un journal, lire un livre, regarder un film, discuter avec un tiers, désormais, on voit, l'essor d'appareils multifonctions le plus souvent nomades, munis d'un écran, comme nous l'avons vu précédemment<sup>99</sup>. Désormais, les écrans sont les supports privilégiés de notre rapport à la culture et à la connaissance. Ce phénomène est corrélé avec l'appropriation du matériel informatique par la population. Les équipements informatiques, en premier lieu les micro-ordinateurs, sont plébiscités par l'ensemble de la population, et cela depuis plusieurs années. Cette évolution est due en grande partie à l'intérêt suscité par l'internet. En 2008, le taux d'équipement des ménages<sup>100</sup> en micro-ordinateurs était de 62,8%, et 54,7% des ménages étaient connectés à l'internet<sup>101</sup>. En 2008, les achats de matériels informatiques ont encore augmenté de 10,9%, après une augmentation de 23,7% en 2007. Plus globalement, dans l'Union européenne, en 2007, 68% de la population vivait dans un ménage propriétaire d'un ordinateur<sup>102</sup>. Toutefois, cela signifie que 37,2% des ménages en France n'ont pas de micro-ordinateur, et que 45,3% n'ont pas accès à l'internet depuis chez eux, ce qui n'est pas négligeable. Mais on peut s'attendre à ce que le nombre de ménages possédant un ordinateur augmente à l'avenir. En effet, la baisse continue des prix des équipements informatiques incite la population à investir dans ce domaine. La population des établissements universitaires, par exemple, est fortement équipée et a pour la majorité accès à l'internet à domicile<sup>103</sup>.

### **b. La logique du « tout, tout de suite »**

On remarque des évolutions importantes dans les logiques d'utilisation des sources de l'information. Par la possibilité d'avoir, en théorie du moins, toutes les ressources sur place, la logique du « tout, tout de suite » s'est développée. Ces nouvelles pratiques, spécifiques à la consultation de l'internet, rejoignent celle décrites dans l'enquête

<sup>98</sup>JOUGUELET, Suzanne et VAYSSADE, Claire. *Comparaison internationale de bibliothèques universitaires : étude de cas. Rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Inspection générale des bibliothèques* [en ligne]. Paris : Inspection générale des bibliothèques. Rapport n°2009-0017, janvier 2010, p. 53 [consulté le 29 décembre 2010].

URL :

<[http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/78/0/Rapport\\_etude\\_comparative\\_18\\_fevrier\\_2010\\_definitif\\_137780.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/78/0/Rapport_etude_comparative_18_fevrier_2010_definitif_137780.pdf)>

<sup>99</sup> Cf. *infra* partie 1 : sous-partie « Essor et multiplication des supports de lecture sur écran », p. 24.

<sup>100</sup> Définition de la notion de « ménage » selon l'Institut national de la Statistique et des Études économiques : « De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne ». INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES. Définitions – Ménage [en ligne]. Paris : Insee, SRCV-SILC [consulté le 28 décembre 2010].

URL : <<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/menage.htm>>

<sup>101</sup> INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES. Équipement des ménages en multimédia selon la catégorie socioprofessionnelle. In *Tableaux de l'économie française – Édition 2010* [en ligne]. Paris : Insee, SRCV-SILC, 2010 [consulté le 05 novembre 2010].

URL : <[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NAtnon05140](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NAtnon05140)>

<sup>102</sup> *Ibid.*

<sup>103</sup> VILLE, Myriam. Les pratiques culturelles des étudiants de l'université Bordeaux 3. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 5, p. 32-35 [consulté le 11 novembre 2010]. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0032-005>> ; DUFILS, Éric. Enquête auprès des usagers de la bibliothèque universitaire de Paris 8. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 5, p. 36-39 [consulté le 11 novembre 2010]. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0036-006>>

d'Olivier Donnat : *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*<sup>104</sup>. En 2008, plus de la moitié des Français utilisaient l'internet dans le cadre du temps libre<sup>105</sup>. Cependant, il est important de ne pas généraliser : cette tendance concerne plutôt les hommes, les populations âgées de 15 à 24 ans, diplômés et cadres supérieurs.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, une enquête a été menée par l'*University College of London* auprès des publics des bibliothèques académiques britanniques qui appartiennent à la « *Google Generation* »<sup>106</sup>. La « *Google Generation* » est la génération née après 1993, qui a grandi dans un monde où l'internet est omniprésent. Cette génération est plus habituée à utiliser un clavier qu'un papier et un crayon, ainsi qu'à lire directement sur un écran. La première source de connaissance est l'internet, et Google est l'outil de recherche le plus populaire. Désormais, les publics sont devenus consommateurs d'informations : ils peuvent naviguer entre outils de recherche commerciaux, sites communautaires, wikis, services électroniques fournis par leurs bibliothèques. Les usagers attendent surtout une réponse rapide, et alors ne s'occupent pas du format. Cette jeune génération a tendance à ne parcourir qu'une infime partie des documents consultés, et passe autant de temps à ses recherches qu'à la consultation. Par ailleurs, on ne lit pas de la même façon un document électronique et un document papier : dans le cas d'un document électronique, on parcourt le plus souvent le titre, le résumé, les informations visuellement mises en relief. Une étude menée par le *Consortium of Research Libraries* confirme cette tendance chez les chercheurs : afin de trouver des ressources en *open access*, 61% des chercheurs passent par Google, et 35% par Google Scholar. 72% utilisent leur propre navigateur Web pour accéder aux ressources en *open access*, tandis que 11% y accèdent via le site Web de leur bibliothèque<sup>107</sup>. Ceci illustre ce besoin d'accès immédiat aux ressources souhaitées. Or, cette culture de l'immédiateté, exacerbée par les potentialités de l'internet, est contraire aux processus de création d'un document imprimé, ce qui amène à une certaine désaffection vis-à-vis de celui-ci. Cette culture de l'immédiateté semble difficilement compatible avec l'usage traditionnel du livre et des bibliothèques. Daniel Renoult, dans un rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, en fait la remarque : « On accepte de moins en moins l'idée qu'un catalogue puisse ne pas être disponible sur Internet et ne pas donner accès aux documents eux-mêmes »<sup>108</sup>.

La recherche sur l'internet est aussi devenue une pratique concurrente des BM pour une recherche d'informations qu'on trouvait auparavant dans les encyclopédies et les livres pratiques, qui sont destinés à être consultés de façon ponctuelle. Ainsi, pour trouver des informations sur le bricolage, le jardinage ou les recettes de cuisine, 26% des Français utilisent d'abord l'internet en 2005, et les usagers des bibliothèques davantage (30%)<sup>109</sup>. En ce qui concerne les travaux scolaires des enfants, 49% des parents ont d'abord

<sup>104</sup> DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique...*, op. cit.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>106</sup> CENTRE FOR INFORMATION BEHAVIOUR AND THE EVALUATION RESEARCH (CIBER) AT UNIVERSITY COLLEGE LONDON (UCL). *Information behaviour of the researcher of the future: a Ciber Briefing Paper* [en ligne]. London: 11 January 2008. 35 p. [consulté le 15 septembre 2010].

URL : <<http://www.publishing.ucl.ac.uk/download/GoogleGeneration.pdf>>

<sup>107</sup> RESEARCH INFORMATION NETWORK AND CONSORTIUM OF RESEARCH LIBRARIES IN THE BRITISH ISLES. *Researcher's use of academic libraries and their services* [en ligne]. London : Research Information Network, April 2007 , p. 63. [consulté le 14 septembre 2010].

URL:

<<http://www.rin.ac.uk/our-work/using-and-accessing-information-resources/researchers-use-academic-libraries-and-their-serv>>

<sup>108</sup> RENOULT, Daniel. *La filière bibliothèques de la fonction publique d'État. Situation et perspectives. Rapport à Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Madame la ministre de la Culture et de la Communication* [en ligne]. Paris : Inspection générale des bibliothèques. Rapport - n° 2007- 029, juin 2008, p. 17-18 [consulté le 18 août 2010].

URL : <[http://media.education.gouv.fr/file/Rapports/55/5/Rapportfilierelibibliotheque25062008\\_30555.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/Rapports/55/5/Rapportfilierelibibliotheque25062008_30555.pdf)>

<sup>109</sup> MARESCA, Bruno. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet. Attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Édition de la Bibliothèque publique d'information-Centre Pompidou, 2007, p.99.

recours à l'internet, et, parmi les usagers de la bibliothèque, 33% des inscrits et 21% des non inscrits ont recours à la bibliothèque municipale<sup>110</sup>.

### **c. L'illusion de la constante nouveauté**

La nouveauté semble être une caractéristique des documents électroniques diffusés sur l'internet. En effet, la possibilité de modifier les contenus, de diffuser et de consulter en continu et de façon immédiate des ressources amène à rechercher les informations les plus actuelles. Cécile Toutou, dans un article paru dans le *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*<sup>111</sup>, rappelle que les « *digital natives* » vivent le temps sur un rythme différent, et les pratiques de lecture en subissent certainement l'impact. Le rapport des jeunes générations au bruit, le zapping, l'obsession de l'échange et de la communication appartiennent à cette logique de l'immédiateté et du besoin de constante nouveauté. Les jeunes générations ont l'habitude de penser en mode multitâche, préfèrent les graphiques aux textes, le zapping au déroulement linéaire d'une même tâche. Tout doit être fréquemment renouvelé. Toutefois, les informations diffusées sur l'internet peuvent sembler neuves, alors qu'elles ne sont parfois pas mises à jour.

L'évolution de ces pratiques a un impact sur les bibliothèques.

## **2.2. Une nouvelle utilisation de la bibliothèque...**

Cette modification des comportements dans l'accès et l'appropriation de l'information et de la connaissance a une influence non négligeable sur l'utilisation que le public espère de la bibliothèque. Ce phénomène s'illustre par une mutation dans la fréquentation des bibliothèques et les modes d'utilisation de la documentation imprimée et de la documentation électronique.

### **2.2.1 . Une mutation dans les modes de fréquentation des bibliothèques et d'utilisation de la documentation imprimée**

La fréquentation des bibliothèques, qu'elles soient territoriales ou universitaires, a été pendant plus d'une décennie en constante augmentation<sup>112</sup>, mais elle semble se tasser depuis quelques années, ce qui fait écho à la baisse des inscriptions. En effet, Olivier Donnat relève qu'en 2008, 28% des Français âgés de 15 ans et plus se sont rendus au moins une fois dans une bibliothèque au cours de douze derniers mois, contre 31% en 1997<sup>113</sup>. L'augmentation du nombre d'utilisateurs non inscrits, qui avait été forte dans les années quatre-vingt, s'est interrompue au cours de la dernière décennie.

Les taux de fréquentation des différents types de bibliothèques viennent corroborer ce constat : dans le domaine des bibliothèques publiques, entre 2004 et 2008, 55% des bibliothèques municipales ont connu une baisse d'au moins 5% de leur nombre d'entrées physiques, comme le relève Claude Poissenot dans un article du *BBF*<sup>114</sup>. Dans le domaine des bibliothèques de l'enseignement supérieur, le taux de fréquentation, ainsi que le nombre de prêts, sont en relative stagnation chez les étudiants, comme le montre

---

<sup>110</sup> *Ibid.*, p.100.

<sup>111</sup> TOUITOU, Cécile. Les nouveaux usages des générations internet : un défi pour les bibliothèques et les bibliothécaires. *BBF* [en ligne]. 2008, t. 53, n°4, p. 67-70 [consulté le 26 septembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0067-001>>

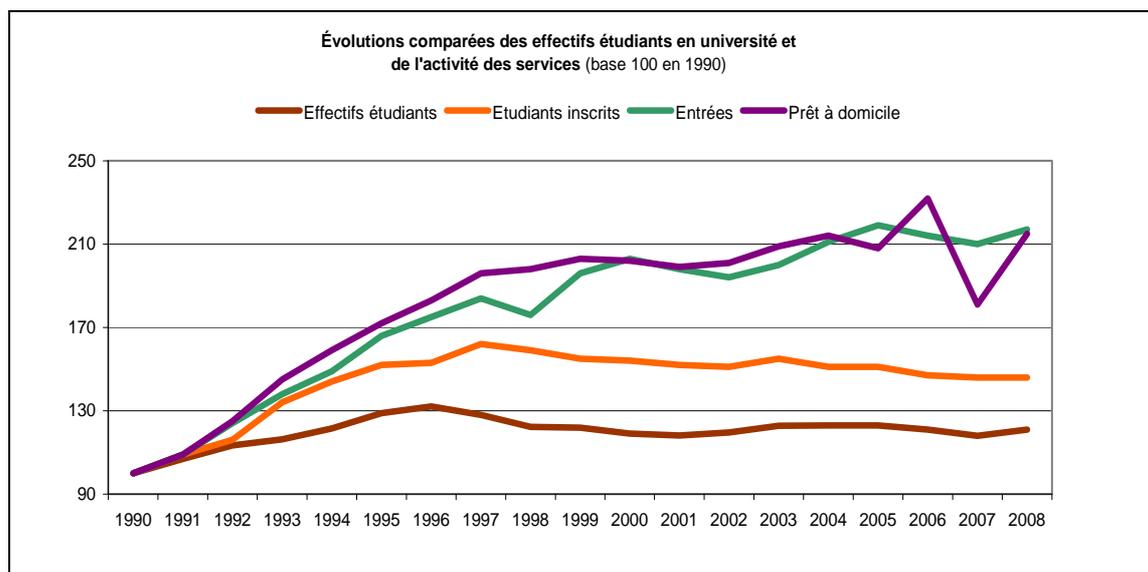
<sup>112</sup> DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique...*, op. cit., p. 9 ; MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *ESGBU : Les bibliothèques universitaires en chiffres...*, op. cit.

<sup>113</sup> DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique...*, op. cit., p. 9.

<sup>114</sup> POISSENOT, Claude. La fréquentation en questions. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 5, p. 67-72 [consulté le 11 novembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0067-013>>

ce schéma issu des statistiques de l'ESGBU<sup>115</sup>, malgré l'augmentation de dépenses documentaires et des surfaces des BU :



**Figure 1 : Les Bibliothèques universitaires de 1990 à 2008<sup>116</sup>**

Source : Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Le nombre de prêts à domicile, après une chute importante en 2007, semble toutefois remonter, d'après les statistiques de l'ESGBU.

Le Service commun de documentation (SCD) de l'Université Lyon 3, par exemple, a vu passer le nombre d'entrées de près d'un million en 2004-2005 à environ 833 632 en 2009 dans ses trois bibliothèques : la bibliothèque de la Manufacture, la bibliothèque de Droit et de Philosophie, la bibliothèque de Lettres et Langues<sup>117</sup>. Les prêts sont également en diminution : ils passent de 223 300 en 2008, à 218 106 en 2009, soit une baisse de 2,3%. Concernant la bibliothèque de la Manufacture, la baisse du nombre de demandes en magasins, qui est généralisée, concerne surtout les périodiques (-40% des demandes). On peut supposer que cette chute des demandes vient de l'évolution des usages :

*« Il semble que cette chute vient d'un changement de pratique des usagers, qui ont une meilleure connaissance de l'existence des collections de périodiques en ligne, et y ont plus volontiers recours, par ailleurs notre offre dans le domaine s'est enrichie ces dernières années de grosses bases comme Business Source Complete (plus de 10 000 périodiques en ligne) ou Factiva (base de presse internationale). »<sup>118</sup>*

Cette évolution des usages n'a pour l'instant pas d'influence sur la politique documentaire de l'établissement : comme le SCD de Lyon 3, de par son histoire, n'a pas une grande collection d'imprimés, il faut encore la développer en monographies. En revanche, comme le coût des périodiques est très élevé, il a été décidé de geler l'achat de périodiques imprimés. Par exemple, dans le domaine du droit, le SCD s'est

<sup>115</sup> MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *ESGBU : Les bibliothèques universitaires en chiffres...*, op. cit.

<sup>116</sup> MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *ESGBU : Les bibliothèques universitaires en chiffres...*, op. cit.

<sup>117</sup> SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ LYON 3. *Rapport annuel 2009* [en ligne]. Lyon : Service commun de la documentation de l'université Lyon 3, 2009, p. 31 [consulté le 05 novembre 2010].

URL :

<http://scd.univ-lyon3.fr/rapport-d-activite-2009-433955.kjsp?STNAV=47&RH=SCD-INFOscdu-rapport>

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 10.

désabonné des feuillets mobiles et des mises à jour (*Jurisclasseur*, le *Journal Officiel*), qui sont désormais disponibles sous format électronique. Mais cette politique remonte à trois ans déjà, et n'est pas la conséquence directe de l'évolution des usages<sup>119</sup>.

Dans les bibliothèques publiques, la baisse des prêts des documents imprimés est similaire : au niveau national, le taux d'inscrits emprunteurs est passé, en 2004, de 17,35% de la population desservie à 15,68% en 2008<sup>120</sup>. En 1997, 25% des personnes âgées de 15 ans et plus ont emprunté des livres, et 11% des livres et des magazines, contre 22% et 10% en 2008<sup>121</sup>. Même à la BM de Lyon, où le nombre de prêts des documents en libre accès est en constante augmentation<sup>122</sup>, les documents imprimés seuls subissent un fléchissement dans le nombre de prêts. Ceux-ci passent, en ce qui concerne les prêts des livres adultes, de 1 442 966 en 2000 à 1 209 135 en 2007, soit une baisse de 16 %<sup>123</sup>. Ce sont les sciences humaines, les arts, les sciences et techniques, les sciences sociales, l'économie et la gestion qui sont les plus touchés. La littérature et la BD seules se maintiennent. Entre autres hypothèses, Bertrand Calenge, dans son rapport, avance que la lecture d'ouvrages de documentation ou d'information, qui est une lecture soutenue, a perdu de son attrait informatif pour le public le plus large<sup>124</sup>. Pour tout ce qui a trait à la recherche d'information, on trouve en effet des ressources immédiatement disponibles sur l'internet. L'enquête de Bruno Maresca va dans ce sens : celui-ci relève que les personnes interrogées vont d'abord sur l'internet avant d'aller en bibliothèque pour rechercher de l'information.

Le maintien du nombre de prêts de livres de littérature et de BD s'explique par le fait que la structure de l'internet se prête mal à la lecture de romans et de bandes dessinées. Ces deux genres sont par contre bien adaptés à la structure du *codex*<sup>125</sup>. Le public semble donc privilégier la lecture plaisir (en particulier les romans et les ouvrages concernant la vie pratique), et moins s'intéresser aux ressources imprimées en lien avec leurs études ou leur vie professionnelle. Par contre, le nombre de prêts de revues a augmenté de 4% entre 2000 et 2007, passant de 179 647 à 190 715<sup>126</sup>. Cette augmentation est sans doute due au mode de consultation de ce type de document, destiné à être feuilleté et lu rapidement.

Ces constatations peuvent être rapprochées de ce que décrit Pierre Chagny, directeur du réseau des médiathèques de Villeurbanne<sup>127</sup> : la position du documentaire est plus délicate, car il est en concurrence avec l'internet. Les encyclopédies, les dictionnaires, les collections *Que sais-je* par exemple, sont en concurrence directe avec les ressources électroniques. Ainsi, la politique documentaire des médiathèques de Villeurbanne a suivi cette évolution : le personnel achète très peu d'encyclopédies, et a effectué un désherbage des *Que sais-je*.

Cette évolution concerne également les BDP : la BDP des Landes conseille aux petites bibliothèques de ne plus acheter de dictionnaires ni d'encyclopédies sous forme

---

<sup>119</sup> Entretien commun avec Jean Bernon, directeur du Service commun de documentation de Lyon 3, et avec Nathalie Caritoux, responsable de la politique documentaire du SCD Lyon 3, le 14 septembre 2010.

<sup>120</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Bibliothèques. Chiffres clés 2010. Statistiques de la culture* [en ligne]. Paris : Ministère de la culture ; Département des Études de la Prospective et des Statistiques (DEPS), 2010, p. 97 [consulté le 07 novembre 2010].

URL : <<http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>>

Il s'agit de données de l'année 2008.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>122</sup> CALENGE, Bertrand. *L'évolution des prêts des collections en libre accès au XXI<sup>e</sup> siècle. 2000 – 2007*. [Lyon] : [Bibliothèque municipale de Lyon], [2008], p. 1 [document interne].

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 2. Ces chiffres concernent les collections en libre accès, et ne tiennent donc pas compte des collections empruntables présentes dans le silo ou au pôle mobile.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>125</sup> CALENGE, Bertrand. *L'évolution des prêts des collections en libre accès...*, *op. cit.* p. 3

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>127</sup> Courriel de Pierre Chagny, directeur du réseau des Médiathèques de Villeurbanne, le 30 août 2010.

imprimée<sup>128</sup>. Ce sont ainsi surtout des ouvrages nécessitant des mises à jour fréquentes qui sont le plus concurrencés par l'internet. Les usagers des bibliothèques publiques utilisent l'internet en complémentarité avec les ressources qu'ils trouvent dans les bibliothèques de lecture publique : les pratiques électroniques se cumulent avec la lecture sur imprimé. On assiste aujourd'hui à un tournant dans certaines bibliothèques de lecture publique, comme à la Médiathèque de Roubaix par exemple, où l'écran est en train d'évincer l'imprimé. Stéphane Wahnich, dans un article du *BBF*, explique cette tendance :

*« À Roubaix, la conjonction d'une population jeune, de pratiques d'internet régulières, et d'une médiathèque dont l'offre n'est plus en lien avec la réalité sociologique de ses publics, fait qu'internet devient une pratique culturelle alternative à la médiathèque et non complémentaire. »*<sup>129</sup>

Ce constat se retrouve dans bon nombre de remarques des utilisateurs interrogés lors de notre enquête :

*« C'est sûr que, au fur et à mesure, le rôle des bibliothèques il change (...). Parce que à l'époque il y avait pas internet, il y avait le minitel (...). Avant les gens ils venaient pour lire je crois. Ils venaient d'abord à la bibliothèque. Là le fait qu'il y a Internet peut-être qu'on a moins envie de venir à la bibliothèque (...) pas pour voir des bouquins, mais (...) par exemple on vient en groupe d'étudiants et on bosse ici (...). C'est plus un centre social (...), un lieu de réunion plus que vraiment un endroit de documentation. »*

(BM de la Part-Dieu, étudiant en L1 de Droit, 18 ans)

### **2.2.2 . L'utilisation des ressources électroniques de la bibliothèque**

Les ressources électroniques de la bibliothèque se retrouvent en concurrence avec les ressources disponibles gratuitement sur l'internet. Quelques témoignages lors des entretiens auprès du public le montrent :

*« Qu'est-ce que vous consultez sur Internet lorsque vous avez un exposé ou un devoir à préparer ?*

*- Ça dépend déjà de ce que j'ai à faire. En fonction de ce que j'ai à faire, je vais par exemple regarder, je saisis le sujet que je cherche, et en fonction de ce qu'Internet me propose.*

*- Vous cherchez comment ?*

*- Sur Google. »*

(Bibliothèque de la Manufacture des Tabacs, SCD Lyon 3, étudiante en L 3 d'Éco-gestion à l'Université Lyon 3, 19 ans)

<sup>128</sup> Entretien téléphonique avec Corinne Sonnier, directrice de la Bibliothèque départementale des Landes et directrice de l'Association des Directeurs de BDP, le 30 septembre 2010.

<sup>129</sup> WAHNICH, Stéphane. La médiathèque de Roubaix. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 5, p. 54-56 [consulté le 11 novembre 2010]. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0054-010>>

« Il y a une partie des articles scientifiques qu'on trouve directement sur Google, on va dire la moitié, à peu près. Et puis l'autre moitié, effectivement, je la prends avec les abonnements. Donc, c'est beaucoup plus facile de chercher en électronique, puisqu'on cherche les deux en même temps. Google d'abord, puis si on trouve pas on va regarder dans l'abonnement... quand on a la référence précise. »

(SICD 1 de l'Université de Grenoble, enseignant-chercheur en Informatique à l'Université Joseph-Fourier de Grenoble, 38 ans)

Toutefois, la consultation des ressources électroniques des bibliothèques est en constante augmentation. Au SCD de l'Université Lyon 3, on assiste à une augmentation de la consultation concernant les ressources en texte intégral<sup>130</sup>. Il est à noter que cette augmentation concerne plus les domaines de LSH que les domaines de Gestion et de Droit : l'offre a tendance à s'enrichir, et de nouvelles habitudes voient le jour parmi les publics de cette discipline. Ainsi, on est passé pour la consultation de *Cairn.info* de 5890 téléchargements en 2007 à 18709 téléchargements en 2009, soit une hausse de 218% en deux ans. C'est le même cas pour le SICD 1 (Service interétablissements de coopération documentaire) de Grenoble<sup>131</sup>. Les enseignants-chercheurs sont par exemple demandeurs de livres électroniques, en particulier les informaticiens. Depuis 2010, le SICD 1 de Grenoble souscrit à un abonnement de livres électroniques auprès du fournisseur Ebrary. Par ailleurs, le nombre de téléchargements d'articles de périodiques a considérablement augmenté au cours des années : il est passé de 166 889 en 2003 à 1 046 073 en 2008<sup>132</sup>.

Il serait trop prématuré de généraliser ce phénomène : tous les établissements ne sont pas concernés à la même échelle. Par exemple, de grands établissements comme la BIU de la Sorbonne ou la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) connaissent une moindre utilisation de leurs ressources électroniques<sup>133</sup>.

Les bibliothèques de lecture publique connaissent un essor bien moindre de la consultation de leurs ressources électroniques. Il y a en effet encore peu d'usages en bibliothèques publiques des ressources électroniques proposées par la bibliothèque. Ce sont surtout la presse, l'autoformation, les dictionnaires, la jeunesse, la musique et la VOD qui sont plébiscités. De plus, les usagers des bibliothèques publiques sont très divers : les bibliothèques publiques s'adressent à des utilisateurs de tous niveaux. Ceux-ci ont donc une utilisation très diverse des ressources disponibles sur l'internet, et bon nombre de personnes n'ont qu'une utilisation globale et utilitaire de l'internet<sup>134</sup>.

<sup>130</sup> SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ LYON 3. *Rapport annuel 2009...*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>131</sup> RUSSEL, Philippe (coord.). *Rapport d'activité 2008-2009* [en ligne]. [Grenoble] : [SICD 1 Grenoble], 2009, p. 15 [consulté le 06 novembre 2010].

URL : <<http://sicd1.ujf-grenoble.fr/IMG/pdf/RapportActivite2008-2009.pdf>>

<sup>132</sup> RUSSEL, Philippe (coord.). *Rapport d'activité 2008-2009...*, *op. cit.*, p. 19

Ces statistiques ne concernent que les articles téléchargés en format Pdf, et non en format HTML. Les requêtes dans les bases de données ne sont pas comprises dans ces statistiques.

<sup>133</sup> Entretien avec Philippe Marcerou, directeur de la BIU de la Sorbonne, le 9 septembre 2010 ; entretien téléphonique avec Christophe Didier, directeur de la Direction Développement des collections de la BNU, le 14 septembre 2010.

<sup>134</sup> Informations recueillies lors du Congrès de l'ABF 2010 qui se déroulait à Tours : « La gratuité est-elle payante ? » Intervention d'Annie Dourlent : BPI et Carel, le 22 mai 2010.

### **2.3. ...qui remet en cause sa fonction originelle de « dépôt de livres »**

La baisse des prêts de documents imprimés, en particulier des livres, suscite une remise en question des bibliothèques et interroge leur avenir<sup>135</sup>. Le prêt est en effet encore l'élément de mesure de l'activité des bibliothèques. Cette remise en question montre bien l'importance qu'on accorde encore aux livres imprimés dans les bibliothèques.

Les bouleversements technologiques ont amené les bibliothèques à réfléchir à leur avenir et à tenter de mieux connaître leurs publics afin de mieux intégrer ceux-ci dans leurs projets<sup>136</sup>. De plus en plus, ce ne sont plus les collections imprimées qui sont au cœur de l'établissement, mais le public<sup>137</sup>. Les bibliothèques doivent chercher à répondre aux besoins de celui-ci. Le contenu des collections doit être pensé en fonction des pratiques des usagers, et de leurs conditions d'appropriation. La politique documentaire d'une bibliothèque doit ainsi tenir compte des pratiques spécifiques des publics qui fréquentent cette bibliothèque<sup>138</sup>. L'évolution de ces pratiques amène les bibliothèques à se remettre en question et à se positionner : le fait que les utilisateurs intègrent de plus en plus les ressources électroniques dans leurs habitudes de consultation et d'appropriation du savoir conduit les bibliothèques à proposer de plus en plus d'offres diversifiées dans ce domaine. Parallèlement, de nouveaux services se développent en bibliothèque, s'appuyant en particulier sur les outils du Web 2.0 : des services en ligne, comme les services de questions-réponses, des éditions de contenus<sup>139</sup>, des flux RSS, permettent d'interpeller le public et d'être constamment en contact avec celui-ci. Ainsi, on passe d'une logique de collection à une logique de service rendu aux usagers. C'est le principe des *Learning centres* qui, pour répondre aux objectifs d'apprentissage des étudiants, mettent à la disposition de ceux-ci une « combinaison d'offres de locaux, d'équipements, de ressources documentaires et de services, étroitement articulée avec une dimension pédagogique et une approche socialisée de l'acquisition des connaissances »<sup>140</sup>. Les collections physiques ne sont désormais plus au cœur de leur offre.

En regard de ces évolutions, différents positionnements concernant la place de l'imprimé dans les bibliothèques se confrontent parfois.

<sup>135</sup> SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu* [en ligne]. 2009. Mémoire d'étude DCB 17 :[Villeurbanne] : Enssib : 2009, p. 11 [consulté le 15 juin 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-21206>>

<sup>136</sup> WAHNICH, Stéphane. Enquêtes quantitatives et qualitatives, observation ethnographique : trois méthodes d'observation. *BBF* [en ligne]. 2006, t. 51, n°6, p 8-12 [consulté le 20 août 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-06-0008-002>>

<sup>137</sup> GILBERT, Raphaële. *Services innovants en bibliothèque: construire de nouvelles relations avec les usagers...*, op. cit., p. 14.

<sup>138</sup> CALENGE, Bertrand. Quand peut-on établir qu'une bibliothèque dispose d'une politique documentaire ? *BBF* [en ligne]. 2006, n° 1, p. 18-23 [consulté le 03 mai 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0018-002>>

<sup>139</sup> Comme le Guichet du Savoir de Lyon : <http://www.guichetdusavoir.org/>, plateforme sur laquelle les bibliothécaires répondent aux questions des internautes sur tous les sujets.

<sup>140</sup> JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres. Un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche*. Rapport n°2009-22, décembre 2009 [en ligne]. Paris : Inspection générale des bibliothèques, 2009, p. 8 [consulté le 19 août 2010].

URL :

<[http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport\\_Learning\\_Centers\\_7-12\\_RV\\_131336.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport_Learning_Centers_7-12_RV_131336.pdf)>

### 3. OPPOSITION ENTRE TENANTS DE L'IMPRIME ET TENANTS DU NUMERIQUE

On ne doit pas caricaturer les différentes prises de position vis-à-vis de la place de l'imprimé dans les futures bibliothèques. Les tenants de l'imprimé et ceux du numérique sont en effet le plus souvent nuancés dans leurs propos, et il n'y a pas de séparation radicale entre deux postures. Toutefois, on peut distinguer des prises de position différentes, qui présenteront davantage d'arguments en faveur de l'imprimé chez certains, en faveur de l'électronique chez d'autres.

#### 3.1. L'attachement à l'imprimé

Le livre imprimé a pour la société occidentale une valeur symbolique encore forte. Le culte de l'objet livre est très présent dans les civilisations marquées par les religions monothéistes, qui sont appelées « Religions du Livre » : la Torah, le Coran et la Bible sous forme imprimée sont des livres sacrés encore ancrés dans les représentations collectives. Les craintes vis-à-vis de la disparition de l'imprimé ne sont pas nouvelles, mais sont encore bien présentes dans le monde de l'édition, des librairies et des bibliothèques. De nombreux titres d'ouvrages illustrent le débat qui anime les professionnels du livre autour des places respectives à accorder aux documents imprimés et aux documents électroniques. On peut par exemple le voir sous le titre *La bataille de l'imprimé à l'ère du papier électronique*<sup>141</sup>. Bon nombre de professionnels des bibliothèques tiennent encore à l'imprimé dans les bibliothèques : à la question « Comment voyez-vous à l'avenir le rôle des bibliothèques dans la société ? », Christophe Didier, directeur du Développement des collections à la BNU, répond :

*« Les bibliothèques sont aussi ce qu'on en fait. Si l'on considère que le modèle du livre est un modèle périmé, elles évolueront vers des centres de ressources divers et variés qui feront un peu de social, un peu d'aide à la personne, de la détente, de la restauration, et qui proposeront éventuellement des livres. Je pense que ce n'est pas vers ce modèle-là qu'il faut aller, si l'on considère la bibliothèque comme un maillon essentiel de l'acquisition du savoir : car dans ce cas, l'imprimé y a encore toute sa place (...). Partant, une bibliothèque sans livres [imprimés] est un établissement qui n'a pas beaucoup d'intérêt. »*<sup>142</sup>

Le public est également très attaché à l'imprimé, comme l'ont montré les entretiens effectués dans les différentes bibliothèques : à la question « Comment voyez-vous les bibliothèques à l'avenir ? », une utilisatrice répond :

*« Ça me fait un peu peur. Je n'aime pas trop le livre électronique. Je trouve qu'on a besoin du livre papier, mais je suis tout à fait consciente que les jeunes passent plus de temps sur un ordinateur que sur un livre. » (...)* Le livre [imprimé], c'est sacré. » (MLIS, femme au foyer, 57 ans)

<sup>141</sup> LE RAY, Eric, LAFRANCE, Jean-Paul (dir.). *La bataille de l'imprimé à l'ère du papier électronique* [Montréal (Québec)] : les Presses de l'Université de Montréal, 2008. 250 p.

<sup>142</sup> Entretien téléphonique effectué le 14 septembre 2010.

### 3.2. Le « tout numérique » : promesse ou illusion ?

Des promoteurs de l'électronique font le pari que la plupart des documents existeront à terme sous forme électronique, et qu'il n'est d'aucune importance que le document imprimé disparaisse<sup>143</sup>.

Parallèlement, certaines bibliothèques ont déjà fait le pari du tout numérique, comme c'est le cas pour quelques-unes aux États-Unis. Le 9 septembre 2010, l'Université du Texas à San Francisco annonce l'ouverture de la « première bibliothèque universitaire sans livre », l'*Applied Engineering and Technology Library*<sup>144</sup>. Ouverte à 80 personnes, elle donne accès à une collection de ressources numériques : 425 000 livres électroniques et 18 000 abonnements à des journaux en ligne. Cela doit permettre aux bibliothécaires d'être entièrement disponibles pour aider les étudiants à effectuer leurs recherches ; de plus, on dégagera des espaces pour que les publics puissent travailler en petits groupes dans des salles de travail. D'ici quelques mois, l'université envisage de proposer des collections d'ouvrages pré-téléchargées et consultables sur des supports de lecture, que les étudiants pourront emporter chez eux<sup>145</sup>. D'autres universités aux États-Unis ont déjà adopté une telle démarche : l'Université du Kansas a ouvert une bibliothèque avec des collections entièrement électroniques, sauf des livres de références et quelques journaux non disponibles en format électronique. La question se pose également chez les bibliothécaires français, tel le SCD de l'Université d'Angers qui, à partir de 2005, s'est désabonné progressivement de ses revues imprimées publiées par certains fournisseurs, comme Wiley, Blackwell et Elsevier en 2005<sup>146</sup>. Les périodiques imprimés de certaines disciplines, notamment les STM, ne sont en effet plus du tout consultés par les utilisateurs de la bibliothèque. En 2008-2009, la part des dépenses des périodiques imprimés a baissé de 7%<sup>147</sup>. Le Département des Sciences et techniques de la BnF a entamé la même démarche, comme nous l'avons vu auparavant<sup>148</sup>. On voit bien les avantages qu'il y a à abandonner la version imprimée pour la version électronique : comme les chercheurs dans les domaines des STM ne se déplacent plus en bibliothèque pour consulter la documentation imprimée, mieux vaut alors supprimer les collections imprimées afin de faire des économies au niveau financier et au niveau des ressources humaines. Nous verrons en deuxième partie de notre mémoire si le remplacement total de l'imprimé par l'électronique est probable.

### 3.3. Interrogations sur le métier de bibliothécaire

L'essor de la documentation électronique amène les professionnels des bibliothèques à nourrir une réflexion sur leur rôle et leurs missions. Ils cherchent alors à transformer les bibliothèques pour renforcer leur efficacité<sup>149</sup>, et trouver un équilibre entre les deux possibilités : un modèle de bibliothèque se focalisant sur les livres, l'autre étant centré

<sup>143</sup> MATHIS, Rémi. Le livre va disparaître ! – Et alors ? À la Toison d'Or. *Notes sur le patrimoine écrit* [blog en ligne]. 28 mai 2010 [consulté le 12 novembre 2010].

URL : <<http://alatoisondor.wordpress.com/2010/05/28/le-livre-va-disparaitre-et-alors/>>

<sup>144</sup> <<http://libguides.utsa.edu/AETLibrary>> [consulté le 12 novembre 2010].

<sup>145</sup> ÉDUCNET. Une bibliothèque entièrement numérique et aménagée inaugurée à l'université du Texas à San Antonio. *Dépêches de l'AEF* [en ligne]. Paris : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 17 septembre 2010 [consulté le 10 novembre 2010].

URL : <<http://prod.educnet.men.aw.atosorigin.com/depeches-de-laef/137430>>

<sup>146</sup> SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS. *Rapport d'activité 2005* [en ligne]. Angers : Service commun de la documentation de l'Université d'Angers, 2006, p.39 [consulté le 26 novembre 2010].

URL : <[http://bu.univ-angers.fr/documents/archive\\_pdf/rapport2005.pdf](http://bu.univ-angers.fr/documents/archive_pdf/rapport2005.pdf)>

<sup>147</sup> SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS. *Rapport d'activité 2008-2009* [en ligne]. Angers : Service commun de la documentation de l'université d'Angers, 2009, p 19. [consulté le 26 novembre 2010].

URL : <[http://bu.univ-angers.fr/index.php?S\\_file=config/html/rapports\\_chiffres.php](http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=config/html/rapports_chiffres.php)>

<sup>148</sup> Cf. *infra* partie 1 : sous partie « Gains de place et de temps », p. 27-28.

<sup>149</sup> SERVET, Mathilde *Les bibliothèques troisième lieu...*, *op. cit.*, p. 60.

sur les besoins. Les bibliothécaires doivent se préparer à changer de métier : la bibliothèque sera en effet de plus en plus diverse et hétérogène. On parle depuis deux décennies de « bibliothèque hybride », où se côtoient des documents matériels et des documents immatériels.

### 3.3.1 . Gestion de flux/gestion de stocks

Avec le nouveau contexte numérique, il peut être parfois difficile pour les usagers de distinguer entre monographies et périodiques, car les documents électroniques sont malléables et évolutifs, contrairement aux documents imprimés, en particulier les livres<sup>150</sup>. Ceux-ci présentent un caractère clos, fermé, autant par leur aspect physique que par leur représentation d'un état achevé du savoir. Par ailleurs, l'introduction des documents en ligne accroît la complexité de ceux-ci : on a désormais accès à des prépublications, ou à des documents qui peuvent être modifiés. Pour les bibliothèques, il est maintenant de moins en moins question de supports, mais davantage d'accès aux données. Il est alors nécessaire pour les bibliothèques de raisonner en terme de flux. En effet, celles-ci ne sont pas systématiquement propriétaires des documents électroniques auxquelles elles s'abonnent : un droit d'accès est négocié avec les éditeurs, pour une certaine durée et sous certaines conditions. Le bibliothécaire se trouve dépossédé d'un de ses pouvoirs : dans les abonnements aux périodiques électroniques, il lui est plus difficile de sélectionner et d'acquérir les documents entrant dans ses collections, puisque les abonnements s'effectuent par « bouquets ». Ce phénomène a des conséquences sur le métier de bibliothécaire : auparavant, les bibliothécaires accroissaient leurs collections pour garantir l'accès à un maximum d'informations. Aujourd'hui, le prix des collections des périodiques électroniques conduit à restreindre la collection, pour garantir un accès maximal au document. Il faut alors analyser les besoins du public que l'on dessert. A-t-il besoin d'une collection importante ou d'une garantie d'accès à un maximum d'informations ?

### 3.3.2 . Médiation et validation de l'information

Faire le lien entre les ressources électroniques et le public est de nos jours l'un des rôles majeurs des professionnels des bibliothèques. En effet, les ressources électroniques proposées par les bibliothèques publiques sont peu connues des usagers. Le public manque de connaissances pour s'approprier ces ressources.

Dans les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, les usagers ont un plus grand recours aux ressources électroniques de la bibliothèque, mais des progrès sont encore à faire. En 2010, au SCD de l'Université de Paris 8, 44% des usagers déclarent utiliser la documentation électronique<sup>151</sup>. Ainsi, les professionnels des bibliothèques ont un rôle à jouer en matière d'information et de formation des usagers à l'utilisation de la documentation électronique. Par ailleurs, les bibliothécaires utilisent les outils du Web 2.0 pour être au plus proche de leurs lecteurs, en rendant visibles leurs bibliothèques sur Facebook et Twitter, en proposant des vidéos de formation sur *You Tube*, en alimentant des blogs, en mettant du contenu sur *Slideshare*<sup>152</sup>. Des services de

---

<sup>150</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet...*, op. cit., p. 23.

<sup>151</sup> DUFILS, Éric. Enquête auprès des usagers de la bibliothèque universitaire de Paris 8. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 5, p. 36-39 [consulté le 11 novembre 2011].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0036-006>>

<sup>152</sup> *Slideshare* est un espace en ligne dédié à partager tous types de documents en langue française concernant le Web 2.0 (<http://www.slideshare.net/>).

questions/réponses se développent, comme le *Guichet du Savoir*<sup>153</sup> à la BM de Lyon, ou bien *UBib*<sup>154</sup>, qui permettent de rationaliser les demandes de recherches<sup>155</sup>.

Par ailleurs, les professionnels des bibliothèques ont une mission de validation de l'information, qui est de plus en plus importante suite au foisonnement des ressources électroniques présentes sur l'internet. En mettant en valeur sur leurs portails des ressources électroniques, elles guident les usagers vers des informations contrôlées, fiables et pertinentes.

### 3.3.3 . Information et édition de contenus/fourniture de documents

Des travaux ont déjà traité le sujet<sup>156</sup>, mais cet aspect mérite d'être rappelé, car il concerne les rapports qu'entretiennent les professionnels de l'information et de la communication avec leurs collections. Les nouveaux services qui ont pris naissance dans les bibliothèques, tels *Le Guichet du Savoir* et *Point d'Actu*<sup>157</sup> à la BM de Lyon sont caractéristiques du nouveau rapport qu'entretient le bibliothécaire avec la collection, et apportent une réponse aux interrogations que l'on se pose sur le métier de bibliothécaire. Par ces nouveaux services, le bibliothécaire réinvestit la collection, *Le Guichet du Savoir* étant le produit d'une véritable activité éditoriale. Le public utilisant *Le Guichet du Savoir* est un public spécifique : en majorité, il n'est pas inscrit à la BML et ne la fréquente pas. En 2005, seulement 26% des utilisateurs du *Guichet du savoir* fréquentaient la BML, et 15% y étaient inscrits. 52% venaient d'une autre région. L'importance physique de la bibliothèque est donc relativisée<sup>158</sup>.

L'évolution des supports et des usages implique ainsi que les professionnels des bibliothèques s'adaptent et acquièrent de nouvelles compétences autres que celles liées aux collections imprimées.

<sup>153</sup> BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON. *Le Guichet du Savoir* [en ligne]. Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon [consulté le 06 décembre 2010].

URL : <[www.guichetdusavoir.org](http://www.guichetdusavoir.org)>

<sup>154</sup> *UBib* est un service de chat en ligne développé par la communauté universitaire des Universités d'Angers, du Maine, de Nantes, de Rennes 1, de Rennes 2, de Bretagne Occidentale, de Bretagne Sud, de Limoges, de Poitiers et de la Rochelle.

<sup>155</sup> TESNIÈRE, Valérie. Une bibliothèque sans collection ? Des collections sans bibliothèque ? In BERTRAND, Anne-Marie *et al.* *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2008, p. 142.

<sup>156</sup> GERMAIN, Marie. *La bibliothèque productrice : de l'accès au savoir à la production de connaissances, vers un changement de paradigme ?* [en ligne]. 2008. 94 p. Mémoire d'étude de DCB 16 : [Villeurbanne] : Enssib : 2008 [consulté le 19 octobre 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1759>>

<sup>157</sup> BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON. *Points d'actu ! Des repères pour comprendre l'actualité* [en ligne]. Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon, dernière mise à jour le 06 décembre 2010 [consulté le 06 décembre 2010].

URL : <<http://www.pointsdactu.org/>>

<sup>158</sup> BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON. *Les publics du Guichet du Savoir. Enquête de fréquentation en ligne. Rapport d'analyse* [en ligne]. Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon, octobre 2005 [consulté le 26 novembre 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1081>>



## Partie 2 : Un débat à assainir : analyser la situation

---

Nous avons noté les avantages des ressources électroniques et leur évolution au cours des dernières années, grâce à l'essor et à la diversification de l'offre éditoriale et à l'évolution des pratiques des publics. Néanmoins, les documents imprimés conservent des spécificités et une plus-value que les ressources électroniques n'ont pas encore complètement acquises.

### 1. RETOUR SUR L'IMPRIME : SES SPECIFICITES

Les spécificités de l'imprimé - diversité, pérennité, fiabilité des informations, ergonomie, plaisir lié au contact physique - constituent des avantages qui le rendent encore incontournable.

#### 1.1. Diversité des documents imprimés

Les documents imprimés sont bien plus divers et multiples que les documents que l'on trouve en version électronique. En effet, bien que les opérations de numérisation soient nombreuses, et que les ressources accessibles sur l'internet augmentent de façon exponentielle, ces ressources électroniques ne représentent en quantité qu'une faible partie des collections traditionnelles<sup>159</sup>. Dans la majorité des cas, le public ne peut avoir accès aux ouvrages qui ne sont pas encore libres de droits que sous leur forme imprimée. Les ouvrages numérisés et disponibles sur l'internet (sur Gallica par exemple) sont, quant à eux, principalement des ouvrages libres de droits<sup>160</sup>. Les collections numérisées sont donc encore loin de remplacer les collections imprimées. Il est vrai que la dynamique créée par Google, qui numérise dans Google Books des ouvrages encore sous droits, change rapidement la donne.

Par ailleurs, la numérisation rétrospective conduit à une focalisation excessive sur les documents patrimoniaux sélectionnés, au détriment de documents qui ne le sont pas, et qui mettront du temps à susciter l'attention. Certains champs d'étude ne peuvent encore être abordés que par des documents matériels, comme l'histoire locale<sup>161</sup>, dont beaucoup de documents n'ont pas été numérisés, ainsi que d'autres domaines scientifiques. Ainsi, le SCD de l'Université Lille 3 détient par exemple un fonds important de documents des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en particulier en langue et littérature germaniques. Cette production, qui a été courante, a une certaine valeur, mais elle connaît aujourd'hui une consultation en diminution. Ces collections n'intéressent ni les éditeurs ni, pour l'instant, les bibliothèques, qui se focalisent plutôt sur des collections qu'on estime plus urgentes à numériser<sup>162</sup>. Des documents imprimés tels que la littérature grise, les prospectus, les tracts, les catalogues, publiés en particulier par de petits organismes, ne sont souvent pas au cœur des opérations de numérisation. Ils sont donc sous-représentés.

---

<sup>159</sup> DARNTON, Robert. The Library in the New Age. *The New York Review of Books* [en ligne]. June 12, 2008 [consulté le 1er janvier 2010].

URL : <<http://www.nybooks.com/articles/archives/2008/jun/12/the-library-in-the-new-age/?page=1>>

<sup>160</sup> SONNIER Corinne. De l'avenir des bibliothèques départementales de prêt..., *op. cit.*

<sup>161</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet...*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>162</sup> Entretien avec Hugues Van Besien, directeur adjoint du SCD de l'Université Lille 3, le 26 août 2010.

Enfin, les éditions successives des documents imprimés permettent de suivre les processus d'élaboration des connaissances, ce que ne peuvent faire les ressources électroniques, ou difficilement :

*« Ce qu'on trouve très peu en numérique également et qui est important pour les historiens ça peut être les éditions d'un même ouvrage pour pouvoir les comparer, et là il est quand même assez rare qu'on (...) dispose de toutes les éditions. »*

(SCD Lyon 3, enseignant chercheur en Histoire à l'Université Lyon 3, 52 ans)

Le foisonnement de ressources électroniques que l'on peut trouver sur l'internet conduit de nombreux usagers à négliger les ressources non électroniques et entretient une illusion d'exhaustivité. En ce qui concerne les activités de recherche, cela pose un problème et peut déboucher sur une remise en cause de l'objectivité de certains travaux :

*« (...) le risque pour lequel on met en garde les étudiants mais dans lequel on peut tomber nous aussi, c'est de se contenter de la documentation numérique et d'oublier tout ce qui n'est pas numérisé et ce qui peut être important aussi. »*

(SCD Lyon 3, enseignant-chercheur en Histoire à l'Université Lyon 3, 52 ans)

## **1.2. Pérennité, préservation et conservation de la mémoire**

L'imprimé est relativement pérenne. A l'inverse, on ignore encore la durée exacte de conservation des documents numériques<sup>163</sup>. L'archivage électronique, au niveau local et au niveau national, est largement insuffisant. Alors que les documents imprimés ont une durée de conservation très longue (cas mis à part pour les papiers acides), les documents sur support numérique peuvent avoir une durée de vie de cinq ans environ. Si la capacité des supports d'information numérique<sup>164</sup> est de plus en plus grande, ces supports restent fragiles, malgré de nouveaux projets qui pourraient leur assurer une durée de vie satisfaisante<sup>165</sup>.

La « stratégie active »<sup>166</sup>, qui demande un suivi constant des données pour assurer à celles-ci une migration régulière sur de nouveaux supports, semble être le plus sûr moyen de préserver à long terme ces données. Mais c'est également le plus coûteux en énergie et en moyens humains et financiers. C'est ce qu'utilisent les grands acteurs institutionnels comme la BnF ou l'Ina : la BnF a lancé au printemps 2009 le projet SPAR (Système de Préservation et d'Archivage Réparti), magasin numérique permettant la numérisation de conservation des imprimés, manuscrits et images fixes ; elle veut ouvrir ce système à d'autres institutions et établissements<sup>167</sup>.

En ce qui concerne plus spécifiquement les abonnements des bibliothèques aux ressources électroniques, l'archivage de ceux-ci dépend fortement des éditeurs<sup>168</sup> :

<sup>163</sup> Entretien téléphonique avec Pierre Carbone, Inspecteur général des bibliothèques, le 29 octobre 2010.

<sup>164</sup> On peut citer comme supports d'information numérique les disques optiques numériques enregistrables (DONE), les bandes magnétiques, les disques durs magnétiques, les « mémoires flash ».

<sup>165</sup> Groupe de travail Pérennité des supports numériques en France. *Longévité de l'information numérique. Les données que nous voulons garder vont-elles s'effacer ? Rapport du groupe PSN (Pérennité des supports numériques) commun à l'Académie des sciences et à l'Académie des technologies*. [Les Ulis] : EDP Sciences, 2010, p. 31-32.

<sup>166</sup> La « stratégie active » de pérennisation des données s'oppose à la « stratégie passive », qui se base sur la conservation des données sur un support. Voir Groupe de travail Pérennité des supports numériques en France. *Longévité de l'information numérique...*, *op. cit.*, p. 24-26.

<sup>167</sup> BnF. *Conserver. Le projet SPAR et l'archivage numérique* [en ligne]. Paris : BnF, 4 octobre 2010 [consulté le 06 décembre 2010].

URL : <[http://www.bnf.fr/fr/professionnels/conserver\\_spar.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/conserver_spar.html)>

<sup>168</sup> BARTHET, Emilie. KALFON, Jérôme. Archivage et accès pérennes. Des enjeux stratégiques pour Couperin. *Arabesques* [en ligne]. Février-mars 2009, n°53, p. 12-13 [consulté le 11 novembre 2011].

URL : <<http://www.abes.fr/abes/DocumentsWebAbes/abes/arabesques/Arabesques53.pdf>>

- Dans le cas où un éditeur cesse son activité, le titre ne sera plus accessible.
- Un éditeur peut arrêter la publication d'un titre, qui ne serait plus repris par un autre éditeur.
- Un titre peut changer d'éditeur, et les anciens numéros ne sont plus disponibles.
- L'éditeur peut avoir une panne grave de sa plateforme de diffusion.
- Si la bibliothèque se désabonne d'un titre, elle ne pourra peut-être plus avoir accès aux anciens numéros auxquels elle était abonnée, si telle est la politique de l'éditeur.

Ainsi, la bibliothèque peut se trouver assez facilement privée des archives électroniques. Au contraire, on peut conserver les anciens numéros de périodiques en version imprimée. Ceci pose la question de la propriété des données pour les bibliothèques : elles ne sont désormais plus propriétaires des abonnements quand il s'agit des ressources en ligne. Elles ne peuvent qu'en garantir l'accès tant qu'elles sont abonnées à ces ressources.

Des initiatives se font jour pour résoudre ce problème. Depuis 2000 par exemple, le Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES)<sup>169</sup> a des missions d'archivage numérique pérenne en partenariat avec l'ABES. Le projet du CINES vise à fournir à la communauté scientifique et technique française un service d'archivage à long terme des données numériques. Dans cet objectif, l'ABES et le CINES ont signé une convention avec les éditeurs Springer et Elsevier. Cette convention permet aux établissements qui se désabonneraient d'un titre d'un de ces deux éditeurs, à condition qu'ils soient membres du groupement de commandes coordonné par l'ABES pour l'accès aux collections *Freedom* et *Cell Press*, d'avoir accès aux archives de ce titre jusqu'en 1995. Aux États-Unis, *Locks, Lots Of Copies Keep Stuff Safe*<sup>170</sup>, développé par la BU de Stanford, permet aux bibliothèques de préserver des données acquises par plusieurs institutions.

La réflexion sur ces questions n'en est toutefois qu'à ses débuts, et de nombreux problèmes persistent encore.

### 1.3. Sentiment de fiabilité des informations

L'imprimé bénéficie encore d'un certain crédit dans l'opinion, car il passe par le filtre d'un éditeur, contrairement à de nombreuses ressources électroniques. Ainsi, selon une étude commanditée par le *Research Information Network* et le *Consortium of research libraries in the British Isles* menée en 2006, pour 48% des bibliothécaires, le fait que les publications apparaissent d'abord sous forme imprimée avant d'apparaître sous forme électronique constitue une garantie de fiabilité<sup>171</sup>. Les publics également font plus confiance à un document imprimé qu'à un document disponible sur l'internet :

« - Dans ce cas-là, si vous utilisez encore le dictionnaire papier, c'est que l'internet ne vous satisfait pas totalement ?

- J'ai plus confiance en un exemplaire papier et je travaille sur un dictionnaire unilingue pour compléter. Souvent les dictionnaires bilingues en format papier sont un peu plus complets, il y a parfois plus d'occurrences pour un même mot. »  
(Bibliothèque de Langues et de Littérature, SCD Lyon 3, candidat à l'Agrégation d'Allemand à l'École normale supérieure de Lyon, 22 ans)

<sup>169</sup> <<http://www.cines.fr/>> [consulté le 11 novembre 2010].

<sup>170</sup> <<http://www.lockss.org/lockss/Home>> [consulté le 11 novembre 2011].

<sup>171</sup> RESEARCH INFORMATION NETWORK AND CONSORTIUM OF RESEARCH LIBRARIES. *Researcher's use of academic libraries and their services...*, op. cit., p. 14.

L'internet est considéré comme assez peu fiable :

« (...) maintenant, ils [mes enfants] vont chercher sur Internet. Ils vont chercher comment s'écrit tel ou tel mot, ou telle ou telle définition, ou tel renseignement. Alors je trouve, c'est bien et pas bien, parce que c'est le flou d'Internet. Moi je me demande si tout ce qu'il y a dessus, c'est vrai ou c'est faux. Parce que des fois, moi je ne suis pas tout à fait d'accord. Ou des fois j'entends des phrases, et je dis : « c'est pas vraiment du français, ça ». Si ça devient quelque chose d'utilisable ou à utiliser, il faudrait qu'il y ait quelqu'un qui vérifie (...). Qui vérifie les informations, et actuellement (...) je sais pas s'il y a des sites où c'est vraiment sûr et certain, ce qu'on dit. » (MLIS, femme au foyer, 57 ans)

La méfiance vis-à-vis des ressources que l'on trouve sur l'internet n'est certes pas toujours fondée, de nombreux sites internet, notamment institutionnels, étant aussi fiables que les éditions imprimées. Toutefois, on court proportionnellement plus de risques sur l'internet où l'on trouve une masse d'informations qui n'ont pas forcément fait l'objet d'un processus attestant de leur validité.

## 1.4. Avantages pratiques de l'objet physique

Les avantages pratiques liés aux documents imprimés, que l'on ne retrouve pas dans les documents électroniques, sont nombreux : la dimension de plaisir liée à l'objet physique, une plus grande liberté d'utilisation, un plus grand confort de lecture sont propres aux documents imprimés.

### 1.4.1 . Une dimension de plaisir liée à l'objet physique

Le document imprimé, en particulier le livre, continue à avoir une dimension de plaisir, de loisir ou de détente, qui implique un contexte de lecture confortable.

« Vous voyez, il y a un côté assez plastique dans le papier. On prend un livre, on peut manger avec, on regarde un bouquin, on regarde une revue, on l'emporte avec soi... Est-ce que c'est le même plaisir aussi ? Est-ce que c'est aussi évident de lire sur écran ? » (BM de la Part-Dieu, enseignante de Philosophie, 40 ans)

Cette dimension de détente et de plaisir se retrouve jusqu'au plaisir physique à manipuler un livre :

« (...) je privilégie le rapport physique à l'objet livre quand je peux le faire. (...) [Le livre imprimé] c'est un plaisir plastique pour moi. C'est le grain du papier, la pesanteur aussi. » (BM de la Part-Dieu, étudiante en Lettres modernes, 23 ans)

...Et jusqu'au plaisir de sentir l'odeur du livre :

« Une tablette [de lecture] ? Jamais, moi je veux lire un livre en papier. Je suis assez curieux, mais a priori je préfère l'odeur du livre. »

(Bibliothèque de Droit et de Philosophie, SCD de l'Université Lyon 3, étudiant en M2 de Philosophie à l'Université Lyon 3, 24 ans)

Robert Darnton va également dans ce sens lorsqu'il déclare : *“No matter how advanced the technology, I cannot imagine that a digitized image of an old book will provide anything comparable to the excitement of contact with the original”*<sup>172</sup>.

<sup>172</sup> DARNTON, Robert. *The Case for Books. Past, Present and Future*. New York : Public Affairs, 2009, p. 55. Traduction : « Indépendamment du degré d'avancement de la technologie, je ne peux imaginer que l'image numérisée d'un livre ancien procure un sentiment d'excitation comparable à celui qu'on peut éprouver au contact de l'original ».

A ce plaisir lié au contact avec l'imprimé s'oppose le sentiment de désincarnation et de dépossession devant le document électronique, comme le relève l'enquête IPSOS commandée par le CNL citée plus haut<sup>173</sup>. Cet aspect désincarné du livre électronique, opposé au plaisir physique d'avoir un livre entre les mains, est souligné dans le commentaire suivant :

*« (...) Le livre électronique, j'en vois pas trop l'intérêt dans la mesure où si je fais de la lecture de loisir j'aime bien avoir un vrai livre dans les mains. Même si je reconnais que j'utilise de la littérature électronique pour mon boulot (...) il y a dans la lecture de loisir (...) une espèce de volupté de la situation physique, vraiment corporelle, que le bouquin électronique interdit plus ou moins (...). »*

(SCD de l'Université Lyon 3, enseignant-chercheur en Langue italienne à l'Université Lyon 3, 59 ans)

Par ailleurs, le fait de pouvoir tomber sur un document imprimé au hasard des déambulations, en particulier à la bibliothèque, donne une autre sensation de plaisir liée au contact avec le livre et la collection :

*« C'est quand même plus agréable de tomber sur le livre et de pouvoir le manipuler (...). Quand on n'a pas une recherche précise, ça convient mieux la documentation imprimée. Le contact physique, moi ça me convient mieux (...). Quand on ne laisse pas la part au hasard, on ne trouve pas ce qu'on veut. À avoir des facilités de recherche trop pointues, quand on divague dans les allées pour regarder les livres, si on n'avait pas de livres, ce serait un comble. »*

(BM de la Part-Dieu, musicien, 30 ans)

### 1.4.2 . Une plus grande liberté

Les avantages pratiques liés à l'imprimé sont encore nombreux : alors que la documentation électronique nécessite un appareil de lecture, on peut spontanément emporter des supports imprimés avec soi. Un imprimé se suffit à lui-même, alors qu'un appareil de lecture dépend de la fourniture en électricité et de la connexion à l'internet pour l'approvisionnement de contenus.

On peut par ailleurs rencontrer des problèmes d'interopérabilité entre appareils avec les supports électroniques, contrairement aux documents imprimés. Théoriquement, les documents électroniques peuvent être échangés entre internautes, mais bon nombre de ces documents électroniques ne peuvent être transmis d'un lecteur à un autre. En effet, les systèmes de *Digital Right Management* (DRM) empêchent souvent les échanges de livres électroniques. La plate-forme de téléchargements de livres électroniques Numilog<sup>174</sup>, par exemple, propose des fichiers numériques uniquement sous DRM<sup>175</sup>. À l'opposé, on peut sans contrainte, avec l'imprimé, feuilleter, commenter, partager avec les autres<sup>176</sup>.

<sup>173</sup> CENTRE NATIONAL DU LIVRE et IPSOS. Les publics du livre numérique. L'étape qualitative. In *Le livre sera-t-il numérique ?* [en ligne]. Paris : CNL 2010, p. 127 [consulté le 29 août 2010].

URL : <<http://www.centrenationaldulivre.fr/?Le-livre-sera-t-il-numerique>>

<sup>174</sup> <<http://www.numilog.fr/accueil.asp>> [consulté le 11 novembre 2010].

<sup>175</sup> Sur son site, la maison d'édition Numilog spécifie que, « associé à la solution Adobe Content Server, le logiciel Adobe Reader suggéré par Numilog pour lire les livres au format PDF permet d'assurer une protection sur les droits d'auteur, chaque livre ne s'ouvrant que sur l'appareil de lecture désigné lors de l'achat » Cf. [http://www.numilog.fr/espace\\_presse\\_1.asp](http://www.numilog.fr/espace_presse_1.asp) [consulté le 11 novembre 2010].

<sup>176</sup> CHOURREU, Pierre. Collections numériques, collections physiques..., *op. cit.*

Néanmoins, on pourrait supposer, comme nous l'avons vu plus haut<sup>177</sup>, que ces avantages de l'imprimé par rapport au numérique s'amenuiseront sans doute avec l'amélioration progressive des supports de lecture sur écran.

### 1.4.3 . Un plus grand confort de lecture

L'enquête IPSOS commandée par le CNL montre que l'offre de livres électroniques ne satisfait pas totalement les publics. La présentation des livres électroniques sur les catalogues se révèle trop sommaire et tous les livres n'existent pas en version numérique. Le support de lecture principal, l'ordinateur, est jugé peu pratique pour la lecture. Pour les *smartphones*, la taille de l'écran est inadaptée. La plupart des personnes interrogées lors de cette enquête n'ont pas lu leur roman jusqu'à la fin. Les lecteurs les plus satisfaits étaient ceux qui avaient acheté des recueils de nouvelles, de poésie, ou des ouvrages pratiques ou techniques<sup>178</sup>. La lecture des livres numériques serait alors surtout adaptée pour les ouvrages pratiques, techniques ou professionnels qu'on consulte plus qu'on ne lit. La lecture à l'écran continue en effet à être plus fastidieuse que la lecture sur support papier, qui paraît toujours plus ergonomique. Les utilisateurs de livres numériques interrogés lors de cette enquête déclarent que leur lecture est moins linéaire et moins attentive que sur le papier<sup>179</sup>. Une étude, menée en juin 1998 par la *Beta Research*, indiquait que la lecture sur écran dégradait 40% des performances du sujet par rapport à la lecture sur papier<sup>180</sup>. Certes, depuis cette étude, des améliorations ont été apportées aux supports ; néanmoins, cette constatation se retrouve encore dans les déclarations des publics interrogés en bibliothèque :

*« [...] je fatigue plus vite, en fait, sur un écran, j'ai moins d'attention, je suis plus versatile, que quand j'ai à faire à un livre. Papier. »*

(BM de la Part-Dieu, enseignante en Philosophie, 40 ans)

*« Quand on lit sur un livre, c'est pas la même chose que lire sur Internet. Déjà, je trouve qu'on retient moins. C'est beaucoup plus stressant, je trouve, que lire sur un livre. »*

(BU de la Manufacture, SCD de l'Université Lyon 3, étudiante en L3 de Droit à l'Université Lyon 3, 21 ans)

Par ailleurs, certaines qualités ergonomiques inhérentes aux documents imprimés ne peuvent trouver d'équivalent chez les supports électroniques : le fait de tourner des pages, de les corner, de retourner en arrière, de surligner et d'annoter à la main ne peut se faire pour le moment qu'avec l'imprimé, comme le montrent ces déclarations :

*« (...) je suis plus à l'aise avec un livre. C'est vraiment simple de passer d'un chapitre à l'autre facilement. Retourner en arrière, enfin je trouve que c'est plus facile, plus commode. »*

(SICD 1 de Grenoble, étudiante en M2 de Chimie à l'Université Joseph-Fourier de Grenoble, 22 ans)

Un autre exemple :

*« Quand c'est un article scientifique j'arrive à lire à l'écran, mais quand c'est un livre j'ai une manière de lire qui est de feuilleter, d'aller aux index et de revenir.*

<sup>177</sup> Cf. *infra* partie 1 : sous-parties « Le livre numérique », p. 19-20 et « De nouvelles possibilités de consultation et d'exploitation du document », p. 26-27.

<sup>178</sup> CENTRE NATIONAL DU LIVRE et IPSOS. Les publics du livre numérique..., *op. cit.*, p.86.

<sup>179</sup> CENTRE NATIONAL DU LIVRE et IPSOS. Les publics du livre numérique, ...*op. cit.*, p. 47.

<sup>180</sup> Étude citée par JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques...*, *op. cit.*, p. 405-406.

*Sur l'ordinateur j'y arrive pas (...). Et de pouvoir avoir la documentation papier, ouverte à la page, et qu'on puisse jeter un coup d'œil, c'est plus simple que de jongler sur plusieurs applications d'ordinateurs ... »*

(SICD 1 de Grenoble, enseignant-chercheur en Sciences de l'ingénieur à Grenoble INP, 45 ans)

Toutefois, cette préférence pour le support physique que nous avons pu observer auprès des publics interrogés peut être liée à une certaine méconnaissance des ressources électroniques, ainsi que des supports de lecture comme les liseuses : l'enquête IPSOS commandée par le CNL rappelle que seulement un Français sur deux a entendu parler du livre numérique<sup>181</sup>. Les freins rencontrés dans l'utilisation et l'appropriation des livres numériques sont alimentés par le manque d'information sur celui-ci. Ce manque d'information se retrouve dans des déclarations recueillies au cours de notre enquête auprès des publics :

*« - Et justement, dans le cadre de vos études, est-ce que ça vous intéresserait, des liseuses ?*

- *Il faut que je voie. Je n'ai pas encore eu l'occasion d'expérimenter. Je sais pas exactement ce que ça donne du point de vue du confort de lecture. Parce que c'est vrai que travailler sur un ordinateur trop longtemps, j'ai les yeux qui sont fatigués assez rapidement. Il faudrait voir en fonction du confort de lecture qui est vraiment promis par les fabricants, mais j'ai pas encore eu l'occasion de tester. »*

(Bibliothèque de Lettres et Langues, SCD de l'Université Lyon 3, candidat à l'Agrégation d'Allemand à l'École normale supérieure de Lyon, 22 ans)

## 1.5. L'imprimé, un support évolutif

Le livre imprimé peut connaître un nouvel essor avec les documents nativement numériques. En effet, les auteurs produisent maintenant leurs textes sous forme électronique. Suite à cette évolution technologique, les systèmes d'impression à la demande ont vu le jour. On peut désormais imprimer un livre dans la quantité souhaitée. Les écrivains qui n'ont pas trouvé d'éditeur peuvent publier leur ouvrage grâce à ce système, qui est ainsi très favorable à l'autoédition. De l'autre côté, les éditeurs peuvent également, par le système d'impression à la demande, proposer leurs ouvrages qui sont épuisés. C'est ce que propose le site Unibook.com<sup>182</sup> par exemple. La maison d'édition Hachette a également investi dans ce secteur : elle a ouvert début 2010 un service d'impression à la demande ; Hachette Livres imprime certains ouvrages épuisés à partir du fichier numérique. Ceci concerne surtout les ouvrages intéressant un nombre restreint de publics, comme les essais, les ouvrages universitaires ou techniques, soit quelques centaines de titres actuellement.

Par ailleurs, hormis le circuit de l'édition, des acteurs majeurs du Web, en particulier du Web 2.0, ont tendance à se tourner vers l'imprimé. *Wikipédia*, par exemple, propose maintenant à l'internaute de créer un livre à partir des articles wiki de son choix<sup>183</sup>.

<sup>181</sup> CENTRE NATIONAL DU LIVRE et IPSOS. *Communiqué de presse. Le livre sera-t-il numérique ?...*, op. cit.

<sup>182</sup> <<http://www.unibook.com/>> [consulté le 06 décembre 2010].

<sup>183</sup> WIKIPÉDIA. *Créateur de livres*. [en ligne]. [consulté le 06 décembre 2010].

URL :

<[http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Sp%C3%A9cial:Livre&bookcmd=book\\_creator&referer=Wikip%C3%A9dia%3AAccueil+principal](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Sp%C3%A9cial:Livre&bookcmd=book_creator&referer=Wikip%C3%A9dia%3AAccueil+principal)>

Une autre innovation concernant le livre imprimé, couplé avec les possibilités des TIC, est le livre à la « réalité augmentée » : le livre imprimé, relié à un ordinateur et une webcam, ou bien à un téléphone, est complété par des éléments fictifs. Dans cette optique, l'éditeur Robert Laffont et Orange ont publié l'« hyperlivre » : *Le sens des choses*, de Jacques Attali<sup>184</sup>. C'est un livre imprimé qui, par des codes à barre type 2D, ou *flashcodes*, permet d'accéder à des contenus multimédias additionnels (images, vidéos, interactivité, contenus actualisés) *via* son mobile ou l'internet.

Outre ces évolutions rendues possibles par les potentialités des TIC, l'imprimé peut retrouver un certain dynamisme face à la concurrence des nouveaux supports de l'information. Par exemple, alors que les documentaires en version imprimée sont en concurrence avec l'internet, les éditeurs ont innové en développant dans leurs documentaires un autre rapport texte/image, et en proposant des documentaires misant sur l'esthétisme et une certaine qualité éditoriale<sup>185</sup>. Ainsi, les nouveaux livres de recettes ne proposent plus simplement des textes de recettes traditionnelles. Les textes sont accompagnés d'un véritable voyage culinaire avec images, anecdotes, informations sur les pays ou régions d'où proviennent les recettes. Ce sont des ouvrages de niche qui présenteront la cuisine du Liban, d'Italie, ou celle des verrines<sup>186</sup>. Les éditeurs s'adaptent donc à la concurrence de l'internet, et les bibliothèques suivent ces évolutions.

Le support imprimé apparaît ainsi être un support évolutif : il peut retrouver un nouveau dynamisme en s'associant aux possibilités du numérique, et s'adapter aux changements économiques, sociaux et culturels.

Les avantages propres aux documents imprimés sont donc encore bien présents et déterminants. D'un autre côté, si ces avantages sont analysés de façon objective, notre relation au document imprimé est également déterminée par des logiques plus ou moins rationnelles et plus ou moins conscientes qui détermineront nos choix pour ce support plutôt que pour l'électronique.

## **2. DES LOGIQUES DIVERSES, QUI CONDITIONNENT NOTRE RAPPORT AUX DOCUMENTS IMPRIMÉS**

Les avantages et inconvénients des différents types de supports, imprimés et électroniques, motivent notre choix dans leur utilisation. Toutefois, diverses logiques conditionnant notre rapport à l'imprimé peuvent aussi provenir de représentations qu'on entretient vis-à-vis de celui-ci : la logique muséale et la logique sentimentale, qui doivent être secondaires dans la réflexion à mener par les bibliothèques sur la place à accorder aux documents imprimés, et enfin la logique de contenu qui, elle, est prioritaire.

### **2.1. Logique muséale**

La logique muséale peut être présente en bibliothèques de façon plus ou moins importante. De nombreuses BM, en particulier les 54 Bibliothèques municipales classées (BMC)<sup>187</sup>, détiennent des collections patrimoniales issues de la Révolution française et

---

<sup>184</sup> ORANGE-PORTAIL. *Bienvenue dans l'hyperlivre* [en ligne]. Paris : GIE Orange Portail, 27 août 2009 [consulté le 10 décembre 2010].

URL : <<http://www.orange-innovation.tv/hyperlivre/fr>>

<sup>185</sup> Entretien avec Pierre Chagny, directeur du réseau des Médiathèques de Villeurbanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

<sup>186</sup> *Ibid.*

<sup>187</sup> DESRICHARD, Yves. Les bibliothèques et leurs territoires. In ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2010, p. 111.

appartenant à l'État. D'autres bibliothèques détiennent des fonds patrimoniaux de grande valeur, notamment les bibliothèques des collectivités territoriales. Ces fonds, principalement constitués de livres anciens d'intérêt local, ont en général un caractère rare ou précieux. Certaines bibliothèques universitaires ont également des fonds anciens ou d'intérêt local qu'elles mettent en valeur, telles la BIUM ou bien la BNU.

Cette logique muséale, qui fait des livres des objets de contemplation, se retrouve dans des bibliothèques ayant une véritable politique de valorisation de leurs fonds auprès du public. C'est le cas pour la Bibliothèque de Wolfenbüttel, ou la *Bibliotheca Augusta*, en Allemagne, qui conserve des fonds du Moyen Âge et de l'époque moderne, notamment des impressions rares et précieuses, comme la Bible à 36 lignes de Gutenberg et la Bible traduite par Luther et sortie de presse en 1540<sup>188</sup>. Des réserves visitables y ont été aménagées ; une partie de leurs fonds anciens sont présentés sur des étagères munies de grandes vitres, semblables à celles d'un musée. Le visiteur se promène ainsi dans les magasins.

Les livres d'artistes participent également de cette logique muséale. L'aspect physique, concret du document compte en effet autant que son contenu, et il est difficile de les apprécier dans leur version numérisée. À titre d'exemple, la BnF reçoit en dépôt légal les livres d'artistes contemporains français. Étant donné les caractéristiques physiques spécifiques de ces documents, on peut penser qu'ils ne seront jamais remplacés par leurs versions numériques. Certains de ces livres en effet renferment des objets, ou bien sont fabriqués à partir d'un papier très précieux.

Bien que ces cas soient extrêmes, ils donnent un exemple de documents qui peuvent être considérés comme des objets de musée et ayant une valeur esthétique.

La logique muséale peut aussi reposer sur la valeur intellectuelle des fonds, qui reste attachée au document physique. Dans ce cadre, la collection prime sur le document seul, en tant que construction intellectuelle, dans un contexte précis<sup>189</sup>. Comme une collection de musée, la valeur des documents vient du contexte dans lequel ils ont été reçus. La BnF a par exemple reçu en don la bibliothèque philosophique d'Alexandre Kojève<sup>190</sup>. Les livres de ce philosophe étaient rangés d'une manière très précise, selon une disposition spécifique. L'objectif de la BnF est de laisser en l'état le plus fidèle possible l'emplacement des livres, afin de garder la logique intellectuelle de Kojève. Toutefois, cette logique muséale peut comporter des travers : l'affectif peut facilement supplanter le raisonné.

On peut retrouver la logique muséale dans la relation que certains publics entretiennent à l'imprimé. Pour ceux-ci, le fait d'avoir une bibliothèque de livres visibles met en valeur un certain degré de culture :

« (...) je préfère les livres [imprimés], ne serait-ce que pour les mettre dans une bibliothèque, de sorte que les gens disent « il y a beaucoup de livres. »

(Bibliothèque de Droit et de Philosophie, SCD Lyon 3, étudiant en M2 de Philosophie à l'Université Lyon 3, 24 ans)

...et un certain souci d'esthétisme lié à l'objet livre :

<sup>188</sup> Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel [en ligne].

URL : <http://www.hab.de/index.htm> [consulté le 12 novembre 2010].

<sup>189</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet...*, op. cit., p 124-125.

<sup>190</sup> FILONI, Marco. La bibliothèque philosophique d'Alexandre Kojève. In DE LUSSY, Florence. *Hommage à Alexandre Kojève. Actes de la « Journée A. Kojève » du 28 janvier 2003* [en ligne]. Paris : BnF, 2003, p. 105-132 [consulté le 12 novembre 2010].

URL : < <http://editions.bnf.fr/pdf/telecharger/Kojeve.pdf> >

« (...) je conserve encore une espèce de volupté du livre. De l'objet livre. J'aime l'objet livre. J'ai une bibliothèque qui n'est pas composée que de livres de poche. J'aime la beauté d'un livre. »

(SCD Lyon 3, enseignant-chercheur en Langue italienne à l'Université Lyon 3, 59 ans)

Bien que cette représentation du livre comme objet sacralisé ne soit plus généralisée, elle demeure tout de même encore bien présente dans les schémas mentaux.

## 2.2. Logique sentimentale

La lecture est encore intimement liée à l'objet livre dans les représentations collectives. Le sentiment de possession d'un objet entre en ligne de compte. Cette logique sentimentale n'est normalement pas à prendre en compte en ce qui concerne les bibliothèques. Cependant, elle reste très forte quand on interroge le public.

« J'ai besoin que le livre fasse partie de moi, de mon paysage avant que je commence à lire. Il y a beaucoup de livres au pied de mon lit (...). Je sais que c'est les miens, donc j'ai le temps de les lire. » (MLIS, mère au foyer, 54 ans)

« (...) Je pense que je préfère avoir un livre dans les mains, le papier c'est quelque chose d'important. » (MLIS, lycéenne, 16 ans)

Le recueil d'entretiens entre Umberto Eco et Jean-Claude Carrière fait partie de cette logique sentimentale. Bibliophiles, ils sont amoureux de l'objet livre, comme ils nous le montrent dans l'ouvrage d'entretiens *N'espérez pas vous débarrasser des livres*, rempli d'anecdotes à ce sujet<sup>191</sup>.

De même que d'un côté certains sont sentimentalement attachés à l'objet livre imprimé, de l'autre certains tiennent à avoir un fichier numérique en leur possession. Les publics interrogés lors de l'enquête menée par IPSOS pour le CNL sur les usages du livre numérique déclarent préférer le téléchargement intégral à la lecture d'un livre en accès illimité sur Internet : on ne possède pas vraiment le livre lorsqu'on y a juste accès<sup>192</sup>.

## 2.3. Logique de contenu

Auparavant, contenu et contenant étaient physiquement liés, à travers le document imprimé. Aujourd'hui, ils peuvent être dissociés. Un même contenu peut être disponible sur un support imprimé ou un support électronique. La logique de contenu déterminera notre choix d'utilisation entre un document imprimé et un document électronique. Par exemple, dans l'étude commanditée par le *Research Information Network* et le *Consortium of research libraries in the British Isles* citée plus haut, 91% des chercheurs interrogés en 2006 étaient d'avis que la mise à disposition des ressources en ligne est l'enjeu le plus important dans les missions des bibliothèques<sup>193</sup>. On relève des différences entre les disciplines : les chercheurs de Lettres, Langues et Sciences humaines (*Arts and Humanities*) fréquentent beaucoup plus la bibliothèque que ceux de Sciences dures, bien que leur nombre diminue. En 2001, 55% des chercheurs en Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines fréquentaient la bibliothèque, contre 48% en 2006. Alors qu'environ 31% des chercheurs en Physique fréquentaient la bibliothèque une fois par semaine en 2001, ils ne sont plus qu'environ 12% en 2006. 79% des chercheurs toutes disciplines confondues consultent la documentation électronique

<sup>191</sup> CARRIÈRE, Jean-Claude. ECO, Umberto. *N'espérez pas vous débarrasser des livres*. Paris : B. Grasset, 2009. 330 p.

<sup>192</sup> CENTRE NATIONAL DU LIVRE et IPSOS. Les publics du livre numérique..., *op. cit.*, p. 51 et p. 122.

<sup>193</sup> RESEARCH INFORMATION NETWORK AND CONSORTIUM OF RESEARCH LIBRARIES. *Researcher's use of academic libraries and their services...*, *op. cit.*, p. 10.

depuis leurs bureaux. Il existe des différences de point de vue entre les disciplines : 75% des chercheurs en Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines estiment que la documentation imprimée est utile, contre 34% en Sciences de la vie. Cette différence est en partie due au fait que l'offre de documentation électronique en ce qui concerne les périodiques est moins riche en Arts, Lettres et Langues que dans les autres disciplines. Les chercheurs interrogés dans cette étude déclarent que, dans l'idéal, ils souhaiteraient avoir toute la documentation disponible en ligne. Ensuite, les pratiques et les besoins concernant les types de publications sont différents selon les disciplines. Ainsi, les chercheurs en Sciences de la vie, en Physique et Sciences sociales estiment que les journaux, année en cours ou archives, sont très utiles, alors que les chercheurs en Arts, Lettres et Langues sont moins nombreux à être de cet avis. À l'inverse, les chercheurs en Physique estiment que les collections spécialisées et les ouvrages de référence sont peu utiles sous forme électronique, alors qu'ils considèrent que les actes de conférences sont importants.

On peut voir par cet exemple que la logique de contenu, entre les différentes disciplines universitaires, a une influence sur le choix que l'on peut faire entre utilisation de l'imprimé et utilisation de l'électronique. Cette logique de contenu peut nous amener à porter une réflexion approfondie sur les différentes typologies d'usages des documents électroniques et des documents imprimés.

### **3. ANALYSE DES DIFFERENTES TYPOLOGIES D'USAGES DES DOCUMENTS ELECTRONIQUES ET IMPRIMES**

Cette étude a pour ambition, malgré son caractère nécessairement limité, d'éclairer quelque peu le choix des professionnels des bibliothèques sur la place à accorder aux documents imprimés dans leurs établissements. Pour cela, nous allons tenter d'analyser les différents types d'usage des documents électroniques et des documents imprimés.

#### **3.1. Objectif**

L'objectif de cette analyse est de remettre en question les idées reçues, selon lesquelles les imprimés ne seraient destinés qu'à une population âgée ou à une population maîtrisant mal les nouvelles technologies. Cette question doit être analysée suivant des critères objectifs. Ces critères permettront de prendre une décision pour la place à accorder à la documentation imprimée dans les futures bibliothèques en regard de l'offre des ressources électroniques. Il n'y a pas une solution unique car les contextes à considérer sont très variés et concernent différents acteurs :

- Les différents types de bibliothèques, principalement les BM et les bibliothèques des établissements de l'enseignement supérieur. En ce qui concerne les BDP, les problématiques concernant la place de l'imprimé sont les mêmes que celles des BM, notamment en milieu rural, puisque les BDP desservent ce type de bibliothèques. En BDP même, la proportion du temps consacré à la transmission des imprimés est à la baisse. Les BDP ont surtout aujourd'hui un rôle de conseil et de formation à la médiation auprès des publics, rôle auquel elles se consacrent de plus en plus<sup>194</sup>. Nous nous concentrerons donc, pour notre analyse, exclusivement sur les BM et les

<sup>194</sup> Entretien téléphonique avec Corinne Sonnier, directrice de la Bibliothèque départementale des Landes et directrice de l'Association des Directeurs de BDP, le 30 septembre 2010.

bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur. Comme il a été dit dans l'introduction, nous ne nous occuperons pas des cas de la BnF ni de la BPI, qui sont trop spécifiques.

- Les usagers de ces bibliothèques.

S'ajoutent d'autres facteurs pouvant éventuellement influencer de manière plus ou moins importante sur la place à accorder à la documentation imprimée. L'offre éditoriale joue en particulier un rôle essentiel dans les choix que l'on fera entre documentation électronique et imprimée : si les ressources électroniques proposées sont diversifiées, abordables financièrement, de bonne qualité et accessibles grâce à des outils ergonomiques, elles seront davantage en concurrence avec l'imprimé.

Il serait utile d'analyser les différents contextes dans lesquels le débat se pose, et pour cela, de proposer des critères d'analyse précis.

### **3.2. Méthodologie**

Le choix entre documents imprimés ou documents électroniques ou, au contraire, le mariage des deux dépendent des missions de la bibliothèque et des objectifs que celle-ci s'est fixés, de la typologie de ses publics, et enfin de la typologie même des documents.

#### **3.2.1 . Critères d'analyse des établissements**

Selon le type d'établissement, on accordera une importance plus ou moins grande aux documents électroniques et aux documents imprimés. Ainsi, les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur sont davantage susceptibles d'avoir recours aux ressources électroniques que les BM.

##### ***a. Missions***

Les missions qu'ont à remplir les bibliothèques sont en général les mêmes quels que soient les types de bibliothèques, mais avec des variantes en fonction de leur typologie. L'ouvrage *Le métier de bibliothécaire*<sup>195</sup> référence les missions essentielles dévolues aux bibliothèques. Nous ne relèverons que les missions qui peuvent influencer sur la place à accorder aux documents imprimés et électroniques au sein des établissements :

- *Une mission de conservation de la production artistique et intellectuelle.* Cette mission concerne surtout les bibliothèques qui ont des fonds patrimoniaux, en particulier les BM. La mission de conservation du patrimoine va de pair avec l'enrichissement de la collection patrimoniale existante, comme par exemple à la BM de Dijon où l'un des points forts des collections patrimoniales est le fonds culinaire et œnologique<sup>196</sup>. Toutefois, les bibliothèques de l'enseignement supérieur peuvent également avoir des fonds patrimoniaux, telles la Bibliothèque de Sciences Po Paris, la BNU, la BIU de la Sorbonne. Elles conservent un patrimoine écrit dont elles vont pouvoir user en tant que valeur ajoutée<sup>197</sup>. Ces collections peuvent comprendre notamment les travaux de recherche de l'université, les publications de créateurs et

---

<sup>195</sup> AROT, Dominique. Les missions des bibliothèques. In ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, p. 56-58.

<sup>196</sup> BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DIJON. *Vin et gastronomie* [en ligne]. Dijon : Ville de Dijon [consulté le 12 novembre 2010].

URL : <<http://www.bm-dijon.fr/opacwebaloes/index.aspx?IdPage=129>>

<sup>197</sup> Entretien téléphonique avec François Cavalier, directeur de la bibliothèque de Sciences Po Paris, le 06 octobre 2010.

chercheurs locaux. Par exemple, le réseau des bibliothèques du *Massachusetts Institute of Technology*, par la plate-forme *DSpace@MIT*, reçoit, conserve et met à disposition les travaux des personnels de l'Université. Celle-ci a adopté une politique de mise à disposition gratuite des travaux de tous ses membres<sup>198</sup>. Les bibliothèques ayant des fonds moins importants seront plutôt appelées à devenir fournisseurs de services<sup>199</sup>.

- *Une mission d'accès à l'information, de communication et de diffusion auprès du public*, à des fins d'information, de loisir, d'éducation et de culture, selon les attentes et les pratiques des différents publics. Cette mission se traduit par l'établissement d'une politique documentaire.
- *Une mission favorisant la rencontre et l'échange entre les publics*, à travers l'organisation de débats et de conférences. Cette mission est courante en BM, et l'est de plus en plus en bibliothèques de l'enseignement supérieur. L'aspect physique du lieu bibliothèque joue ici un rôle important.
- *Une mission d'action culturelle*, qui contribue à la promotion et à la diffusion de la création culturelle. Cette mission peut être assurée en partenariat avec d'autres acteurs de la vie culturelle, en particulier avec les autres acteurs de la chaîne du livre.
- *Une mission de soutien à la formation initiale et continue*, à travers les collections et les possibilités d'autoformation. Dans les BM, cela va par exemple se traduire par des ateliers de familiarisation avec l'outil informatique et des ateliers internet. Un exemple fameux est le modèle des *Idea Stores*, développé dans le quartier *Tower Hamlets* de la ville de Londres, qui propose à côté de ses collections des formations diverses, qui vont de l'alphabétisation auprès d'un public plutôt défavorisé à des cours de cuisine. En ce qui concerne les bibliothèques des établissements de l'enseignement supérieur, outre les collections physiques qui participent pleinement à la formation des publics, des cours en ligne sont proposés sur les ENT de leur université<sup>200</sup>. Les bibliothèques sont amenées à jouer un rôle important dans la diffusion de ces ressources, comme le fait le Centre de documentation de Sciences Po Lyon, qui propose des modules d'autoformation en ligne sur la sensibilisation au plagiat, l'environnement documentaire, l'utilisation de la feuille de style pour les travaux universitaires<sup>201</sup>.

En fonction des missions sur lesquelles les établissements se concentreront, ceux-ci auront tendance à privilégier un support plutôt qu'un autre. Par exemple, la mission de diffusion auprès du public est un grand enjeu pour les bibliothèques des établissements de l'enseignement supérieur dans le choix des supports : un accès immédiat, une offre

<sup>198</sup> CAISSE DES DÉPÔTS, ORGANISATION DE COORDINATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES et CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉS. *L'université numérique. Éclairages internationaux* [en ligne]. Paris : Caisse des Dépôts, juin 2010, p. 91-101 [consulté le 18 août 2010].

URL : <[http://www.cpu.fr/uploads/tx\\_publications/Eclairages\\_internationaux\\_de\\_l\\_universite\\_numerique.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/Eclairages_internationaux_de_l_universite_numerique.pdf)>

<sup>199</sup> Entretien téléphonique avec François Cavalier, directeur de la Bibliothèque de Sciences Po Paris, le 06 octobre 2010.

<sup>200</sup> ÉDUCNET. *Services numériques. Les espaces numériques de travail (ENT). Définition* [en ligne]. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 2010. Date de publication : 02 avril 2010 [consulté le 08 décembre 2010].

URL : <<http://www.educnet.education.fr/services/ent/>>

<sup>201</sup> SERVICE DE DOCUMENTATION DE SCIENCES PO LYON. *Les formations proposées par le Service Documentation Nouvelles Technologies* [en ligne]. Lyon : Web de la Doc [consulté le 08 décembre 2010].

URL : <<http://doc.sciencespo-lyon.fr/Formation/formation.html>>

renouvelée sont importants pour ces bibliothèques, alors que les BM vont s'axer sur les missions d'action culturelle, de rencontre et d'échange par exemple, lesquelles se déroulent principalement dans le lieu physique de la bibliothèque, autour d'ouvrages et de nouvelles parutions. Le support physique reste important dans les phénomènes d'interaction en présentiel. Michel Melot rappelle qu'il faut distinguer les bibliothèques qui ont comme mission prioritaire la conservation des documents de celles qui se donnent pour mission première les services auprès des publics<sup>202</sup>.

### **b. Thématique**

En fonction des disciplines ou thématiques principales de la bibliothèque, les supports imprimés ou électroniques seront plus ou moins privilégiés. Ainsi, les avancées scientifiques dans le domaine des Sciences dures, ou bien dans celui du Droit, demandent un renouvellement fréquent de la documentation, car celle-ci devient vite obsolète<sup>203</sup>. Il est donc impératif, pour les établissements qui sont axés principalement sur ces thématiques, d'avoir les ressources électroniques en ligne correspondantes. Dans le cas de l'Histoire et plus généralement des LSH, bien que de nombreuses publications voient le jour, l'impératif du renouvellement des documents se fait beaucoup moins sentir.

## **3.2.2 . Critères d'analyse des usagers**

Les usagers doivent être au centre de la réflexion.

### **a. Âge**

Aujourd'hui, l'âge conditionne encore notre rapport à l'électronique et à l'imprimé, comme le souligne Olivier Donnat dans son enquête *Les pratiques culturelles des Français à l'heure d'Internet* :

*« Aussi est-il souvent utile, pour appréhender la diversité actuelle des modes d'articulation de l'internet avec les médias ou les formes d'accès à la culture qui lui préexistaient et évaluer à sa juste mesure l'impact de la révolution numérique, de regarder la société française comme l'addition de quatre générations « produites » dans des conditions très différentes et plus ou moins en phase avec les générations successives de technologies apparues ces trente dernières années, selon l'âge qu'elles avaient au moment de leur diffusion. »<sup>204</sup>*

Olivier Donnat répartit la société en quatre générations : la génération née avant la Première Guerre mondiale, la génération des baby-boomers, la génération des 30-40 ans, la génération des moins de 30 ans. Ces générations n'auront pas le même rapport à l'imprimé et à l'électronique, ce dont les bibliothèques doivent tenir compte. Les personnes plus âgées, peu familiarisées avec l'utilisation des supports numériques, ne choisiront pas spontanément ceux-ci pour lire un document. Les habitudes de lecture acquises tout au long de la vie marquent profondément notre rapport à l'imprimé, comme le relève ce doctorant en Philosophie interrogé sur les avantages de l'imprimé :

*« (...) l'avantage d'avoir des étalages de livres en papier c'est de pouvoir s'y promener et découvrir des livres à la volée. (...) je me demande si ce point de vue*

<sup>202</sup> MELOT, Michel. *La sagesse du bibliothécaire*. Paris : L'Œil neuf éditions, 2004, p. 66.

<sup>203</sup> BRULEY, Caroline et N'GUYEN, Claire. Le panorama de l'offre éditoriale en sciences, technique et médecine (STM). In CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques...*, op. cit., p. 58 ; LOHISSE, André, SIBILLE, Chantal et STOLL, Mathieu. Le panorama des ressources électroniques en lettres et sciences humaines et sociales. In CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques...*, op. cit., p. 45.

<sup>204</sup> DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique...*, op. cit., p. 11.

*n'est pas relatif... On sort d'une génération qui a beaucoup l'habitude de manipuler les objets physiques. Mais il est possible que la nouvelle génération, elle, ne voie pas la difficulté à se promener dans les bibliothèques numériques. »*

(SCD Lyon 3, doctorant en Philosophie à l'Université Lyon 3, 36 ans)

Les jeunes publics sont bien sûr plus enclins à préférer la lecture de documents sur écran, bien que cela ne soit pas systématique :

*« C'est finalement difficile de trouver de la documentation électronique sur tous les thèmes qu'on souhaite (...). On ne peut pas vraiment trouver tout ce qu'on trouverait à la bibliothèque. Il y a beaucoup, beaucoup de livres, de magazines qu'on trouverait pas sur internet... ou de façon électronique.*

*- Et si jamais ils étaient disponibles sur internet qu'est-ce que vous préféreriez ?*

*- La version sur internet. »* (MLIS, étudiant en L1 de Sociologie, 22 ans)

Toutefois, on peut supposer que le critère de l'âge sera à l'avenir de moins en moins déterminant : les générations futures seront des *digital natives*, et n'auront plus le même rapport à l'imprimé que les personnes nées avant l'explosion des ressources électroniques.

### ***b. Logiques d'usage***<sup>205</sup>

Les logiques d'usage vont aussi conditionner le choix des supports. L'enquête IPSOS commandée par le CNL décrit les usages de l'imprimé en fonction des besoins<sup>206</sup>, qu'on peut plus justement appeler logiques d'usage. Cette typologie des logiques d'usage a été confirmée par les entretiens auprès des professionnels des bibliothèques ainsi que lors de notre enquête menée auprès des publics.

Il est utile d'établir une distinction entre les logiques d'usage spécifiques aux lectures professionnelles ou lectures d'étude d'un côté, et celles qui sont spécifiques aux lectures de loisir et de détente de l'autre.

#### Lectures professionnelles ou lectures d'étude

- Les documents imprimés permettent une lecture approfondie que la lecture sur support numérique permet difficilement. Ce type de lecture se retrouve dans le cas d'ouvrages qui servent à consolider les connaissances, comme les essais politiques, philosophiques, historiques. Ces types de documents, privilégiés par les plus gros lecteurs, sont moins concernés que d'autres par le passage au numérique. Toutefois, des plates-formes proposent des livres électroniques dans ces domaines : Numilog, Amazon, Cyberlibris.
- Les lectures professionnelles, ou lectures académiques, sont davantage en concurrence avec des contenus sur l'internet, et les versions imprimées ont souvent leur version en ligne. C'est le cas par exemple des périodiques

<sup>205</sup> Dans la notion de logique d'usage, on prend en compte le fait que les usagers sont placés dans des situations qui fournissent du sens à leurs pratiques. On analyse les comportements des usagers en s'appuyant sur la pluralité qui les constitue. La notion de besoin ignore l'utilisateur dans son environnement social. Voir POISSENOT Claude, RANJARD Sophie, *Usages des bibliothèques : Approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2005, p. 241-276.

<sup>206</sup> CENTRE NATIONAL DU LIVRE et IPSOS. Les publics du livre numérique..., *op. cit.*, p. 14; GIFFARD, Alain. La lecture numérique peut-elle se substituer à la lecture classique ? *Dazibao* [en ligne]. Avril 2010, n°24 [consulté le 12 novembre 2010]. URL : <[http://www.livre-paca.org/index.php?show=dazibao&id\\_dazibao=110&type=5&article=1604](http://www.livre-paca.org/index.php?show=dazibao&id_dazibao=110&type=5&article=1604)>

scientifiques. C'est le cas également pour les actes de colloques publiés, comme le fait l'*Institute of Electrical and Electronic Engineers (IEEE)*<sup>207</sup>, ou encore les thèses. On retrouve ce type d'utilisation dans la déclaration suivante, autant chez les enseignants-chercheurs :

*« Pour moi, l'utilisation de la bibliothèque c'est surtout une utilisation informatique de la bibliothèque de l'université. Je m'en sers pour tout ce qui est à la fois production scientifique et également pour préparer des présentations, des cours (...). Internet a complètement révolutionné la manière d'accès à l'information médicale. Aujourd'hui beaucoup de revues sont en ligne. Alors ça dépend des revues, mais on a accès via internet aux anciens numéros. Donc ça va, selon les revues de 5, 10, 15 ans d'archives disponibles sur internet. »*

(SCD Lyon 1, praticien hospitalier aux Hospices civils de Lyon, 40 ans)

...que chez les étudiants :

*« Est-ce que tu peux me dire quels types de documents tu utilises à la bibliothèque : documentation papier, CD, DVD, documentation électronique, et pour quels objectifs ?*

*- C'est surtout pour mes études, donc j'utilise beaucoup de livres de chimie, des annales, et des articles. Beaucoup d'articles.*

*- Des articles de périodiques?*

*- Oui. Et ça, j'en cherche aussi beaucoup sur internet, avec SCI Finder. »*

(SICD 1 Grenoble, étudiante en M2 de Chimie à l'Université Joseph-Fourier de Grenoble, 22 ans)

Ces deux types de lecture, lecture d'étude approfondie et lecture d'étude ponctuelle, qui sont notamment propres au contexte des bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur, se retrouvent dans les déclarations suivantes :

*« (...) quand j'ai besoin d'un renseignement ponctuel dans un livre, je me contente du numérique. Si je veux étudier le livre un peu à fond, je préfère y aller [à la bibliothèque pour consulter la version papier]. Ou j'y vais en complément. »*

(SCD Lyon 3, enseignant-chercheur en Histoire à l'Université Lyon 3, 52 ans)

Autre exemple :

*« - Qu'est-ce qui vous ferait pencher plus sur un type de support que sur l'autre?*

*- En fait comme j'utilise les deux... Pour moi, la documentation électronique, c'est plus pour obtenir une information précise rapidement (...). Le côté électronique, c'est pour avoir l'information en quelques minutes et pas en quelques jours. Le côté papier, c'est plus pour avoir le temps de lire les choses intéressantes facilement, sans avoir à lire à l'ordinateur quelque part (...). Sur la partie électronique, c'est plus les aspects recherche d'informations. C'est plus facile en électronique, souvent, de chercher l'information précise que l'on cherche entre plusieurs livres, plusieurs chapitres de livres, ou plusieurs articles, de trouver exactement ce que l'on veut. »*

<sup>207</sup> Voir la rubrique *Conference Proceedings* de la bibliothèque électronique de IEEE, IEEE Xplore : IEEE : *IEEE Xplore. Digital Library*. IEEE, 2010 [consulté le 19 novembre 2010]. URL : <<http://ieeexplore.ieee.org/xpl/conferences.jsp>>

(SICD1 Grenoble, enseignant-chercheur en Informatique à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, 38 ans)

- Les différences de niveaux conditionnent également l'utilisation de la documentation électronique ou de la documentation imprimée<sup>208</sup>. Ainsi, les étudiants en Licence utilisent davantage la documentation imprimée que la documentation électronique, à l'inverse des doctorants et des chercheurs, qui utiliseront plutôt la documentation électronique. C'est ce qu'ont confirmé de nombreux professionnels travaillant dans les SCD, comme au SCD de l'Université Littoral Côte d'Opale<sup>209</sup>. C'est également ce que nous avons constaté lors de notre enquête auprès des publics de BU. Les étudiants en Licence interrogés<sup>210</sup> utilisent surtout des monographies et parfois des articles de revues en version imprimée, à part l'étudiante en L3 de Droit ; celle-ci recourt de temps en temps à la documentation électronique pour consulter les cas de jurisprudence qui ne sont pas disponibles en version imprimée à la bibliothèque. En revanche, tous les enseignants-chercheurs ou doctorants interrogés<sup>211</sup> consultent régulièrement les ressources électroniques, soit de la bibliothèque, soit extérieures à la bibliothèque, à des degrés divers.

### Lectures de loisir et de détente

- Lorsque la lecture est envisagée comme une activité de détente et de loisir, les genres de prédilection sont avant tout les romans, les nouvelles, les BD, sous forme imprimée<sup>212</sup> :

« *Quelles sont tes habitudes de lecture chez toi ? Qu'est-ce que tu lis en général ?*

- *J'aime beaucoup tout ce qui est romans historiques. La science-fiction aussi, j'aime bien. Je lis aussi du manga. Enfin, j'ai une lecture assez variée quand même. J'aime tout ce qui est BD genre Tintin, Astérix et compagnie. Puis j'aime bien la littérature qu'on va appeler classique.*

- *Et ça c'est toujours sous format papier, finalement ?*

- *Toujours. »*

(SCD Lyon 1, étudiante en 5<sup>e</sup> année de Médecine à l'Université Lyon 1, 24 ans)

C'est une lecture en continu, qui se déroule du début à la fin du document. Cette dimension de loisir et de plaisir liée à l'imprimé se retrouve dans les réponses des publics des BM interrogés lors de notre enquête : sur les 10 usagers interrogés, 6 déclaraient emprunter des romans pour le plaisir, 5 déclaraient lire des magazines imprimés pour le loisir.

<sup>208</sup> CHOUREU, Pierre. Collections numériques, collections physiques..., *op. cit.*

<sup>209</sup> Réponse par courriel de Géraldine Barron, responsable de la BU de Calais et responsable de la Coordination de la documentation recherche et des ressources électroniques, le 27 septembre 2010 ; entretien commun avec Jean Bernon, directeur du SCD Lyon 3, et avec Nathalie Caritoux, responsable de la politique documentaire du SCD Lyon 3, le 14 septembre 2010.

<sup>210</sup> Dont une étudiante en L3 de Biologie, une étudiante en L3 de Droit, un étudiant en L2 de Géographie, un étudiant en L3 d'Informatique.

<sup>211</sup> Enseignants-chercheurs en Chimie, Droit, Gestion, Histoire, Informatique, Langues, Médecine, Sciences de l'Ingénieur, et doctorants en Philosophie et en Planétologie.

<sup>212</sup> Entretiens avec Bertrand Calenge, directeur par intérim de la Bibliothèque municipale de Lyon, le 31 août 2010, et avec Pierre Chagny, directeur du réseau des Médiathèques de Villeurbanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Les ouvrages pratiques, ayant une vocation utilitaire, comme le bricolage, le jardinage, la cuisine sont consultés de façon ponctuelle. C'est plus de la consultation que de la lecture. Ces ouvrages sont en concurrence avec l'internet<sup>213</sup>.

### **c. Rapports à l'imprimé et à la lecture**

En fonction de ces logiques d'usage, l'étude IPSOS pour le CNL déjà mentionnée ci-dessus distingue trois profils de lecteurs, qui entretiennent un lien plus ou moins fort avec l'imprimé, et plus généralement avec la lecture<sup>214</sup>. On peut reprendre cette typologie, en la croisant avec les déclarations que nous avons pu recueillir lors de notre enquête auprès des publics :

- Les « affectifs » : ils valorisent le plaisir de lire et celui procuré par l'objet livre. La dimension sensorielle est forte. Ce sont surtout des lecteurs de romans motivés par le besoin d'évasion, et qui ne dissocient pas le contenu du contenant. Ils sont peu ou pas intéressés par le livre numérique, qui renvoie à un univers matériel et froid. Ils ont des pratiques sédentaires de lecture et lisent 3 à 5 livres par mois.

On reconnaît cette catégorie de lecteurs dans des remarques relevées lors de notre enquête :

*« Moi j'adore les livres [imprimés]. Parce que je trouve que c'est physique. J'aime bien avoir quelque chose à manipuler. »*

(SCD Lyon 1, étudiante en 5<sup>e</sup> année de Médecine à l'Université Lyon 1, 24 ans)

Ou bien :

*« Des fois on tourne une page, dans un vrai livre, puis on revient. Pas dans un faux livre. Le livre, c'est sacré (...). Mon fils, avec sa première paye, il est allé s'acheter une BD. C'est de famille. »* (MLIS, mère au foyer, 54 ans)

- Les « pragmatiques » : ils valorisent le contenu et sont peu attachés au contenant. Ils voient des limites frustrantes propres à l'objet livre : le document imprimé est encombrant une fois lu, et il est peu pratique à transporter. Ce sont des lecteurs à la fois de romans et d'ouvrages plus techniques. Ils lisent donc pour le contenu mais sont peu attachés au contenant. Ils lisent en moyenne 3 livres par mois, parfois de façon nomade. Ils peuvent potentiellement être intéressés par le livre numérique et sont susceptibles de l'apprécier pour ses avantages pratiques, comme le montre ce lecteur interrogé en bibliothèque municipale :

*« Il faudrait que je puisse tester l'e-book. Parce que l'écran sur (...) ordinateur portable c'est pas bien terrible. (...) S'il y avait des revues en ligne accessibles sur un support approprié, adapté, alors oui, pourquoi pas ? Je suis pas papier... parce que c'est le papier : le papier parce que c'est quand même assez agréable. Mais d'un autre côté, (...) les e-books semblent assez...chers (...). Si les livres se diffusent par voie électronique de façon agréable, peut-être que la bibliothèque en tant que lieu même sera amenée à évoluer, mais sur le fond, ce à quoi je tiens, c'est à ce que la collectivité publique (...) capitalise, si vous voulez, un ensemble de savoirs, de richesses culturelles et les diffuse. C'est quand même ça, l'essentiel, sur le fond. »* (BM de la Part-Dieu, fonctionnaire de mairie, 57 ans)

<sup>213</sup> CENTRE NATIONAL DU LIVRE et IPSOS. Les publics du livre numérique..., *op. cit.*, p. 14 ; entretien avec Bertrand Calenge, directeur par intérim de la Bibliothèque municipale de Lyon, le 31 août 2010.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 16.

- Les personnes qui ont une faible pratique de la lecture sont les « distants » : ils n'ont pas d'attachement au livre en tant qu'objet, et n'ont qu'une relation très occasionnelle à la lecture. Ce sont des lecteurs de romans ou d'autobiographies, surtout des best-sellers. Ils ont de la distance à la fois par rapport au contenu et par rapport au contenant. Ils lisent de 2 à 6 livres par an. Ce sont des lecteurs potentiellement très intéressés par le livre numérique, qui représente un mode de lecture facilité et plus attrayant. Nous n'avons pas rencontré une typologie semblable de publics lors de notre enquête en bibliothèques. Ceci peut paraître logique puisque la bibliothèque reste, dans les représentations sociales, le lieu par excellence de l'activité de lecture et du livre imprimé.

### 3.2.3 . Critères d'analyse des documents

Les documents, selon les objectifs pour lesquels ils ont été écrits, et selon les publics visés, sont plus ou moins appropriés au support imprimé ou au support électronique.

#### a. Typologie

On peut reprendre les concepts de Bertrand Calenge, exposés dans son ouvrage *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*<sup>215</sup>, dans lequel il relève que les imprimés peuvent se répartir en deux types :

- Les imprimés de type monographie, qui représentent un état achevé et daté du savoir. Ils sont clos.
- Les imprimés de type périodique, qui sont des documents en construction continue, et qui font état de l'évolution de l'information. Gérer un périodique c'est, pour Bertrand Calenge, gérer un flux.

Or, avec l'évolution des ressources électroniques, la différence entre monographies et périodiques devient aléatoire. Il faut désormais penser en termes de flux, qui sont des « opportunités de savoir qui dépendent non de leur contexte de production mais de leur contexte d'usage »<sup>216</sup>. Les bases de données électroniques, fréquemment mises à jour, dépassent la dichotomie monographies/périodiques.

Les périodiques, de par leur renouvellement régulier et constant de l'information ainsi que leur relative brièveté, sont bien appropriés au système des ressources électroniques, et cela plus que les monographies, qui mettent plus de temps à se renouveler :

*« 80% de nos activités, on les fait ensuite sur ordinateur et on a l'habitude de lire plein de choses, mais c'est sur des formats plus courts.*

*- Comme des articles...*

*- Voilà, c'est 3-4 pages, c'est une ou deux pages dans un site web, c'est des choses qui se résument à peu, alors que se dire « je vais chercher dans un livre... »*

(SICD1 Grenoble, enseignant-chercheur en Sciences de l'ingénieur à Grenoble INP, 45 ans)

Les documents imprimés vont davantage pencher vers le type monographie :

*« (...) un livre de philosophie théorique c'est une unité en soi, le support livre est assez agréable. »* (BM de Lyon, fonctionnaire de mairie, 57 ans)

<sup>215</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet...*, op. cit., p. 238.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 25.

Un autre critère de choix entre supports imprimés et/ou électroniques peut reposer sur les différents objectifs de numérisation<sup>217</sup>, également en fonction du contexte et des missions propres à la bibliothèque concernée :

- Ce que les bibliothèques ont en premier numérisé étaient les documents rares et précieux, particulièrement pour des objectifs de préservation et de diffusion. Leur accès sous forme électronique n'enlève donc rien au support original papier. La forme électronique ne supprime pas la nécessité d'avoir recours à l'original, d'autant plus que le document numérique ne possède pas toutes les caractéristiques de l'objet. Cela renforce la sacralisation de l'original.
- La numérisation de masse de collections imprimées concerne principalement des parties de collections présentant une signification particulière, qui appartiennent au patrimoine. On est ici aussi dans le domaine de la juxtaposition des ressources imprimées et des ressources électroniques. On conserve encore le papier.
- En revanche, les longues séries de périodiques imprimés qui sont accessibles en ligne sont objet de réflexion sur la pertinence de leur conservation dans les bibliothèques. Le support imprimé n'a en effet aucune valeur ajoutée par rapport au support électronique.

Les types de documents qui sont susceptibles de passer d'une version imprimée à une version entièrement électronique sont donc prioritairement les périodiques, si toutefois la bibliothèque concernée n'a pas une mission de conservation.

### **b. Genre**

Certains genres se prêtent plus que d'autres au support électronique ou au support imprimé, comme nous l'avons vu plus haut pour le cas des romans qui se prêtent mieux à l'imprimé, ou pour le cas des documentaires (encyclopédies) qui se prêtent bien au support électronique<sup>218</sup>.

### **c. Thématique**

Le critère de la fréquence de renouvellement de l'édition joue un rôle important pour savoir quel support on privilégiera. Cela dépend des thématiques et des sujets dont traite le document. Si l'édition d'un document est rapidement remplacée par une autre édition renouvelée, comme c'est le cas pour les mises à jour en Droit<sup>219</sup>, il est préférable d'abandonner la version imprimée pour la version électronique. Toutefois, la question se pose de savoir si l'on doit garder les anciennes éditions imprimées de certains documents. Le fait de conserver les anciennes éditions peut être important pour des raisons scientifiques, comme nous l'avons évoqué plus haut<sup>220</sup>.

Le critère de pérennité de l'information peut également être un élément déterminant et il est étroitement lié à la thématique du document. La littérature de détente, comme les romans, les nouvelles, la poésie, n'est pas concernée par cette exigence de pérennité de

---

<sup>217</sup> CHOURREU, Pierre. Collections numériques, collections physiques..., *op. cit.*

<sup>218</sup> VALADE, Jacques. La galaxie Gutenberg face au « big bang » du numérique. Par M. Jacques VALADE, fait au nom de la commission des Affaires culturelles [en ligne]. Paris : Sénat - Rapport d'information n° 468 (2006-2007) du 26 septembre 2007, p. 13 [consulté le 02 novembre 2010].

URL : <<http://www.senat.fr/rap/r06-468/r06-4681.pdf>>; Cf. *infra* partie 1 : sous partie « Les périodiques électroniques », p. 18-19.

<sup>219</sup> LOHISSE, André, SIBILLE, Chantal et STOLL, Mathieu. Le panorama des ressources électroniques en lettres et sciences humaines et sociales..., *op. cit.*, p. 45.

<sup>220</sup> Cf. *infra* partie 2 : sous-partie « Diversité des documents imprimés », p. 43-44.

l'information : ces genres sont intemporels. En revanche, les publications scientifiques dans le domaine des STM sont rapidement obsolètes<sup>221</sup>.

En fonction de tous ces critères, on peut alors proposer une grille d'analyse qui permettrait d'établir le degré d'importance que l'imprimé peut avoir dans une bibliothèque donnée.

---

<sup>221</sup> BRULEY, Caroline et N'GUYEN, Claire. Le panorama de l'offre éditoriale en sciences, technique et médecine (STM). In CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques...*, *op. cit.*, p. 58.

### 3.3. Grille d'analyse

Les grilles d'analyse ci-dessous présentent deux cas de figure. Elles permettent de savoir quelle place accorder à la documentation imprimée, et par conséquent à la documentation électronique, dans la politique de l'établissement, en fonction des critères énumérés ci-dessus. Nous avons choisi pour notre analyse deux établissements ayant des missions et des objectifs différents (un SCD et une BM), une typologie de publics et un type de documents bien spécifiques.

Des critères de pondération permettent de savoir quelle importance a le support analysé dans le contexte de l'établissement (échelle de notation : 1 = faible, 2 = moyen, 3 = fort).

#### 3.3.1 . Exemple 1 : Bibliothèque municipale de Lyon

Critères d'analyse		Documentation imprimée	Documentation électronique
<b>Type d'établissement</b>			
Type	BM	3	1
Missions	Conservation	3	2
	Accès à l'information, diffusion et communication auprès du public	3	3
	Favoriser la rencontre et l'échange	3	1
	Action culturelle	3	1
	Formation	3	3
Thématique	Encyclopédique	3	3
<b>Typologie des publics</b>			
Âge	Tous âges	2	3
Logiques d'usage	Lecture de plaisir, loisir	3	1
Rapports à l'imprimé et à la lecture	« Affectif »	3	1
<b>Type de document</b>			
Typologie	Monographie	3	1
Genre	Roman	3	1
Thématique	Littérature	3	1
<b>Résultats</b>		<b>38</b>	<b>22</b>

**Tableau 1 : Grille d'analyse de la Bibliothèque municipale de Lyon : répartition de la place de la documentation imprimée et de la documentation électronique**

### 3.3.2 . Exemple 2 : SICD1 de Grenoble

Critères d'analyse		Documentation imprimée	Documentation électronique
<b>Type d'établissement</b>			
<b>Type</b>	BU Sciences	2	3
<b>Missions principales</b>	Accès à l'information, diffusion et communication auprès du public	2	3
	Soutien à la formation	2	3
<b>Thématique</b>	Sciences et techniques	2	3
<b>Typologie des publics</b>			
<b>Âge</b>	À partir de 18 ans	2	3
<b>Niveau</b>	Doctorat	1	3
<b>Logiques d'usage</b>	Lecture d'étude	2	3
<b>Rapports à l'imprimé et à la lecture</b>	« Pragmatique »	1	3
<b>Types de document</b>			
<b>Typologie</b>	Article de périodique	1	3
<b>Thématique</b>	Planétologie	1	3
<b>Résultats</b>		<b>16</b>	<b>30</b>

**Tableau 2 : Grille d'analyse du SICD 1 Grenoble : répartition de la place de la documentation imprimée et de la documentation électronique**

On peut voir ici les degrés d'importance des supports imprimé et électronique : alors que l'électronique joue un rôle important dans un établissement comme le SICD1 de Grenoble, à l'inverse, c'est l'imprimé qui joue un rôle de premier plan dans un établissement comme la BM de la Part-Dieu.



## **Partie 3 : Les futures bibliothèques et l'imprimé : de nouveaux rapports**

---

En s'appuyant sur l'analyse effectuée en deuxième partie, on peut observer que la place du document imprimé est différente selon les bibliothèques et les contextes dans lesquels celles-ci évoluent. Toutefois, cette analyse mériterait d'être davantage approfondie, et il serait alors utile que les bibliothèques entament une réflexion sur ces critères d'analyse. Dans les projets de construction, d'aménagement et de rénovation de bibliothèques, des propositions communes à toutes les bibliothèques peuvent néanmoins être avancées, qui permettraient à celles-ci une prise de décision motivée sur la question. Ces propositions sont axées sur la politique documentaire de l'établissement, sur une réflexion renouvelée du métier de bibliothécaire vis-à-vis des collections imprimées, et enfin sur une réflexion portant sur la reconfiguration physique des espaces de la bibliothèque.

### **1. REPENSER LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE**

Afin de décider de la place qu'aura le document imprimé dans les futures bibliothèques, il importe de réfléchir à la pertinence de chaque offre au sein de celles-ci<sup>222</sup>. Cette réflexion doit déboucher sur une gestion dynamique des collections, qui s'appuie sur la prise en compte du contexte spécifique dans lequel la bibliothèque évolue. Cette réflexion doit s'accompagner d'une politique de gestion mutualisée des collections entre établissements, aux niveaux national et local.

#### **1.1. Pour une « gestion dynamique des collections »<sup>223</sup>**

Une gestion dynamique des collections est une condition nécessaire pour décider de la place à accorder au document imprimé en bibliothèques. Un travail de veille permettra d'ajuster de manière régulière l'offre documentaire avec les logiques d'usage des publics et l'évolution de l'édition. Par ailleurs, une gestion dynamique des collections implique de jouer, en fonction du contexte de la bibliothèque, sur la complémentarité entre ressources électroniques et documents imprimés.

##### **1.1.1 . Un travail de veille**

Comme nous l'avons analysé en deuxième partie, la mise en place des critères d'analyse aiderait à décider quelle place accorder aux documents imprimés dans les futures bibliothèques. Ces critères reposeraient sur les caractéristiques des établissements, les caractéristiques des usagers et les caractéristiques des documents. En fonction de ces paramètres, on pourrait jouer sur une complémentarité plus ou moins forte des ressources électroniques et des ressources imprimées. Or, ces paramètres sont évolutifs. Il serait alors utile d'établir un travail de veille sur tous ces critères, en mettant en place, de façon formalisée, au sein des établissements :

---

<sup>222</sup> SERVET, Mathilde *Les bibliothèques troisième lieu...*, op. cit., p. 60.

<sup>223</sup> SANZ, Pascal. Quel impact du numérique sur les politiques de conservation du papier ? In *Journée professionnelle « Périodiques en Aquitaine »* [en ligne]. Mérignac : Université de Bordeaux/Arpel, 16 juin 2009, p. 14-16 [consulté le 03 décembre 2010].

URL : <[http://arpel.aquitaine.fr/ecrire/upload/pcaq\\_16\\_06\\_2009/impact\\_numerique.pps](http://arpel.aquitaine.fr/ecrire/upload/pcaq_16_06_2009/impact_numerique.pps)>

- Une réflexion sur les caractéristiques de l'établissement et sur l'évolution de ses missions.
- Des enquêtes régulières auprès des publics de l'établissement afin de connaître leurs profils et l'évolution de leurs logiques d'usage.
- Une analyse des différents types de documents ainsi qu'une veille sur l'évolution de l'offre éditoriale, aussi bien électronique qu'imprimée.

Ce travail de veille peut se matérialiser dans les tableaux récapitulatifs ci-dessous, qui permettent d'avoir une vision globale de la place que l'on accordera aux documents imprimés en fonction des logiques d'usage des publics. Les informations ont été récoltées à travers l'enquête menée auprès des publics à la BM de la Part-Dieu de Lyon et à la MLIS de Villeurbanne d'un côté, au SCD de Lyon 3 de l'autre. Le panel sur lequel nous avons basé notre enquête est restreint en raison des contraintes de temps. Il faudrait un panel plus significatif pour chaque bibliothèque. En même temps, comme nous l'avons vu plus haut, l'offre éditoriale joue un rôle prépondérant dans le choix que l'on fera entre imprimés et/ou électronique. C'est pourquoi il est nécessaire de croiser les informations sur les profils des publics, en fonction du type de bibliothèque, avec l'offre éditoriale disponible, comme l'ont souligné divers professionnels des bibliothèques interrogés<sup>224</sup>. Deux types de publics sont ici approchés à titre d'exemples, celui des BU en LSH et celui des BM. Il faut noter que les tableaux présentés ci-dessous ne sont que des illustrations de notre propos et ne visent pas à la généralité.

---

<sup>224</sup> Entretiens téléphoniques avec Pierre Carbone, Inspecteur général des bibliothèques, le 29 octobre 2010, et avec François Pichenot, responsable des bibliothèques de Boulogne-sur-Mer et de Saint-Omer, responsable de la coordination de la politique documentaire et de la gestion des collections, le 02 octobre 2010 ; entretien avec Pierre Chagny, directeur du réseau des Médiathèques de Villeurbanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Profils	Usages de la documentation	Types de documents	Support <sup>225</sup>	Support majoritaire <sup>226</sup>	Offre éditoriale <sup>227</sup>
15 à 20 ans	Études	Monographies (ouvrages de fiction) Périodiques (revues de vulgarisation scientifique, presse)	Imprimé	Imprimé	<p>- L'offre en documentation imprimée reste majoritaire pour les documents de fiction. Le secteur francophone de livres numériques reste pauvre.</p> <p>- L'offre en documentation électronique devient majoritaire pour les dictionnaires, les encyclopédies.</p> <p>- L'offre de périodiques pouvant concerner les bibliothèques municipales reste pauvre. Elle concerne surtout la presse, par le biais des kiosques numériques.</p>
	Loisir/plaisir	Monographies (ouvrages de fiction, BD) Périodiques (revues de loisirs et de vulgarisation scientifique) CD DVD			
20-30 ans	Études	Monographies (ouvrages de fiction, BD, documentaires) Périodiques (revues scientifiques, de vulgarisation scientifique)	Imprimé	Imprimé	
	Loisir/plaisir	Monographies (ouvrages de fiction) Périodiques (revues de loisirs) DVD			
30-40 ans	Loisir/plaisir	Monographies (ouvrages de fiction, documentaires) Périodiques (revues de loisirs, presse) CD DVD	Imprimé	Imprimé	
40-50 ans	Loisir/plaisir	Monographies (ouvrages de référence, ouvrages de fiction, BD, documentaires, essais) Périodiques (revues d'actualité, revues spécialisées) CD DVD	Imprimé	Imprimé	
50 ans et plus	Loisir/plaisir	Monographies (ouvrages de fiction, BD, documentaires) CD DVD	Imprimé	Imprimé	

**Tableau 3 : Bibliothèques municipales : place de la documentation imprimée en fonction des usages et de l'offre éditoriale de documents électroniques**

On peut voir ici que les pratiques d'usage sont homogènes. C'est pourquoi il a été difficile d'établir une différence entre les profils de publics : l'utilisation du document imprimé reste majoritaire pour tous les profils.

<sup>225</sup> On n'indiquera dans cette colonne que le type de support concernant les documents écrits. Les documents audiovisuels ne sont pas pris en compte.

<sup>226</sup> *Ibid.*

<sup>227</sup> CALENGE, Bertrand. Quelles collections électroniques en bibliothèque publique ? In CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques...*, op. cit., p. 143-155 ; Informations recueillies lors du Congrès de l'ABF 2010 qui se déroulait à Tours : « La gratuité est-elle payante ? ». Intervention d'Annie Dourlent : BPI et Carel, le 22 mai 2010.

Profils	Usages de la documentation	Types de documents	Support <sup>228</sup>	Support majoritaire <sup>229</sup>	Offre éditoriale
Étudiants de L	Révisions	Monographies (manuels)	Imprimé	Imprimé	<u>Lettres et sciences humaines</u> <sup>230</sup> - LSH plus tardivement touchés que les STM et les sciences sociales. - Éssor du texte intégral et des grandes collections d'archives numérisées. Rythme plus lent que dans le domaine des STM. - L'offre de manuels et de monographies se développe en ce qui concerne les publications anglo-saxonnes, mais faible développement pour les livres électroniques en langue française.
	Exercices, exposés	Monographies (ouvrages scientifiques)	Imprimé	Imprimé	
		Périodiques (revues scientifiques)	Imprimé, électronique pour les plus récents	Imprimé	
Étudiants de M	Rédaction du mémoire	Monographies (ouvrages scientifiques)	Imprimé et électronique	Imprimé	
		Périodiques (revues scientifiques)	Imprimé et électronique		
Doctorants et enseignants-chercheurs	Enseignement	Monographies (ouvrages scientifiques, manuels)	Imprimé pour lecture approfondie, électronique pour lecture cursive et rapide	Imprimé	- Ouvrages français bien représentés dans les corpus d'ouvrages classiques en texte intégral. - La plupart des revues sont en ligne. - Offre importante des bases de données avec possibilité d'accès instantané au texte intégral.
		Monographies (ouvrages scientifiques, thèses)	Imprimé pour lecture approfondie, électronique pour lecture cursive et rapide		
	Recherche	Périodiques (revues scientifiques)	Imprimé et électronique	Imprimé	<u>Sciences juridiques, économiques et de gestion</u> - Offre dominée par les éditeurs anglo-saxons. - Offre institutionnelle et professionnelle. - Développement de l'offre : documents primaires et texte intégral de plus en plus présent dans les bases bibliographiques. - Développement des supports et des services autour du contenu.

**Tableau 4 : Bibliothèques universitaires de LSH : place de la documentation imprimée en fonction des usages et de l'offre éditoriale de documents électroniques**

Les usages sont plus contrastés entre les étudiants d'une part, et les chercheurs et les doctorants d'autre part, qui utilisent davantage les ressources électroniques. Toutefois, on remarque que l'offre éditoriale en ressources électroniques est peu satisfaisante en SLH, ce qui peut expliquer en partie la moindre utilisation de ces ressources. Il serait alors utile de suivre l'évolution de l'offre éditoriale dans ce domaine. Il faut bien prendre en compte le fait que les résultats auraient été différents concernant les BU de STM.

<sup>228</sup> On n'indiquera dans cette colonne que le type de support concernant les documents écrits. Les documents audiovisuels ne sont pas pris en compte.

<sup>229</sup> *Ibid.*

<sup>230</sup> LOHISSE, André, SIBILLE, Chantal et STOLL, Mathieu. Le panorama des ressources électroniques en lettres et sciences humaines et sociales. In CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, ...op. cit.*, p. 29-51.

### 1.1.2 . Jouer sur la complémentarité entre documents imprimés et documents électroniques

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'offre éditoriale évolue. On peut alors s'attendre à l'avenir à un doublonnage des documents imprimés et des documents électroniques dans des secteurs qui ne sont pas encore concernés par cette problématique. Toutefois, il est nécessaire de réfléchir aux conséquences que pourraient avoir des décisions trop rapides en ce qui concerne la suppression de l'imprimé. En bibliothèque de lecture publique, si l'on supprime des titres de thématiques présentes sur l'internet et qui sont de bonne qualité comme la zoologie, la botanique, le droit, l'informatique, on prive les nombreux usagers qui préfèrent l'imprimé. La dimension de plaisir liée au support physique est encore fortement présente, comme l'a révélé notre enquête menée auprès des publics. Par ailleurs, si l'on diminue le nombre de documents en libre accès parce que les prêts diminuent, on prive les usagers d'un certain plaisir de la découverte<sup>231</sup>. Le libre accès, avec ses multiplicités de choix, incite en effet à la découverte et éveille la curiosité :

*« (...) j'aime bien me perdre et errer de rayon en rayon en voyant ce qui va tomber sous ma main. Je pense que c'est ce qui manque aussi au médium de l'ordinateur. Parce que faire une recherche dans le catalogue, par exemple, ça implique qu'on choisisse des critères, et donc c'est déjà une sélection, alors que se retrouver physiquement devant un rayon de livres et de DVD c'est avoir une panoplie sous la main dans laquelle on fait des découvertes »*

(BM de la Part-Dieu, étudiante en Lettres modernes, 23 ans).

Par ailleurs, la dimension utilitaire des ressources documentaires étant prépondérante dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur, la question du support est moins prégnante : on pourra supprimer des périodiques imprimés si ceux-ci sont très peu consultés, et se recentrer sur d'autres points forts des documents imprimés. La collection matérielle doit désormais être constituée d'axes forts et être cohérente avec l'offre de ressources électroniques. Cette offre doit faire face à l'abondance documentaire présente sur l'internet : le bibliothécaire, comme le dit Gilles Éboli, doit désormais créer « de la rareté, une rareté ciblée, analysée, adaptée donc à un individu donné »<sup>232</sup>. On retrouve encore ici la nécessité d'une connaissance approfondie des publics de la bibliothèque afin de mener à bien cette mission. On pourrait imaginer que l'offre de ressources documentaires en bibliothèques, en fonction des genres, puisse fonctionner sous forme de niches. Par exemple, les thèses n'intéressant qu'une communauté restreinte d'usagers pourraient être disponibles seulement sous forme électronique, comme le propose Jean-Jacques Valade dans son rapport *La Galaxie Gutenberg face au « big bang » du numérique*<sup>233</sup>.

Il serait bon d'introduire des possibilités de complémentarités d'usages entre ressources électroniques et collections matérielles, en se dégageant des supports pour se centrer sur les publics. Les usages qu'on fait des documents électroniques et des documents

<sup>231</sup> CALENGE, Bertrand. Le nouveau visage des collections. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 3, p. 6-12 [consulté le 27 novembre 2010]. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0006-001>>

<sup>232</sup> ÉBOLI, Gilles. Des nouvelles du futur (des bibliothèques). *BBF* [en ligne]. 2010, n° 3, p. 73-76 [consulté le 10 décembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0073-001>>

<sup>233</sup> VALADE, Jacques. *La galaxie Gutenberg face au « big bang » du numérique...op. cit.*, p. 60 [consulté le 02 novembre 2010].

imprimés ne sont pas les mêmes, et sont complémentaires, comme nous l'avons évoqué plus haut<sup>234</sup>.

C'est pourquoi il serait utile d'assurer une cohérence entre la gestion des ressources électroniques et celle des documents imprimés. Une des missions des responsables documentaires, par exemple, serait d'acquérir, dans leur domaine, à la fois des ressources électroniques et des documents imprimés. Il n'existerait plus de dichotomie entre la gestion des ressources électroniques et celle de la documentation imprimée. Cela se fait déjà dans de nombreuses bibliothèques<sup>235</sup>, et il serait bon de généraliser ce procédé. Or, bon nombre de ressources électroniques sont présentées sous forme de bouquets par les éditeurs, qui offrent peu de variations et peu de possibilités de choix. Ceci fait obstacle à une véritable politique documentaire et empêche les tâches de sélection de la part des responsables documentaires. Il est pourtant nécessaire que ceux-ci aient une vision d'ensemble sur les ressources électroniques et imprimées : c'est important pour la cohérence des processus d'acquisition ainsi que pour celle de la mise en valeur des collections.

Le livre imprimé peut par ailleurs connaître un nouvel essor avec les documents nativement numériques, comme nous l'avons vu plus haut<sup>236</sup> : les auteurs produisent maintenant leurs textes sous forme électronique. On pourrait alors envisager de mettre en place des impressions à la demande pour des livres qui ne seraient consultés que rarement, et que les bibliothèques développent des services d'impression à la demande au lieu de stocker une grande quantité d'imprimés, comme le suggère Robert Darnton dans son ouvrage *The Case for Books. Past, Present and Future*<sup>237</sup>. Toutefois, de nombreux problèmes doivent être résolus auparavant : Robert Darnton rappelle que le problème de la pérennité des données, mais également ceux des droits d'auteur, ne sont pas encore résolus.

L'avenir sera ainsi plus à la coexistence des supports, qui peuvent être complémentaires, qu'au remplacement de l'un par l'autre.

## **1.2. Une gestion mutualisée des collections**

Pour une gestion rationnelle des documents imprimés en bibliothèques, il est nécessaire de renforcer les opérations de mutualisation entre différents établissements, au niveau local et national, en termes de gestion des collections. La mutualisation des acquisitions d'abord, la conservation partagée ensuite, sont des enjeux essentiels pour notre problématique.

### **1.2.1 . Une mutualisation des acquisitions**

La mutualisation dans l'acquisition des collections imprimées est déjà actée dans les bibliothèques, que ce soit dans les bibliothèques des établissements de l'enseignement supérieur ou dans celles de lecture publique. Les cartes documentaires permettent en effet de répartir les tâches d'acquisition des collections selon les spécificités des établissements d'une même région, ou bien au niveau national. Cette coopération pourrait être renforcée et clarifiée, en réponse à la question de la place des documents imprimés, et, parallèlement, de celle des documents électroniques.

---

<sup>234</sup> Cf. *infra* partie 2 : sous-partie « Logiques d'usage », p. 57-60.

<sup>235</sup> Comme à la BNU par exemple (entretien téléphonique avec Christophe Didier, directeur de la Direction Développement des collections de la BNU, le 14 septembre 2010).

<sup>236</sup> Cf. *infra* partie 2 : sous-partie « L'imprimé, un support évolutif », p. 49-50.

<sup>237</sup> DARNTON, Robert. *The Case for Books...*, *op. cit.*, p. 55.

Le modèle des pôles associés de la BnF, dont la première convention a été signée en 1994, en est un exemple<sup>238</sup>. Ces pôles associés, qui rassemblent des bibliothèques municipales ou universitaires au niveau national, ont deux missions : les pôles régionaux participent au partage de la collecte, du signalement et de la conservation du dépôt légal imprimeur. Ces établissements, qui sont pour la plupart des BM des capitales de régions ou des chefs-lieux des départements et territoires d'Outre-mer, collectent un exemplaire de tous les ouvrages imprimés sur le territoire de leur région et ont une mission de conservation, de signalement et de consultation sur place de ces documents. Un deuxième axe de cette coopération est le partage documentaire : la BnF, depuis 1994, signe des conventions de pôle associé avec des regroupements de bibliothèques qui se trouvent sur un même territoire et qui développent une thématique complémentaire de celles de la BnF. Par exemple, le Pôle associé régional aquitain participe à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine aquitain et coordonnera les opérations de numérisation concertée et d'enrichissement des catalogues<sup>239</sup>. Toutefois, un fléchissement se dessine dans les nouveaux projets d'actions de coopération. Les conventions de coopération documentaire entre la BnF et les pôles associés, renouvelées en 2009 pour le plan triennal 2009-2011, posent des bases nouvelles dans la politique de coopération. En 2009, les opérations d'acquisition partagée ont diminué, passant de 30 à 26. À l'inverse, les opérations de numérisation augmentaient, passant de 26 en 2008 à 39 en 2009. Le rapport 2009 de la BnF précise que « les crédits de coopération se sont déportés massivement d'un soutien aux acquisitions partagées vers un soutien aux opérations de numérisation »<sup>240</sup>. Pourtant, la coopération documentaire concernant les documents imprimés reste un enjeu important.

Au niveau national également, depuis leur création juridique en 1983, les Centres d'Acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST), aujourd'hui au nombre de 24, sont des bibliothèques d'universités et de grands établissements qui bénéficient d'une subvention spécifique. Ils collectent chacun dans une spécialité définie les documents sur tous supports de niveau recherche, en langue française et en langues étrangères, comme par exemple le SICD 1 de Grenoble, CADIST dans le domaine de la Physique. Les CADIST font toutefois aujourd'hui l'objet d'une réflexion, car les demandes de PEB de documents imprimés sont en baisse, les délais de fourniture n'étant plus adaptés aux habitudes de recherche et d'accès à l'information<sup>241</sup>.

Une gestion partagée des collections imprimées reste essentielle pour les bibliothèques. Celles-ci sont amenées à renoncer à l'exhaustivité : une offre éditoriale conséquente, l'investissement en temps et en argent que représente la documentation imprimée, la moindre consultation de celle-ci, font opter les bibliothèques pour une coopération de plus en plus développée et un partage documentaire en fonction des spécialisations de chaque bibliothèque.

<sup>238</sup> PERRIN, Georges. La coopération, les réseaux et les partenariats institutionnels. In ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2010, p. 147.

<sup>239</sup> AQUITAINE PATRIMOINES. *Un « Pôle associé BnF régional aquitain »* [en ligne]. Bordeaux : Conseil régional d'Aquitaine, 13 octobre 2010 [consulté le 11 décembre 2010].

URL : <[http://bnsa.patrimoines.aquitaine.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_ACTUALITE/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/23/120-actualites.htm](http://bnsa.patrimoines.aquitaine.fr/TPL_CODE/TPL_ACTUALITE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/23/120-actualites.htm)>

<sup>240</sup> BNF. Le réseau des pôles associés documentaires. In *Rapport d'activité 2009* [en ligne]. Paris : BnF, 2010 [consulté le 04 décembre 2010].

URL : <[http://webapp.bnf.fr/rapport/html/rayonnement/2\\_poles\\_imprim.htm](http://webapp.bnf.fr/rapport/html/rayonnement/2_poles_imprim.htm)>

<sup>241</sup> Entretien avec Philippe Marcerou, directeur de la BIU de la Sorbonne, le 09 septembre 2010 ; entretien commun avec Philippe Russel, directeur, et Christine Musso, directrice adjointe du SICD1 Grenoble, le 10 septembre 2010.

### 1.2.2 . La politique de conservation partagée, un des enjeux majeurs des futures bibliothèques

Il est essentiel de garder le souci de conserver des traces, qu'elles soient stockées localement ou non<sup>242</sup>. On réfléchit donc de plus en plus à l'établissement de politiques de conservation partagée, au niveau local, régional ou national. Il est essentiel de conserver l'imprimé, mais il ne le serait pas dans toutes les bibliothèques ; certaines d'entre elles seulement auraient une mission de conservation<sup>243</sup>. Au Royaume-Uni, une initiative a été lancée en 2007 : la *UK Research Reserve* accueille d'abord les périodiques qui sont peu utilisés. Il s'agit d'une collaboration entre des bibliothèques d'établissements de l'enseignement supérieur britanniques et la British Library. Celle-ci est responsable de la préservation et de la mise à disposition de ces documents. Dans une prochaine étape, il est question de traiter les monographies qui sont peu utilisées<sup>244</sup>. En France, des projets similaires ont vu le jour. Ainsi, dans le cadre du Pôle de Recherche et d'Enseignement supérieur (PRES) Université de Lyon, le rapport *Une politique documentaire pour Lyon*<sup>245</sup>, paru le 17 octobre 2005, préconise entre autres la mise en place d'une réserve commune de conservation partagée entre les bibliothèques de l'Université de Lyon et la BM de Lyon. Face à la menace de saturation à court et moyen terme (environ 5 ans) des magasins des bibliothèques lyonnaises, la mise en place d'une réserve commune a été décidée : elle devrait permettre de désengorger les bibliothèques partenaires, de mettre en place de nouveaux services pour l'ensemble de la population lyonnaise, de créer des collections homogènes, notamment en ce qui concerne les périodiques, et enfin d'élaborer une gestion commune de tri. Il était prévu que la réserve puisse contenir à terme 3 millions de volumes. Ce projet avait été présenté dans le cadre de l'opération « Plan Campus » lancée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2008. Toutefois, il était jusqu'à présent en attente par manque de moyens<sup>246</sup>, mais serait repris dans le projet, porté par le PRES Université de Lyon, de Très Grande Infrastructure Documentaire (TGID) qui fédère les établissements supérieurs, les collectivités locales et des acteurs privés au niveau du pôle Lyon-Saint-Étienne. Il s'inscrit dans l'opération « Investissements d'avenir », liée au Grand Emprunt et lancée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les campus d'excellence sélectionnés dans le cadre du Grand Emprunt doivent notamment présenter des projets de délocalisation à distance des collections pour créer plus de places de lecture. Dans cette optique, le projet de TGID a été déposé en septembre 2010 auprès du Ministère. Le silo documentaire regrouperait l'offre documentaire et les ressources pédagogiques des bibliothèques du réseau documentaire Lyon-Saint-Etienne<sup>247</sup>.

Au niveau de l'Île-de-France, le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) est un partenaire dans le domaine de conservation pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche de cette région qui doivent faire face à la saturation de leurs magasins. Outre les collections cédées ou déposées à long terme par ces bibliothèques, le CTLes met à leur disposition un service de stockage à court terme

<sup>242</sup> BERMÈS, Emmanuelle et MARTIN, Frédéric. Le concept de collection numérique..., *op. cit.*

<sup>243</sup> Entretien téléphonique avec Pierre Carbone, Inspecteur général des bibliothèques, le 29 octobre 2010.

<sup>244</sup> RESEARCH INFORMATION NETWORK AND CONSORTIUM OF RESEARCH LIBRARIES. *Researcher's use of academic libraries and their services...*, *op. cit.*, p. 58.

<sup>245</sup> UNIVERSITÉ DE LYON. *Vers une politique documentaire commune pour Lyon ?* [en ligne]. Lyon : PRES Université de Lyon, 2005 [consulté le 09 décembre 2010].

URL : <<http://www.universite-lyon.fr/bibliotheques/>>

<sup>246</sup> Entretien téléphonique avec Jacqueline de Condappa, directrice adjointe de la Bibliothèque de l'École normale supérieure de Lyon, et coordinatrice des groupes de travail Documentation au niveau du PRES Université de Lyon, le 15 décembre 2010.

<sup>247</sup> JOLION, Jean-Michel. Très Grand Instrument documentaire de l'Université de Lyon. In *XIe Congrès de l'ADBU* [en ligne]. Lyon, 9 septembre 2010 [consulté le 16 décembre 2010].

URL : <[http://www.adbu.fr/IMG/pdf/Presentation\\_TGID\\_ADBU\\_J-M\\_Jolion\\_-\\_09092010.pdf](http://www.adbu.fr/IMG/pdf/Presentation_TGID_ADBU_J-M_Jolion_-_09092010.pdf)>

en cas de travaux ou de mise en péril de leurs fonds<sup>248</sup>. Le CTLES a par ailleurs ouvert avec la Bibliothèque interuniversitaire de médecine le chantier de la conservation partagée des périodiques médicaux d'Île-de-France. Ce chantier est appelé à s'étendre à d'autres disciplines, et il est amené à prendre de l'ampleur dans le contexte du développement des périodiques électroniques qui exige une politique de conservation cohérente de leur version papier.

En ce qui concerne les CADIST, à la mission d'acquisition de documents de niveau recherche sur tous supports, en langue française et en langues étrangères, s'ajoute une mission de conservation de ces collections. Les bibliothèques de l'enseignement supérieur peuvent alors envisager, en concertation avec ces CADIST, de faire le tri de leurs collections imprimées qui ne seraient que peu consultées par leurs publics. La chute du nombre de Prêt entre bibliothèques (PEB) amène les CADIST à s'impliquer de plus en plus dans les plans de conservation partagée.

Par ailleurs, le Ministère de l'Enseignement supérieur a créé en 1982 le Catalogue collectif national des publications en série (CCN-PS), qui s'appuie sur des centres régionaux. Ce catalogue est consacré à tous types de bibliothèques et centres de documentation. Dans ce cadre, des plans de conservation partagée des périodiques ont vu le jour afin de faire face au manque de place de stockage et de maintenir une diversité de l'offre documentaire. Des pôles de conservation ont été ainsi créés, qui se partagent les missions de conservation et d'accessibilité des périodiques selon leurs thématiques spécifiques. Les plans de conservation partagée sont souvent gérés par les structures régionales du livre<sup>249</sup>. À titre d'exemple, le Plan de conservation partagée des périodiques en Aquitaine détient un corpus comprenant des fonds généralistes et de vulgarisation, les fonds de premiers et deuxièmes cycles universitaires, des titres locaux et régionaux et de sociétés savantes, des fonds des CADIST d'Amérique latine et d'Afrique lusophone, des spécialités thématiques des bibliothèques de lecture publique, un fonds patrimonial et régional<sup>250</sup>.

Une volonté politique semble donc se dessiner pour favoriser, entre autres, la mutualisation et le partage des ressources entre bibliothèques. Dans cet objectif, les directions du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'IGB ont été mandatées par ce même Ministère pour réfléchir à une stratégie axée sur la coordination nationale de la gestion documentaire, avec une priorité pour la mutualisation des fonds documentaires<sup>251</sup>. Des moyens sont prévus : « les universités ont déjà et vont avoir davantage encore, dans le cadre de ce plan, les moyens, juridiques, financiers, immobiliers pour conduire des stratégies documentaires au service de leurs stratégies de recherche et de formation »<sup>252</sup>. Cette impulsion est attendue de la part de professionnels des bibliothèques qui, comme dans le cas du PRES Université de Lyon, manquent de moyens pour mettre en œuvre ces projets de mutualisation des ressources documentaires.

<sup>248</sup> RENOULT, Daniel. *Bienvenue au CTLES* [en ligne]. Marne-la-Vallée: CTLES [consulté le 28 décembre 2010].

URL : <<http://www.ctles.fr/>>

<sup>249</sup> AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Les plans de conservation partagée des périodiques* [en ligne]. Montpellier : Abes, dernière mise à jour le 28 octobre 2010 [consulté le 03 décembre 2010].

URL : <<http://www.abes.fr/abes/page.670.plans-de-conservation-partagee.html>>

<sup>250</sup> LABROSSE, Françoise. Plan de conservation partagée des périodiques en Aquitaine. In *Journée professionnelle « Périodiques en Aquitaine »* [en ligne]. Mérygnac : Université de Bordeaux/Arpel, 16 juin 2009, p. 41 [consulté le 03 décembre 2010].

URL : <[http://arpel.aquitaine.fr/ecrire/upload/pcaq\\_16\\_06\\_2009/FL\\_ML\\_pcaq.pps](http://arpel.aquitaine.fr/ecrire/upload/pcaq_16_06_2009/FL_ML_pcaq.pps)>

<sup>251</sup> MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Des bibliothèques universitaires ouvertes plus longtemps* [en ligne]. Paris : MESR-Département de la communication, mise à jour le 06 septembre 2010 [consulté le 16 décembre 2010].

URL :

<<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid50597/des-bibliotheques-universitaires-ouvertes-plus-longtemps.html#Engagement%20n%C2%B03%20%20plus%20d%E2%80%99ouvrages%20en%20acc%C3%A8s%20libre%20gr%C3%A2ce%20au%20d%C3%A9veloppement%20du%20num%C3%A9rique>>

<sup>252</sup> *Ibid.*

Enfin, dans le domaine des bibliothèques de lecture publique, les 58 bibliothèques de la Ville de Paris ont une réserve commune dans laquelle elles déposent les documents qui ne sont que peu consultés par les lecteurs, mais que ceux-ci peuvent réserver<sup>253</sup>. Ces projets de conservation partagée sont ainsi appelés à se développer et pourraient être une solution au problème de la conservation, indispensable pour la préservation de la mémoire collective, des documents imprimés peu consultés.

Plusieurs critères peuvent être pris en compte par les bibliothèques pour déterminer quels documents imprimés pourraient être délocalisés dans des réserves communes. Dans le cadre de la BnF, Pascal Sanz, directeur du Département Droit, économie et politique de la BnF, a établi plusieurs critères<sup>254</sup>, qui peuvent être transposés aux autres bibliothèques. Nous nous basons donc sur ceux-ci pour établir la liste recensant les documents imprimés qui pourraient être délocalisés :

- Les documents dont la bibliothèque possède une microforme.
- Les documents numérisés par la bibliothèque ou par d'autres organismes et accessibles gratuitement en ligne.
- Les doubles dans les collections patrimoniales.
- Les documents incommunicables.
- Les documents très peu ou pas consultés.

Ces projets de conservation partagée permettent une gestion plus souple et plus claire des collections imprimées et une diminution des charges de gestion de ces collections par la mutualisation de celle-ci entre plusieurs établissements. Toutefois, les projets sont multiples dans ce domaine, comme nous avons pu le voir ci-dessus. Il serait utile d'associer les missions d'acquisition à celles de conservation dans la gestion mutualisée des collections : les opérations d'acquisition, de maintenance, de conservation et de restauration des documents pourraient être assurées par un seul établissement selon sa spécialité. Ces opérations seraient harmonisées, clairement définies entre les différents acteurs et donc moins lourdes pour les établissements. Une coopération dynamique et accrue entre établissements de tous types pourrait être généralisée, ce qui serait bénéfique pour en avoir une vision cohérente et rationnelle.

## 2. UNE APPROCHE RENOUVELEE DU METIER DE BIBLIOTHECAIRE

Le triangle d'interaction entre le bibliothécaire, les publics et les collections est encore d'actualité. Néanmoins la question de la place de l'imprimé permet de repenser le métier de bibliothécaire. Les missions des professionnels des bibliothèques se diversifient et ceux-ci doivent faire preuve d'inventivité pour donner à l'imprimé sa juste place, afin que les publics puissent en faire une utilisation intelligente et active.

---

<sup>253</sup> MAIRIE DE PARIS. *Réserve centrale* [en ligne]. Paris : Mairie de Paris, le 23 septembre 2010 [consulté le 11 décembre 2010].

URL :

<[http://www.paris.fr/portail/loisirs/Portal.lut?page\\_id=6528&document\\_type\\_id=5&document\\_id=1152&portlet\\_id=14797](http://www.paris.fr/portail/loisirs/Portal.lut?page_id=6528&document_type_id=5&document_id=1152&portlet_id=14797)>

<sup>254</sup> SANZ, Pascal. Quel impact du numérique sur les politiques de conservation du papier ?... *op. cit.*, p. 15.

## 2.1. Le public au cœur de la bibliothèque

L'attention des bibliothécaires doit se porter sur les besoins et les usages variés des publics<sup>255</sup>. On peut passer, comme le recommande Gilles Éboli dans un article du *BBF*, d'un « modèle de bibliothèque basé sur le couple production/distribution (c'est-à-dire collection/prêt) à un modèle basé sur la « servuction » (ou production de services) »<sup>256</sup>. Comme on l'a vu, le cœur du métier n'est plus centré sur les collections, paradigme vertical et prescriptif, mais sur le public, paradigme horizontal et participatif.

La politique documentaire n'est alors plus synonyme de « politique des collections », qui n'est qu'un élément d'une politique documentaire plus globale : elle nécessite une « stratégie sociocognitive » de la bibliothèque en direction de sa collectivité<sup>257</sup> qui inclut tous les services proposés par la bibliothèque et qui forme un tout cohérent. La collection imprimée n'est certes plus le centre de la société de l'information et de la connaissance, mais elle en est un élément-clé. L'enjeu est de faire dialoguer les différentes ressources de la bibliothèque au service des publics. C'est bien ce que fait la BM de Lyon dans *Points d'Actu*, fruit d'une véritable production éditoriale créée par les bibliothécaires, qui traite des thèmes d'actualité en renvoyant systématiquement à des références de documents, la plupart du temps imprimés.

Cette cohésion des services de la bibliothèque, à travers toutes les ressources, se retrouve dans le modèle des *Learning centres*. L'imprimé, loin de disparaître de ces établissements, est un des éléments-clés dans l'appropriation des ressources documentaires par les étudiants. Par exemple, le *Learning centre* de l'Université de Kingston propose 450 000 livres et 30 000 périodiques électroniques<sup>258</sup>. Toutefois, la documentation est un élément parmi d'autres de l'offre de services. Y sont également proposés aux publics :

- des équipements informatiques,
- des séances de formation pour la maîtrise de l'informatique et de la recherche d'informations,
- plus largement, dans les pays anglo-saxons, des services sociaux et administratifs.

Ce modèle de *Learning centre* est spécifique à la culture des pays anglo-saxons. Susanne Jouguelet, dans son rapport de l'IGB, précise bien que les professionnels des bibliothèques français sont amenés à transposer ce modèle non à la culture française au niveau global, mais plus spécifiquement aux différents types d'établissements<sup>259</sup>. Par exemple, le projet de *Learning centre* à l'Université de Lille 3 est constitué de la Bibliothèque universitaire centrale (BUC), qui sera rénovée, du *Learning centre* lui-même qui aura pour thématique l'Archéologie, et d'une Maison régionale de l'Archéologie. Le *Learning centre* reliera la BUC à la Maison régionale. Les collections ont encore une place dans cet équipement : un des objectifs est d'« améliorer la qualité du service auprès des étudiants et du fonctionnement interne, avec une mise en valeur des collections »<sup>260</sup> avec toujours une volonté de mise à disposition des ouvrages en libre accès, tout en passant « d'une logique de collections à une logique de services ». Les collections sont donc encore un axe fort de cette politique de rénovation.

<sup>255</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet...*, op. cit., p. 248.

<sup>256</sup> ÉBOLI, Gilles. *Des nouvelles du futur (des bibliothèques)...* op. cit.

<sup>257</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet...*, op. cit., p. 255.

<sup>258</sup> JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres...*, op. cit., p. 14.

<sup>259</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>260</sup> UNIVERSITÉ DE LILLE 3. *BUC/MRA/Learning Center. Présentation de l'opération*. Lille : Université de Lille 3, 5 octobre 2009 [document interne].

## 2.2. Un public acteur dans la vie des collections

Le public, sur l'internet, est de plus en plus acteur dans la construction des savoirs et de l'information, grâce notamment à l'essor du Web 2.0. Si cette évolution est née de l'essor de l'internet, et donc apparemment est propre au « liquide » que sont les ressources électroniques, nous pourrions imaginer cette participation active du public dans les collections « solides », en l'occurrence l'imprimé<sup>261</sup>. Pour cela, de nouvelles actions peuvent être imaginées en bibliothèque. Par exemple, le phénomène du *bookcrossing*, qui a connu un certain succès, est un moyen d'échange entre anonymes : son livre une fois lu, on le dépose dans un espace public, après l'avoir enregistré sur l'internet en précisant le lieu de dépôt. On retrouve ce principe d'échange dans l'opération menée par la Municipalité de Hüfingen en Allemagne<sup>262</sup> : les habitants de la ville peuvent mettre des livres dans 30 armoires en bois disséminées dans les rues de la ville. Les passants peuvent récupérer un livre et/ou en déposer. On pourrait imaginer cette initiative transposée dans les bibliothèques, où l'utilisateur pourrait devenir préconisateur d'ouvrages. Cette participation doit permettre de créer un lien entre bibliothèque numérique et bibliothèque physique, comme cela se fait au sein des Médiathèques du Pays de Romans. Ce réseau met en valeur ses fonds documentaires à travers des thèmes et des genres (BD, romans, albums jeunesse, musique) *via* un blog : *Everitouthèque*<sup>263</sup>, sur lequel l'écriture est collaborative. Les bibliothécaires, des lecteurs, des libraires et des partenaires locaux y contribuent. Les usagers peuvent laisser leurs commentaires et les critiques publiées sur le blog sont matérialisées par une étiquette collée sur la première de couverture du document physique<sup>264</sup>. Ici encore, ressources électroniques et ressources imprimées entrent en relation et sont complémentaires.

Les bibliothécaires, alors qu'ils avaient jusque-là privilégié l'offre, sont désormais amenés à prendre davantage en compte les logiques d'usage et les attentes du public<sup>265</sup>.

## 3. UNE RECONFIGURATION NECESSAIRE DES ESPACES PHYSIQUES DES BIBLIOTHEQUES

L'évolution et la diversification des supports ont des implications profondes dans l'architecture des nouvelles bibliothèques<sup>266</sup>. Dynamiser l'offre documentaire et l'adapter aux évolutions technologiques, économiques, sociales et culturelles est nécessaire, mais il est nécessaire aussi de veiller à ne pas dénaturer l'identité des bibliothèques. C'est pourquoi un équilibre est à trouver, dans les espaces physiques de la bibliothèque, entre documentation électronique et documentation imprimée, et entre les services qui en découlent.

---

<sup>261</sup> ÉBOLI, Gilles. Des nouvelles du futur (des bibliothèques), *op. cit.*

<sup>262</sup> Cf. Annexe 4 : Bücherwald – Dépôt de livres dans la ville de Hüfingen en Allemagne.

<sup>263</sup> MEDIATHÈQUES DU PAYS DE ROMANS. *Everitouthèque* [en ligne]. [consulté le 28 décembre 2010].

URL : <<http://everitouthèque.viabloga.com/>>

<sup>264</sup> DUJOL, Lionel. La médiation numérique, un projet global de bibliothèque : l'exemple des Médiathèques du Pays de Romans – Symposium Bucarest septembre 2010. *La bibliothèque apprivoisée* [blog en ligne]. Dernière mise à jour le 21 décembre 2010 [consulté le 27 décembre 2010].

URL : <<http://labibapprivoisee.wordpress.com/>>

<sup>265</sup> ÉBOLI, Gilles. De l'accès : la bibliothèque, lieu de l'accessibilité ?..., *op. cit.*

<sup>266</sup> KHAN, Ayub. *Better by design. An introduction to planning and designing a new library building*. London: Facet Publishing, 2009, p. 6-7.

### **3.1. Trouver un équilibre entre documentation imprimée, espaces de travail et espaces de vie**

Patrick Bazin, lors d'un débat à la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Paris le 16 septembre 2010, déclarait :

*« Je ne peux pas croire à une bibliothèque sans livres. Nous nous adossons à des objets, le numérique ne peut pas tuer le livre, même pas les exemplaires multiples. On ne peut pas opposer la technologie aux objets, il nous faut revisiter les collections comme on se promène dans un jardin. »<sup>267</sup>*

L'objectif est alors de penser une nouvelle configuration de la bibliothèque, dans laquelle le document imprimé aurait une place ajustée répondant aux nouvelles pratiques des publics, qui se sont diversifiées.

#### **3.1.1 . Développement des ouvrages en libre accès**

Valérie Tesnière rappelle que depuis les années 1960 pour les BU, depuis les années 1980 pour les bibliothèques de lecture publique, de nombreuses constructions de bibliothèques ont privilégié le geste architectural, la fonction d'animation et d'accueil, la représentation de la bibliothèque en tant que lieu de sociabilité, cela au détriment d'une réflexion approfondie sur le lien entre collections physiques et bibliothèques<sup>268</sup>.

La mise en espace des collections doit faire l'objet d'une réflexion, notamment à travers la généralisation du libre accès, qui a modifié les pratiques des lecteurs. De nombreuses bibliothèques, actuellement en construction ou en rénovation, augmentent le nombre de leurs collections imprimées en libre accès. C'est le cas par exemple pour la BNU. Lors de l'enquête LIBQUAL + menée dans cet établissement, les utilisateurs ont demandé plus de collections en libre accès, plutôt que davantage de places de travail ou d'ordinateurs. La BNU s'est trouvée confortée dans son projet de rénovation, qui prévoyait l'augmentation du nombre de documents en libre accès. On passera de 35 000 à 200 000 volumes. Il en est de même pour la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, qui passera d'environ 15 000 documents à 80 000<sup>269</sup>. Toutefois, il faut prendre en compte le fait que ces bibliothèques rattrapent plus leur retard qu'elles n'innovent : elles comptaient un nombre trop restreint de documents imprimés en libre accès, et cette augmentation est plutôt une mise en équilibre.

Dans les bibliothèques que l'on construit actuellement, l'imprimé reste tout de même très présent. La nouvelle bibliothèque centrale de l'Université Humboldt à Berlin<sup>270</sup>, qui a ouvert fin 2009, propose bien sûr des places de lecture avec des connexions à l'internet, mais le public a également accès autour des salles de lecture à d'immenses magasins. Près de deux millions de documents sont en libre accès. Cette évolution vient contrebalancer l'opinion selon laquelle on privilégierait l'offre de services et les places de lecture plutôt que la mise à disposition des collections physiques de la bibliothèque. Les déclarations des publics de bibliothèques interrogés montrent l'importance des supports physiques à l'intérieur des bibliothèques :

*« Mon espoir réel, c'est qu'on préserve ce rapport spatial à la bibliothèque, avec ses étages, ses endroits pour la musique, pour le cinéma, les arts, et qu'on ne se*

<sup>267</sup> *Livres Hebdo*, vendredi 24 septembre 2010, n°834, p. 11.

<sup>268</sup> TESNIÈRE, Valérie. Une bibliothèque sans collection ? Des collections sans bibliothèque ? ..., *op. cit.*, p. 144-145.

<sup>269</sup> Entretien avec Philippe Marcerou, directeur de la BIU de la Sorbonne, le 09 septembre 2010.

<sup>270</sup> GIESBERG, Dagmar. *Monumentaler Medientempel – das Grimm-Zentrum in Berlin* [en ligne]. Goethe-Institut e. V., Online-Redaktion, Juni 2010 [consulté le 17 décembre 2010].

URL : <<http://www.goethe.de/wis/bib/dos/bip/ber/de6176917.htm>>

retrouve pas face à un hall vide dans lequel il faudrait commander des livres qui nous tomberaient par un tuyau dans les mains, ce qui en fait, pourrait très bien arriver (...). On pourrait imaginer d'immenses hangars dans lesquels on stockerait tous les documents et auxquels on n'aurait plus accès en tant que visiteurs par exemple, et ça c'est vraiment quelque chose qui me déplairait. Sans aller jusqu'à l'hypothèse la plus pessimiste de numérisation absolue de tous les documents qu'on a et suppression à des fins utilitaires de gain de place.

- Est-ce que vous pensez que c'est possible ou pas ?

- Je pense que c'est possible, oui (...). On pourrait envisager une société où on aurait conservé les textes les plus précieux et les plus importants parce qu'ils présentent une richesse bibliophilique, et supprimé les documents qui ne présentaient aucun attrait particulier au profit de fichiers numériques. »

(BM de la Part-Dieu, étudiante en Lettres modernes, 23 ans)

Ou encore :

« Et une bibliothèque sans livre ?

- J'imagine pas une bibliothèque sans livre. Les livres ça donne une ambiance studieuse, ça donne un cadre, c'est rassurant (...). C'est apaisant (...). »

(SCD Lyon 1, étudiante en 5<sup>e</sup> année de Médecine à l'Université Lyon 1, 24 ans)

Ces déclarations trouvent un écho dans l'évolution actuelle des *Idea Stores* qui, dès leur création, ont privilégié des offres de service élargies (services sociaux, cafétéria, musique, autoformation) au détriment des collections imprimées. Celles-ci avaient une moindre importance au sein de ces établissements. Aujourd'hui, il semble que le concept soit revu, les publics étant demandeurs de livres<sup>271</sup> :

*“The refreshed Idea Store Strategy proposes a renewed focus on core service provision to ensure the high numbers of users visiting the stores have the best possible customer experience. Reading and book stock development are central to this focus and will build on the best experience from the book retail sector to engage customers.”*<sup>272</sup>

On peut conclure alors, avec Valérie Tesnière, que « la collection reste l'espace premier de la bibliothèque. Il ne faut pas sous-estimer la force de l'incarnation physique de la collection dans l'espace de la bibliothèque sur un plan physique et social »<sup>273</sup>.

### 3.1.2 . Le principe du « zoning »

Toutefois, toutes les bibliothèques ne semblent pas suivre ce mouvement de développement des collections en libre accès, mais au contraire, restreindre celles-ci. C'est le cas pour le réseau des BM de Lyon. Les usagers des bibliothèques utilisent les espaces autrement qu'auparavant : ils ne viennent plus seulement consulter de la

<sup>271</sup> ERMAKOFF, Thierry. Construire une politique de services. In ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Le métier de bibliothécaire...*, op. cit., p. 311-312.

<sup>272</sup> TOWER HAMLETS. *Idea Store Strategy 2009* [en ligne]. London: Tower Hamlets, 2009 [consulté le 14 décembre 2010]. URL : <<http://www.ideastore.co.uk/public/documents/PDF/IdeaStoreStrategyAppx1CAB290709.pdf>>.

Traduction: « La stratégie de l'*Idea Store*, qui a été revue, propose un axe renouvelé orienté vers des prestations de service centrales afin d'assurer à un grand nombre d'usagers fréquentant les *Stores* la meilleure expérience possible en tant que clients. La lecture et le développement des fonds d'ouvrages sont des éléments centraux de cet axe et se baseront sur les meilleures expériences du secteur du commerce du livre ».

<sup>273</sup> TESNIÈRE, Valérie. Une bibliothèque sans collection ? Des collections sans bibliothèque ? ..., op. cit., p. 147.

documentation, mais également y travailler, s'y reposer, rencontrer des personnes, naviguer sur l'internet, regarder des vidéos, écouter de la musique. On parle en effet de « Bibliothèque troisième lieu »<sup>274</sup>, lieu de rencontre entre les personnes et lieu d'épanouissement. C'est ce qui a amené la BM de Lyon à diminuer le nombre de documents imprimés en libre accès dans les nouvelles bibliothèques du réseau, comme la Bibliothèque Jean-Macé, où le nombre de documents imprimés en libre accès est passé d'environ 35 000 dans les anciens locaux à 32 000 dans les nouveaux, qui occupent pourtant le double de la superficie des anciens. L'objectif est que l'utilisateur de la bibliothèque trouve sa place dans le lieu, et que cette place ne soit pas contrainte par l'imprimé<sup>275</sup>.

On voit ici que les logiques d'usage des publics et la diversité des pratiques peuvent conditionner l'organisation spatiale de la bibliothèque. En fonction du type de bibliothèque, les collections imprimées auront plus ou moins de place dans l'agencement de la structure. Le principe du « zoning » permettrait de trouver un équilibre entre les différents usages que le public a de la bibliothèque, et de créer des espaces selon les ambiances<sup>276</sup> : espaces silencieux, aires d'apprentissage informel où les bruits de fond sont tolérés, lieux de sociabilité, lieux de détente, espaces numériques<sup>277</sup>. C'est ce que propose par exemple l'*Openbare Bibliotheek Amsterdam*, mais également la future BM d'Angoulême<sup>278</sup> dans laquelle se côtoieront le silence et le bruit, des espaces collectifs et des zones intimes, matérialisés par des espaces colorés. Ces espaces seront plusieurs « mondes », qui auront une ambiance spécifique selon la diversité des usages. Au rez-de-chaussée, le monde « Imaginer » invitera à la lecture, tandis qu'au premier étage, le monde « Créer » sera consacré aux arts, aux loisirs et aux activités liées au numérique. Le même niveau desservira également le monde « Comprendre », qui sera un espace studieux. Il sera constitué du fonds documentaire et du fonds patrimonial de la bibliothèque et favorisera les pratiques liées à l'étude et à la recherche. Le dernier étage comprendra le café où l'on pourra consulter journaux et magazines. Comme les autres espaces, son agencement sera modulable.

Ce principe du « zoning » peut être également appliqué aux BU. Outre les collections, les espaces informatiques sont fortement plébiscités par les publics des BU, surtout par les étudiants, étant donné leur forte utilisation des ressources électroniques dans le cadre de leurs études<sup>279</sup>. Les espaces de travail en groupe sont également nécessaires pour les étudiants. On peut retrouver ce principe de « zoning » dans les modèles des *Learning centres*, qui proposent différents espaces aux publics, comme le Rolex Learning Center de Lausanne<sup>280</sup> :

- la bibliothèque et les espaces d'information scientifique,
- les espaces de formation,
- les espaces de vie,
- les espaces culturels,
- les espaces de services.

<sup>274</sup> SERVET, Mathilde *Les bibliothèques troisième lieu...*, *op. cit.*

<sup>275</sup> Entretien avec Bertrand Calenge, directeur par intérim de la Bibliothèque municipale de Lyon, le 30 août 2010.

<sup>276</sup> KHAN, Ayub. *Better by design...*, *op. cit.*, p. 118.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>278</sup> RAYNAUD, Françoise et SERVAT, Mathilde. Les angoumoisins attendent leur bibliothèque du XXI<sup>e</sup> siècle. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 4, p. 64-65 [consulté le 05 décembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0064-002>>

<sup>279</sup> VOUREC'H, Ronan. Les étudiants, le livre et les bibliothèques universitaires. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 5, p. 13-16 [consulté le 11 novembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0013-002>>

<sup>280</sup> JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres...*, *op. cit.*, p. 17.

L'objectif est alors de créer des espaces remplissant des fonctions différenciées, permettant à ces publics, selon leurs pratiques (lecture, étude, détente), d'avoir une utilisation diversifiée de la bibliothèque. La bibliothèque est appelée à être un « lieu de vie » à côté des collections, mais aussi avec elles.

Pour un aménagement plus souple et plus dynamique des collections imprimées, tout comme des autres collections, les espaces des bibliothèques pourraient être modulables. On le voit dans certaines bibliothèques comme la bibliothèque Marguerite-Duras de la Ville de Paris : les étagères de documents imprimés sont sur roulettes, ce qui permet de déplacer les collections en fonction des activités de la bibliothèque et de son évolution.

### **3.1.3 . Les magasins des bibliothèques : des lieux de conservation ou des potentialités de valorisation des collections ?**

Les magasins des bibliothèques sont traditionnellement fermés aux publics. On peut pourtant imaginer, comme cela se fait dans certaines bibliothèques, de rendre accessibles ces magasins et ainsi supprimer une frontière entre les publics et certaines collections. Le Rolex Learning Centre de Lausanne, par exemple, met à disposition des publics ses collections en magasin. Des magasins de la BIU de la Sorbonne seront également ouverts aux publics, ce qui permettra de réduire le traitement des demandes en magasin<sup>281</sup>.

Dans une autre optique, le projet de rénovation de la BNU prévoit que les magasins historiques et les réserves seront visitables afin de mettre en valeur le patrimoine<sup>282</sup>. La BNU est un établissement à forte valeur patrimoniale, très marqué par l'aire culturelle germanique. Une réserve visitable, qui sera un petit musée du livre, permettra de valoriser des richesses de la bibliothèque auprès du public. Dans ces réserves visitables, l'imprimé aura une grande place, à côté d'autres supports (manuscrits, papyrus, tessons de terre cuite...). Ce sont des imprimés de tous formats, de tous pays, de toutes époques, qui seront présentés à un public plus large que celui qui fréquente ordinairement la bibliothèque.

## **3.2. Une valorisation nécessaire des documents imprimés**

Développer une véritable politique de valorisation autour des documents imprimés, en dynamisant leur présentation et en organisant des manifestations autour des collections, permet de faire vivre le fonds et de le faire découvrir aux publics. Reconstituer autour du livre des sociabilités perdues est possible seulement avec des supports physiques. Alors que la lecture semble être devenue une pratique silencieuse et solitaire, les bibliothèques construisent un espace public en multipliant des occasions et des formes de prises de parole autour du patrimoine imprimé et de la création intellectuelle et artistique<sup>283</sup>.

---

<sup>281</sup> Entretien avec Philippe Marcerou, directeur de la BIU de la Sorbonne, le 09 septembre 2010.

<sup>282</sup> Entretien téléphonique avec Christophe Didier, directeur de la Direction Développement des collections de la BNU, le 14 septembre 2010.

<sup>283</sup> MOLLIER, Jean-Yves (dir.). *Où va le livre ? Édition 2007-2008*. Paris : La Dispute/SNEDIT, 2007, p. 358-359.

### 3.2.1 . Expositions et mises en valeur des collections

Dans une enquête menée au SCD de l'Université de Bordeaux 3 entre septembre et décembre 2008, les étudiants préconisent de nouvelles activités pour les bibliothèques de l'université, entre autres organiser des expositions pour mettre en valeur les fonds<sup>284</sup>. Cette pratique est plus courante en bibliothèque de lecture publique qu'en bibliothèque d'établissements de l'enseignement supérieur. Elle est vraisemblablement appelée à se développer au sein des BU.

Une complémentarité peut être ici trouvée entre documents imprimés et documents électroniques en organisant des expositions d'ouvrages, tout en numérisant ceux-ci et en constituant une exposition virtuelle. C'est ce qu'a mis en place le SCD de l'Université Lyon 1, chaque année depuis 2007, à l'occasion de la Fête de la Science<sup>285</sup>. Les expositions qui ont été organisées à l'intérieur des murs de la BU de Santé Rockefeller (« D'un pôle à l'autre »<sup>286</sup>, « De l'anatomie à l'acupuncture »<sup>287</sup> « Que l'excellent médecin est aussi philosophe »<sup>288</sup>), existent également sous forme virtuelle. Les internautes peuvent écrire des commentaires sous les documents numérisés qui avaient été exposés. On peut ainsi voir qu'un dialogue s'instaure entre documents imprimés et documents numériques.

Les collections peuvent également être mises en valeur par des techniques que l'on retrouve dans les librairies, comme les « coups de cœur », ou les conseils des bibliothécaires pour tel ouvrage, en proposant des parcours dans les rayonnages.

### 3.2.2 . Manifestations orales

Les animations autour des livres permettent au public de prendre connaissance entre autres du patrimoine imprimé. A la question « Comment voyez-vous les bibliothèques à l'avenir ? », un usager répond :

*« Il y a une BM à Jean-Macé<sup>289</sup>. Il y a vraiment un stand livres contemporains, des livres qui viennent de sortir, des livres d'actualité. Il y a une interaction. Elle organise des séances de lecture le soir, il y a des petits fauteuils où on peut s'asseoir en rond. »*

(SCD Lyon 3, Bibliothèque de Droit et de Philosophie, étudiant en M2 de Philosophie à l'Université Lyon 3, 24 ans)

Ici s'exprime un besoin d'interaction avec l'imprimé, un besoin d'échange autour du support physique. C'est ce que fait par exemple la bibliothèque d'Heerhugowaard aux Pays-Bas, qui propose des animations originales. Une rencontre avec un tatoueur a par exemple été organisée, comme le mentionne Mathilde Servet dans son mémoire de DCB *Les bibliothèques troisième lieu*. A l'issue de cette séance, étaient présentés des livres

<sup>284</sup> VILLE, Myriam. Les pratiques culturelles des étudiants de l'université Bordeaux 3..., *op. cit.*

<sup>285</sup> SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ LYON I. *Les expositions à la BU Lyon 1* [en ligne] Lyon : Portail documentaire de Lyon 1 [consulté le 05 décembre 2010].

URL : <[http://portaildoc.univ-lyon1.fr/75100498/0/fiche\\_pagelibre/&RH=1181648877293](http://portaildoc.univ-lyon1.fr/75100498/0/fiche_pagelibre/&RH=1181648877293)>

<sup>286</sup> SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ LYON I. *D'un pôle à l'autre* [en ligne] Lyon : SCD de l'Université Lyon 1, 15 novembre 2009 [consulté le 11 décembre 2010].

URL : <<http://exposition07-bulyon1.blogspot.com/>>

<sup>287</sup> SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ LYON I. *De l'anatomie à l'acupuncture* [en ligne] Lyon : SCD de l'Université Lyon 1, 22 janvier 2010 [consulté le 05 décembre 2010].

URL : <<http://exposition08-bulyon1.blogspot.com/>>

<sup>288</sup> SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ LYON I. *Que l'excellent médecin est aussi philosophe. Une exposition virtuelle sur les relations entre médecine et philosophie* [en ligne] Lyon : SCD de l'Université Lyon 1, 15 novembre 2009 [consulté le 05 décembre 2010].

URL : <<http://exposition09.blogspot.com/>>

<sup>289</sup> Bibliothèque annexe du réseau des Bibliothèques municipales de Lyon.

sur les signes chinois, indiens, maoris<sup>290</sup>. Cette manière originale d'envisager la bibliothèque, en faisant appel à d'autres acteurs, permet de faire vivre les collections imprimées qui restent un des axes forts des bibliothèques.

### 3.2.3 . Visites guidées

Les visites guidées de bibliothèques auront des objectifs différents selon qu'il s'agit de bibliothèques de lecture publique ou de bibliothèques de l'enseignement supérieur.

En ce qui concerne les bibliothèques de lecture publique, les visites guidées seraient probablement plus centrées sur les fonds patrimoniaux, comme cela se fait actuellement à la BM de Lyon avec « L'Heure de la découverte ». Dans ce cadre, la bibliothèque propose des visites guidées de ses fonds patrimoniaux avec plusieurs thématiques, comme par exemple « 30 minutes, une œuvre » qui invite à découvrir en une demi-heure une œuvre de ses collections. Ces actions autour du document imprimé sont surtout axées sur la dimension de plaisir, où l'interaction physique est importante.

Les visites guidées de BU sont surtout consacrées aux étudiants débutant dans leurs études. Elles sont orientées sur les méthodologies de recherche et sur les documents utiles à leur formation. De nombreuses BU ont mis ce système en place, notamment en lien avec les enseignants qui sont demandeurs, comme le montre cet enseignant-chercheur en Chimie :

*« On y va de temps en temps avec des étudiants pour voir un peu ce qu'il y a au niveau des disponibilités, pour éventuellement conseiller aux étudiants d'aller bosser dans tel ou tel bouquin (...). J'y vais aussi parce que je suis responsable des TP de chimie organique et dans une des formations, notamment en M1, dans l'unité de TP on a couplé ça avec l'unité de recherche (...) bibliographique, et donc avec la BU. La BU leur fait un cours sur les bases de données, sur la recherche bibliographique, et nous on embraye là-dessus. »*

(SICD Grenoble 1, enseignant-chercheur en Chimie à l'Université Joseph-Fourier de Grenoble, 40 ans)

Si les possibilités d'interaction sont multiples sur l'internet, elles n'en restent pas moins dématérialisées. Le fait de se rassembler dans un lieu physique permet de découvrir et d'échanger autour de documents matériels, expériences qui ne pourront être vraiment remplacées par des interactions dans le monde du numérique, comme le rappelle Gilles Éboli : « Malgré l'apothéose chaque jour nouvelle du numérique, les humains persistent à vouloir rencontrer de vrais gens dans de vrais lieux pour faire autre chose ou la même chose mais autrement qu'à la maison et au travail, pour... vivre ensemble. »<sup>291</sup>

Il faut alors une réelle volonté des professionnels des bibliothèques pour mettre en place ces actions, qui doivent être dynamiques et évolutives en fonction des attentes et des logiques d'usage des publics.

<sup>290</sup> SERVET, Mathilde *Les bibliothèques troisième lieu...*, *op. cit.*, p. 48.

<sup>291</sup> ÉBOLI, Gilles. *Des nouvelles du futur (des bibliothèques)...*, *op. cit.*

## Conclusion

---

Ainsi, la question de la place de l'imprimé dans les futures bibliothèques incite à une réflexion plus vaste qui doit commencer dès aujourd'hui. Comme le dit Alex Byrne dans le cadre du Colloque *Horizon 2019* tenu à l'Enssib en novembre 2009 au sujet de l'avenir des bibliothèques, le futur, c'est « ici et maintenant »<sup>292</sup>. Cette réflexion doit porter non seulement sur les bibliothèques elles-mêmes, mais également, de façon plus élargie, sur les évolutions technologiques, économiques, culturelles et sociales que nous pouvons observer actuellement dans la société.

D'abord, la réflexion sur les bibliothèques doit porter sur leurs missions et sur les publics qu'elles desservent. Les professionnels des bibliothèques doivent en effet centrer leurs réflexions et leurs actions sur ces derniers, afin de les mettre en dialogue avec les collections - en ce qui concerne notre étude, les collections imprimées. Nous avons proposé, afin d'aider à poser des choix sur la place des documents imprimés dans les futures bibliothèques, des critères d'analyse portant sur les différentes typologies de bibliothèques, sur les typologies des publics desservis, et enfin sur les typologies des documents eux-mêmes. Tout particulièrement, des enquêtes régulières auprès des publics sont nécessaires pour pouvoir mieux les servir. L'enquête que nous avons menée auprès des publics au sein de différents types de bibliothèques est certes limitée : il faudrait en établir une à plus large échelle dans chaque type de bibliothèque. Par ailleurs, il faudrait affiner et élargir les panels, cette enquête n'ayant pas eu l'ambition d'être exhaustive. Ces critères d'analyse sont évolutifs, et demandent de la part des professionnels des bibliothèques une veille continue sur leurs missions, sur les publics qu'ils desservent, sur les différentes typologies de documents, et sur l'évolution de l'offre éditoriale.

Nous avons vu que la place de l'imprimé dépendait fortement du contexte dans lequel la bibliothèque s'inscrivait. Les documents imprimés seront plus naturellement présents dans les bibliothèques de lecture publique, au sein desquelles la dimension de plaisir et de loisir, spécifique au support physique, et tout particulièrement à l'imprimé, est un élément fort pour les publics. Parallèlement, les documents imprimés auront une place différente dans les bibliothèques des établissements de l'enseignement supérieur, au sein desquelles les ressources électroniques sont plus appropriées pour la lecture d'étude et fonctionnelle, à laquelle sont liées des pratiques de collecte ponctuelle d'informations. Les documents imprimés auront toujours leur place, mais principalement pour des lectures linéaires et approfondies. Les documents électroniques et les documents imprimés ne sont donc pas concurrents mais complémentaires l'un de l'autre. Dans ce contexte, la question de l'acquisition et de la conservation partagées sont des enjeux importants pour la question de la place des documents imprimés, à l'échelle locale et nationale.

Si les collections imprimées sont devenues un élément parmi d'autres de l'offre documentaire, elles n'en restent pas moins un élément-clé ; elles n'ont pas une, mais plusieurs places dans la bibliothèque : éléments essentiels dans l'acquisition de la connaissance et de l'information de par le contenu qu'elles portent, leur dimension physique joue un rôle tout aussi important. La dimension de plaisir liée au contact physique, voire la « volupté », comme l'a évoqué une utilisatrice interrogée<sup>293</sup>, le

---

<sup>292</sup> BYRNE, Alex. La bibliothèque dans le futur. In *Horizon 2019. Bibliothèques en prospective* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib, 21 novembre 2009 [consulté le 16 décembre 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48058>>

<sup>293</sup> Enseignant-chercheur en Langue italienne à l'Université Lyon 3, 59 ans.

sentiment de liberté, la symbolique forte liée à une pièce contenant des livres, ne sont surtout pas à négliger. Les documents électroniques ne sont pas à même de combler la présence physique, sans aucun doute nécessaire, des documents imprimés. Les bibliothèques ne sont pas seulement des lieux de ressources. Elles sont également un lieu physique, un lieu de vie dont il importe de tenir compte.

De façon plus élargie, cette question amène à réfléchir sur les changements rapides qui touchent le monde de l'édition, sur l'offre éditoriale qui évolue constamment, ainsi que sur les mutations des pratiques de recherche et d'accès à la connaissance et à l'information que l'on peut observer au sein de la population. Bien sûr, ces paramètres extérieurs influent sur les politiques d'établissements, et les bibliothèques accompagnent ces mutations. Mais les bibliothèques sont également ce que nous en faisons : souhaitons-nous accompagner ces évolutions ? Ceci qui est bien sûr exigé de nous, mais ne risquons-nous pas, si nous ne prenons pas le temps d'une réflexion distanciée, de perdre notre identité ? Ou bien voulons-nous proposer une offre de qualité, une plus-value aux publics que nous desservons et qui ne trouveront cette qualité nulle part ailleurs ?

Ce ne sont pas les circonstances extérieures qui doivent être le seul moteur de notre réflexion et de nos actions, mais bien des objectifs que nous nous sommes fixés, qui se fondent sur un modèle de bibliothèque comme lieu d'offre de documents de qualité, de culture, de conseil, de formation, de rencontres et d'échanges. Il n'y a pas de déterminisme technique qui indiquerait une seule voie obligée et unique, et qui aurait des effets inéluctables sur la place des documents imprimés dans les futures bibliothèques. Nous pouvons dire avec Jean-Yves Mollier que, « dans un futur qui est déjà notre présent, ces effets seront ce que collectivement, nous saurons en faire. »<sup>294</sup>

---

<sup>294</sup> MOLLIER, Jean-Yves (dir.). *Où va le livre ?...*, *op. cit.*, p. 360.

# Bibliographie

## Encyclopédies

FOUCHÉ Pascal, PÉCHOIN, Daniel et SCHWER, Philippe (dir.). *Dictionnaire encyclopédique du livre [1] A-D*. Sous la responsabilité scientifique de Pascal Fouché et al. Préf. de Henri-Jean Martin. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2005. 900 p.

FOUCHÉ Pascal, PÉCHOIN, Daniel et SCHWER, Philippe (dir.). *Dictionnaire encyclopédique du livre [2] E-M*. Sous la responsabilité scientifique de Pascal Fouché et al. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2005. 1074 p.

## Histoire de l'imprimé

BLASSELLE, Bruno. *Histoire du livre. Volume 1 : À pleines pages*. Paris : Gallimard, 1997. 160 p. Découvertes Gallimard.

CHARTIER, Roger (dir.). *Les Usages de l'imprimé : XVe-XIXe siècle*. Paris : Fayard, 1987. 446 p.

FÈBVRE, Lucien et MARTIN, Henri-Jean. *L'apparition du livre*. Postf. de Frédéric Barbier. Paris : Albin Michel, 1999. 588 p.

MARTIN, Henri-Jean. *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Chatelain*. Paris : Albin Michel, 2004. 296 p.

## Avenir de l'imprimé et des Technologies de l'information et de la communication

### Articles

BARTHET, Émilie. KALFON, Jérôme. Archivage et accès pérennes. Des enjeux stratégiques pour Couperin. *Arabesques* [en ligne]. Février-mars 2009, n°53, p. 12-13 [consulté le 11 novembre 2011].

URL :

<http://www.abes.fr/abes/DocumentsWebAbes/abes/arabesques/Arabesques53.pdf>

BONNEFOND, Christophe et MARTIN, Isabelle. Favoriser l'accès pérenne à la documentation électronique. L'exemple du site de dépôt de l'ABES pour le groupement de commandes Elsevier ScienceDirect. *Arabesques* [en ligne]. Février-mars 2009, n°53, p. 14 [consulté le 11 novembre 2011].

URL :

<http://www.abes.fr/abes/DocumentsWebAbes/abes/arabesques/Arabesques53.pdf>

DACOS, Marin. Livre numérique : la révolution attendra encore un peu [blog en ligne]. *Blogo-numericus*. 16 novembre 2008 [consulté le 29 décembre 2010].

URL : <<http://blog.homo-numericus.net/spip.php?article168>>

*Documentaliste - Sciences de l'information. Dossier : Le livre numérique : de nouveaux enjeux professionnels*, mai 2010, volume 47, n°2. Association des Professionnels de l'information et de la documentation. 77 p.

LELOUP, Damien. Le livre numérique a-t-il détrôné le papier aux États-unis ? *Le Monde* [en ligne]. Paris : Le Monde Interactif, 22 juillet 2010 [consulté le 29 décembre 2010].

URL :

<[http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/07/22/le-livre-numerique-a-t-il-detrone-le-livre-papier-aux-etats-unis\\_1391006\\_651865.html#ens\\_id=561616](http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/07/22/le-livre-numerique-a-t-il-detrone-le-livre-papier-aux-etats-unis_1391006_651865.html#ens_id=561616)>

PAUTHE, Julien. Livres et numérique. Atelier du futur du Salon livres et musiques de Deauville. *BBF* [en ligne]. 2010, n°5, p. 84-85 [consulté le 11 novembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0084-003>>

## Études et enquêtes

BELISLE, Claire (dir.). *La lecture numérique : réalités, enjeux perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2004. 293 p. Collection « Référence ».

CARRIÈRE, Jean-Claude. ECO, Umberto. *N'espérez pas vous débarrasser des livres*. Paris : B. Grasset, 2009. 330 p.

DARNTON, Robert. *The Case for Books. Past, Present and Future*. New York: Public Affairs, 2009. 218 p.

GAILLARD, Yann. *La politique du livre face au défi du numérique. Rapport d'information de M. Yann GAILLARD, fait au nom de la commission des finances n° 338 (2009-2010)* [en ligne]. Paris : Commission des Finances du Sénat, 25 février 2010 [consulté le 29 décembre 2010].

URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48202>

Groupe de travail Pérennité des supports numériques en France. *Longévité de l'information numérique. Les données que nous voulons garder vont-elles s'effacer ? Rapport du groupe PSN (Pérennité des supports numériques) commun à l'Académie des sciences et à l'Académie des technologies*. [Les Ulis] : EDP Sciences, 2010. 106 p.

LEBERT, Marie. *Le livre, de l'imprimé au numérique* [en ligne]. Project Gutenberg E-book, last updated: April 11, 2010 [consulté le 05 novembre 2010].

URL : <<http://www.gutenberg.org/files/31944/31944-pdf.pdf>>

LE RAY, Éric, LAFRANCE, Jean-Paul (dir.). *La bataille de l'imprimé à l'ère du papier électronique* [Montréal (Québec)] : les Presses de l'Université de Montréal, 2008. 250 p.

MOLLIER, Jean-Yves (dir.). *Où va le livre ? Édition 2007-2008*. Paris : La Dispute/SNEDIT, 2007. 392 p.

SOCCAVALO, Lorenzo. *Gutenberg 2.0 : le futur du livre*. Paris : M21 Éditions, 2008. 222 p.

TEISSIER, Marc. *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit. Remis par Marc Tessier au Ministre de la culture et de la communication le 12 janvier 2010*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, janvier 2010 [consulté le 29 décembre 2010].

URL : <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000016/0000.pdf>>

VALADE, Jacques. *La galaxie Gutenberg face au « big bang » du numérique. Par M. Jacques VALADE, fait au nom de la commission des Affaires culturelles* [en ligne]. Paris : Sénat - Rapport d'information n° 468 (2006-2007) du 26 septembre 2007 [consulté le 02 novembre 2010].

URL : <<http://www.senat.fr/rap/r06-468/r06-4681.pdf>>

## Journées d'études et actes de colloques

COUPERIN. *5<sup>e</sup> journées sur le livre électronique, mai 2010* [en ligne]. Dernière modification le 02 octobre 2010 [consulté le 29 décembre 2010].

URL :

<[http://couperin.org/index.php?option=com\\_flexicontent&view=items&id=758:5e-journee-sur-le-livre-electronique-mai-2010](http://couperin.org/index.php?option=com_flexicontent&view=items&id=758:5e-journee-sur-le-livre-electronique-mai-2010)>

## Usages et pratiques de lecture

### Articles

ANTONUTTI, Isabelle. Livre numérique : offres et usages. Journée d'étude ADBS. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 2, p. 82-84 [consulté le 28 avril 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0082-005>>

*Bulletin des bibliothèques de France. Dossier : pratiques socioculturelles* [en ligne], 2010, t. 55, n°5. Villeurbanne : Enssib [consulté le 11 novembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/sommaire/2010/5>>

GANCEL, Arnaud. MOULIN, Mylène. Comment le numérique change la lecture. *Livres Hebdo*, 14 mai 2010, n°821, p. 12-15.

GIFFARD, Alain. La lecture numérique peut-elle se substituer à la lecture classique ? *Dazibao* [en ligne]. Avril 2010, n°24 [consulté le 12 novembre 2010].

URL :

<[http://www.livre-paca.org/index.php?show=dazibao&id\\_dazibao=110&type=5&article=1604](http://www.livre-paca.org/index.php?show=dazibao&id_dazibao=110&type=5&article=1604)>

HILLESUND, Terje. Digital reading spaces. How expert readers handle books, the Web and electronic paper. *First Monday* [en ligne]. 2010, vol. 15, number 4 [consulté le 19 août 2010].

URL :

<<http://firstmonday.org/htbin/cgiwrap/bin/ojs/index.php/fm/article/view/2762/2504>>

REVELIN, Gaël. Diversité des pratiques documentaires numériques dans les champs scientifiques. *BBF* [en ligne]. 2009, n° 6, p. 86-87 [consulté le 04 ai 2010].  
<<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0086-002>>

ROWLANDS, Ian *et al.* What do faculty and students really think about e-books? *Aslib Proceedings: New Information Perspectives* [en ligne]. 2007, vol. 59, Iss. 6, pp.489 – 511 [consulté le 30 décembre 2010].  
URL: <[http://www.publishing.ucl.ac.uk/papers/2007Rowlands\\_etal.pdf](http://www.publishing.ucl.ac.uk/papers/2007Rowlands_etal.pdf)>

ROWLANDS, Ian *et al.* The Google generation : the information behaviour of the researcher of the future. *Aslib Proceedings : New Information Perspectives* [en ligne]. 2008, vol. 60, Iss. 4, pp. 290-310 [consulté le 30 décembre 2010].  
URL: <[www.emeraldinsight.com/journals.htm?articleid=1733495&show=pdf](http://www.emeraldinsight.com/journals.htm?articleid=1733495&show=pdf)>

TENOPIR, Carol *et al.* Electronic journals and changes in scholarly article seeking and reading patterns. *Aslib Proceedings New Information Perspectives*, 2009, vol. 61, Iss. 1, pp. 5-32.

TOUITOU, Cécile. Les nouveaux usages des générations internet : un défi pour les bibliothèques et les bibliothécaires. *BBF* [en ligne]. 2008, t. 53, n°4, p. 67-70 [consulté le 26 septembre 2010].  
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0067-001>>

## Études et enquêtes

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON. *Les publics du Guichet du Savoir. Enquête de fréquentation en ligne. Rapport d'analyse* [en ligne]. Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon, octobre 2005 [consulté le 26 novembre 2010].  
URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1081>>

CENTRE FOR INFORMATION BEHAVIOUR AND THE EVALUATION RESEARCH (CIBER) AT UNIVERSITY COLLEGE LONDON (UCL). *Information behaviour of the researcher of the future: a Ciber Briefing Paper* [en ligne]. London: 11 January 2008, 35 p. [consulté le 15 septembre 2010].  
URL : <<http://www.publishing.ucl.ac.uk/download/GoogleGeneration.pdf>>

CHARTIER, Anne-Marie et HEBRARD Jean. *Discours sur la lecture : 1880-2000*. Avec la collab. de Emmanuel Fraisse, Martine Poulain, Jean-Claude Pompougnac. Nouv. éd. mise à jour. [Paris] : BPI-Centre-Pompidou/Librairie Arthème Fayard, 2000. 762 p.

DONNAT, Olivier (dir.). Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, éléments de synthèse 1997-2008. In *Culture Études, Pratiques et publics* [en ligne]. Paris : Ministère de la Culture et de la communication, 2009 [consulté le 23 août 2010].  
URL : <<http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>>

DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*. Paris : La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009. 280 p.

EVANS, Christophe. *Liseuses électroniques à la BPI. Synthèse des observations* [en ligne]. Paris : BPI, septembre 2010 [consulté le 27 novembre 2010].

URL :

<[http://www.bpi.fr/modules/resources/download/default/Professionnels/Documents/Etudes%20et%20recherche/Synthese\\_liseuses\\_2010.pdf](http://www.bpi.fr/modules/resources/download/default/Professionnels/Documents/Etudes%20et%20recherche/Synthese_liseuses_2010.pdf)>

MARESCA, Bruno. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet. Attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Édition de la Bibliothèque publique d'Information-Centre Pompidou, 2007. 283 p.

RESEARCH INFORMATION NETWORK AND CONSORTIUM OF RESEARCH LIBRARIES IN THE BRITISH ISLES. *Researcher's use of academic libraries and their services* [en ligne]. London: Research Information Network, April 2007 [consulté le 14 septembre 2010].

URL:

<<http://www.rin.ac.uk/our-work/using-and-accessing-information-resources/researchers-use-academic-libraries-and-their-serv>>

## Journées d'études et actes de colloques

BRULEY, Caroline et MERRIEN, Delphine. Un panorama des pratiques et usages des *e-books* au sein des établissements Couperin. In *Journée Enssib: Pratiques documentaires numériques*, 2 juillet 2009 [en ligne]. Couperin.org, dernière modification 10 mars 2010 [consulté le 13 octobre 2010].

URL :

<<http://couperin.org/fr/blog-de-veille/item/627-journee-enssib-pratiques-documentaires-numeriques-2-juillet-2009->>

CENTRE NATIONAL DU LIVRE et IPSOS. *Le livre sera-t-il numérique ?* [en ligne]. Paris : CNL, dernière modification le 29 avril 2010 [consulté le 29 août 2010].

URL : <<http://www.centrenationaldulivre.fr/?Le-livre-sera-t-il-numerique>>

CENTRE NATIONAL DU LIVRE. *Rencontre professionnelle. Le livre numérique à l'épreuve d'un public : retour sur un forum expérimental CNL-IPSOS* [vidéo en ligne]. Paris : Centre national du Livre Web TV, 28 mars 2010 [consulté le 29 août 2010].

URL : <<http://www.cnlwebtv.fr/le-livre-numerique-a-l-epreuve-d-un-public-16.html>>

## Réflexions sur l'évolution des bibliothèques

### Articles

*BIBLIOTHÈQUE (s). Dossier Nouveaux patrimoines*, Octobre 2010, n°52. Paris : Association des bibliothécaires de France.

DARNTON, Robert. The Library in the New Age. *The New York Review of Books* [en ligne]. June 12, 2008 [consulté le 01 janvier 2010].

URL :

<<http://www.nybooks.com/articles/archives/2008/jun/12/the-library-in-the-new-age/?page=1>>

DOGLIANI, Sergio. Les idea Stores. Le site web : [www.ideastore.co.uk](http://www.ideastore.co.uk). *BBF* [en ligne]. 2008, n° 1, p. 69-72 [consulté le 26 avril 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0069-013>>

ÉBOLI, Gilles. De l'accès : la bibliothèque, lieu de l'accessibilité ? *BBF* [en ligne]. 2009, n° 5, p. 6-10 [consulté le 26 avril 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0006-001>>

ROUXEL, Alain. Faut-il encore construire des bibliothèques publiques ? *BBF* [en ligne]. 2010, n° 2, p. 52-55 [consulté le 26 avril 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0052-011>>

SONNIER Corinne. De l'avenir des bibliothèques départementales de prêt. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 2, p. 26-29 [consulté le 26 avril 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-02-0026-005>>

TOUITOU, Cécile. Un rapport américain sur l'offre numérique dans les bibliothèques. *BBF* [en ligne]. 2009, n° 3, p. 49-52 [consulté le 01 mai 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0049-001>>

## Études et enquêtes

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2010. 565 p.

BERTRAND, Anne-Marie *et al.* *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2008. 183 p.

CAISSE DES DÉPÔTS, ORGANISATION DE COORDINATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES et CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉS. *L'université numérique. Éclairages internationaux* [en ligne]. Paris : Caisse des Dépôts, juin 2010 [consulté le 18 août 2010].

URL :

<[http://www.cpu.fr/uploads/tx\\_publications/Eclairages\\_internationaux\\_de\\_l\\_universite\\_numerique.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/Eclairages_internationaux_de_l_universite_numerique.pdf)>

GERMAIN, Marie. *La bibliothèque productrice : de l'accès au savoir à la production de connaissances, vers un changement de paradigme ?* [en ligne]. 2008. 94 p. Mémoire d'étude de DCB 16 : [Villeurbanne] : Enssib : 2008 [consulté le 19 octobre 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1759>>

GILBERT, Raphaële. *Services innovants en bibliothèque: construire de nouvelles relations avec les usagers* [en ligne]. 2010. 101 p. Mémoire d'étude DCB 18 : [Villeurbanne] : Enssib : 2010 [consulté le 29 décembre 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48197>>

JACQUESSON, Alain. RIVIER, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2005. 573 p.

JEANNENEY, Jean-Noël. *Quand Google défie l'Europe. Plaidoyer pour un sursaut*. Paris : Mille et une Nuits, 2006. 149 p.

JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres. Un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche* [en ligne]. Paris : Inspection générale des bibliothèques. Rapport n°2009-22, décembre 2009 [consulté le 19 août 2010].

URL :

<[http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport\\_Learning\\_Centers\\_7-12\\_RV\\_131336.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport_Learning_Centers_7-12_RV_131336.pdf)>

JOUGUELET, Suzanne et VAYSSADE, Claire. *Comparaison internationale de bibliothèques universitaires : étude de cas : Rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Inspection générale des bibliothèques* [en ligne]. Paris : Inspection générale des bibliothèques. Rapport n°2009-0017, janvier 2010 [consulté le 29 décembre 2010].

URL :

<[http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/78/0/Rapport\\_etude\\_comparative\\_18\\_fevrier\\_2010\\_definitif\\_137780.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/78/0/Rapport_etude_comparative_18_fevrier_2010_definitif_137780.pdf)>

MELOT, Michel. *La sagesse du bibliothécaire*. Paris: L'Œil neuf éditions, 2004. 109 p.

MILLER, William et PELLEN, Rita M. *Googlization of Libraries*. London; New-York : Routledge, 2009. 196 p.

RENARD, Hervé. *Usages par le public des postes informatiques et des hot-spot Wi-Fi à la BML. Étude réalisée à partir des exemples des bibliothèques Jean Macé, du Bachut et de la Croix Rousse*. [en ligne]. Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon – Enssib, 17 mai 2010 [consulté le 01 décembre 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48467>>

RENOULT, Daniel. *La filière bibliothèques de la fonction publique d'État. Situation et perspectives. Rapport à Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Madame la ministre de la Culture et de la Communication* [en ligne]. Paris : Inspection générale des bibliothèques. Rapport - n° 2007- 029, juin 2008 [consulté le 18 août 2010].

URL :

<[http://media.education.gouv.fr/file/Rapports/55/5/Rapportfilierebibliotheque25062008\\_30555.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/Rapports/55/5/Rapportfilierebibliotheque25062008_30555.pdf)>

SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu* [en ligne]. 2009. 83 p. Mémoire d'étude DCB 17 : [Villeurbanne] : Enssib : 2009 [consulté le 15 juin 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-21206>>

## **Journées d'études et actes de colloques**

ACCART, Jean-Philippe. Les usages des bibliothèques virtuelles. In *Bibdoc37 – Regards croisés bibliothèques virtuelles, usages réels* [en ligne]. Tours : 7 avril 2009 [consulté le 15 octobre 2010].

URL : <<http://www.slideshare.net/jpa245/bibdoc-37-jp-accart>>

CHAIMBAULT, Thomas. *La bibliothèque hybride et les services aux publics* [en ligne]. [Villeurbanne] : Enssib, 02 avril 2010 [consulté le 15 octobre 2010].

URL :

<<http://www.slideshare.net/Faerim/outils-de-publications-et-de-partages-en-bibliothèques-applications>>

DUJOL, Lionel. La médiation numérique, un projet global de bibliothèque : l'exemple des Médiathèques du Pays de Romans – Symposium Bucarest septembre 2010. *La bibliothèque apprivoisée* [en ligne]. 07 octobre 2010 [consulté le 31 décembre 2010].

URL : <<http://labibapprivoisee.wordpress.com/2010/10/07/la-mediation-numerique-un-projet-global-de-bibliotheque-lexemple-des-mediathèques-du-pays-de-romans-symposium-bucarest-septembre-2010/>>

## Politiques documentaires

### Articles

*Bulletin des bibliothèques de France. Dossier « Le concept de collection »* [en ligne]. 2010, t. 55, n°3. Villeurbanne : Enssib [consulté le 29 décembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/sommaire/2010/3>>

CALENGE, Bertrand. Quand peut-on établir qu'une bibliothèque dispose d'une politique documentaire ? *BBF* [en ligne]. 2006, n° 1, p. 18-23 [consulté le 03 mai 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0018-002>>

WESTEEL, Isabelle. Numériser les œuvres du domaine public, et après ? *BBF* [en ligne]. 2009, n° 5, p. 82-83 [consulté le 26 avril 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0082-010>>

### Études et enquêtes

CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2008. 264 p.

CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2009. 311 p.

CAZENOBÉ, Adrienne. *Les collections en devenir. Typologie des documents, politique et traitements documentaires*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2010. 304 p. Collection « Bibliothèque ».

DOUET, Fabien et DUPAU, Élodie. Les *e-books* en bibliothèque. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 5, p. 88-89 [consulté le 11 novembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0088-005>>

RACINE, Bruno. *Schéma numérique des bibliothèques. Rapport de Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France, élaboré dans le cadre du Conseil du Livre* [en ligne]. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, décembre 2009. 97 p. [consulté le 09 novembre 2010].

URL : <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000143/0000.pdf>>

## Journées d'études et actes de colloques

DUMBO, Aurélie. Le SCD de l'Université Victor. Segalen Bordeaux 2 et le plan de conservation partagée des périodiques en Aquitaine. In *Journée professionnelle « Périodiques en Aquitaine »* [en ligne]. Mérignac : Université de Bordeaux/Arpel, 16 juin 2009 [consulté le 18 août 2010].

URL :

<<http://arpel.aquitaine.fr/spip.php?article100002292>>

JOLION, Jean-Michel. Très Grand Instrument documentaire de l'Université de Lyon. In *XIe Congrès de l'ADBU* [en ligne]. Lyon, 9 septembre 2010 [consulté le 16 décembre 2010].

URL :

<[http://www.adbu.fr/IMG/pdf/Presentation\\_TGID\\_ADBU\\_J-M\\_Jolion\\_-\\_09092010.pdf](http://www.adbu.fr/IMG/pdf/Presentation_TGID_ADBU_J-M_Jolion_-_09092010.pdf)>

LABROSSE, Françoise. Plan de conservation partagée des périodiques en Aquitaine. In *Journée professionnelle « Périodiques en Aquitaine »* [en ligne]. Mérignac : Université de Bordeaux/Arpel, 16 juin 2009 [consulté le 03 décembre 2010].

URL : <[http://arpel.aquitaine.fr/ecrire/upload/pcaq\\_16\\_06\\_2009/FL\\_ML\\_pcaq.pps](http://arpel.aquitaine.fr/ecrire/upload/pcaq_16_06_2009/FL_ML_pcaq.pps)>

MÜLLER, Joëlle. Complémentarité entre les supports. In *Les outils de politique documentaire. Journée d'étude organisée par le Groupe Poldoc - 17 mars 2000 – Villeurbanne* [en ligne]. Villeurbanne : Poldoc, dernière mise à jour le 25 octobre 2000 [consulté le 30 décembre 2010].

URL : <<http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/prod/je2000/2muller.htm>>

SANZ, Pascal. Quel impact du numérique sur les politiques de conservation du papier ? In *Journée professionnelle « Périodiques en Aquitaine »* [en ligne]. Mérignac : Université de Bordeaux/Arpel, 16 juin 2009 [consulté le 03 décembre 2010].

URL : <[http://arpel.aquitaine.fr/ecrire/upload/pcaq\\_16\\_06\\_2009/impact\\_numerique.pps](http://arpel.aquitaine.fr/ecrire/upload/pcaq_16_06_2009/impact_numerique.pps)>

## Aménagements de bibliothèques

### Articles

RAYNAUD, Françoise et SERVAT, Mathilde. Les angoumoisins attendent leur bibliothèque du XXIe siècle. *BBF* [en ligne]. 2010, n° 4, p. 64-65 [consulté le 05 décembre 2010].

URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0064-002>>

### Études et enquêtes

DEWE, Michael. *Renewing our Libraries. Case studies in re-planning and refurbishment*. Aldershot, Hants : Ashgate, 2008. 284 p.

GOETHE-INSTITUT. *Deutsche Bibliotheken im Porträt* [en ligne]. Goethe-Institut e. V., Online-Redaktion [consulté le 31 décembre 2020].

URL : <<http://www.goethe.de/wis/bib/dos/bip/deindex.htm>>

KHAN, Ayub. *Better by design. An introduction to planning and designing a new library building*. London : Facet Publishing, 2009. 195 p.

## Journées d'études et actes de colloques

LIGUE DES BIBLIOTHÈQUES EUROPEENNES DE RECHERCHE ARCHITECTURE GROUP SEMINAR. BOZEN/BOLZANO, March 17 - March 19, 2004. *The Renaissance of the Library. – adaptable library buildings. Documentation of new library buildings in Europe*. Göttingen : Niedersächsische Staats-und Univ.-Bibliothek, 2004. 367 p. Göttinger Bibliotheksschriften.

## Rapports de bibliothèques

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON. *Les publics du Guichet du Savoir. Enquête de fréquentation en ligne. Rapport d'analyse* [en ligne]. Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon, octobre 2005 [consulté le 26 novembre 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1081>>

CALENGE, Bertrand. *L'évolution des prêts des collections en libre accès au XXIe siècle. 2000 – 2007*. [Lyon] : [Bibliothèque municipale de Lyon, [2008]. 5 p. [document interne].

RUSSEL, Philippe (coord.). *Rapport d'activité 2008-2009* [en ligne]. [Grenoble] : [SICD 1 Grenoble], 2009. 36 p. [consulté le 06 novembre 2010].

URL : <<http://sicd1.ujf-grenoble.fr/IMG/pdf/RapportActivite2008-2009.pdf>>

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS. *Rapport d'activité 2005* [en ligne]. Angers : Service commun de la documentation de l'Université d'Angers, 2006. 50 p. [consulté le 26 novembre 2010].

URL : <[http://bu.univ-angers.fr/documents/archive\\_pdf/rapport2005.pdf](http://bu.univ-angers.fr/documents/archive_pdf/rapport2005.pdf)>

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS. *Rapport d'activité 2008-2009* [en ligne]. Angers : Service commun de la documentation de l'Université d'Angers, 2009. 79 p. [consulté le 26 novembre 2010].

URL : <[http://bu.univ-angers.fr/index.php?S\\_file=config/html/rapports\\_chiffres.php](http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=config/html/rapports_chiffres.php)>

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ LYON 3. *Rapport annuel 2009* [en ligne]. Lyon : Service commun de la documentation de l'Université Lyon 3, 2009. 52 p. [consulté le 05 novembre 2010].

URL :

<<http://scd.univ-lyon3.fr/rapport-d-activite-2009-433955.kjsp?STNAV=47&RH=SCD-INFOscdu-rapport>>

TOWER HAMLETS. *Idea Store Strategy 2009* [en ligne]. London: Tower Hamlets, 2009. 81 p. [consulté le 14 décembre 2010].

URL :

<<http://www.ideastore.co.uk/public/documents/PDF/IdeaStoreStrategyAppx1CAB290709.pdf>>.

UNIVERSITÉ DE LILLE 3. *BUC/MRA/Learning Center. Présentation de l'opération.* Lille : Université de Lille 3, 5 octobre 2009 [document interne].

UNIVERSITÉ DE LYON. *Vers une politique documentaire commune pour Lyon ?* [en ligne]. Lyon : PRES Université de Lyon, 2005 [consulté le 09 décembre 2010].  
URL : <<http://www.universite-lyon.fr/bibliotheques/>>

## Méthodologie des enquêtes

BLANCHET, Alain et GOTMAN, Anne. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien.* Publ. sous la dir. de François de Singly. Paris : Armand Colin, coll. 128, 2005. 127 p. 128. Sociologie : 1637-6897.

POISSENOT, Claude et RANJARD, Sophie. *Usages des bibliothèques : Approche sociologique et méthodologie d'enquête.* Préf. de Martine Poulain. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2005. 350 p. Les Cahiers de l'ENSSIB : 1634-9962.

RANJARD, Sophie. Pratiques et attentes des publics des médiathèques : méthodes et techniques d'enquête. *BBF* [en ligne]. t. 45, n°5, 2000 [consulté le 20 août 2010].  
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0102-001>>

WAHNICH, Stéphane. Enquêtes quantitatives et qualitatives, observation ethnographique : trois méthodes d'observation. *BBF* [en ligne]. 2006, t. 51, n°6, p. 8-12 [consulté le 20 août 2010].  
URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-06-0008-002>>

## Données statistiques

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES. Équipement des ménages en multimédia selon la catégorie socioprofessionnelle. In *Tableaux de l'économie française – Édition 2010* [en ligne]. Paris : Insee, SRCV-SILC, 2010 [consulté le 05 novembre 2010].  
URL : <[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATnon05140](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon05140)>

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Bibliothèques. Chiffres clés 2010. Statistiques de la culture* [en ligne]. Paris : Ministère de la culture ; Département des Études de la Prospective et des Statistiques (DEPS), 2010 [consulté le 07 novembre 2010].  
URL : <<http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>>

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. ESGBU : *Les bibliothèques universitaires en chiffres. Données de synthèse* [en ligne]. Paris : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2008 [consulté le 11 novembre 2010]. URL : <<https://www.sup.adc.education.fr/asibu/>>

# Webographie

## Blogs

Blog de Bertrand Calenge : *Carnet de notes* [consulté le 30 décembre 2010].

URL : <<http://bccn.wordpress.com>>

Blog de Lionel Dujol : *La bibliothèque apprivoisée. Débattre sur la bibliothèque 2.0 c'est bien, l'expérimenter c'est mieux* [consulté le 30 décembre 2010].

URL : <<http://labibapprivoisee.wordpress.com/author/hulot26/>>

Blog d'Hubert Guillaud : *La Feuille : l'édition à l'heure de l'innovation* [consulté le 30 décembre 2010].

URL : <<http://lafeuille.blog.lemonde.fr/>>

Blog de Rémi Mathis : *À la Toison d'Or. Notes sur le patrimoine écrit* [consulté le 30 décembre 2010].

URL : <<http://alatoisondor.wordpress.com/>>

Blog des Médiathèques du Pays de Romans : *Everitouthèque* [consulté le 28 décembre 2010].

URL : <<http://everitouthèque.viabloga.com/>>

## Vidéos en ligne

ENSSIB. *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective. Colloque organisé du 19 au 21 novembre 2009 à l'Enssib.* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib, 19 novembre 2009 [consulté le 30 décembre 2010].

URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48046>>

JOINT INFORMATION SYSTEMS COMMITTEE. *Libraries of the Future documentary. 2 April 2009* [en ligne]. JISC, last updated on 20/07/09 [consulté le 30 décembre 2010].

URL : <<http://www.jisc.ac.uk/whatwedo/campaigns/librariesofthefuture.aspx>>

PUBLICSENAT. *Table Ronde - "Quel avenir pour la filière du livre à l'heure numérique?"* [en ligne]. Public Sénat, 28 avril 2010.

URL :

<<http://www.publicsenat.fr/vod/seance/table-ronde-quel-avenir-pour-la-filiere-du-livre-a-l-heure-numerique-/65354>>

## Sites internet

Site Internet du Rolex Learning Center [consulté le 30 décembre 2010] :  
<<http://learningcenter.epfl.ch>>

Site Internet du Kingston University London [consulté le 30 décembre 2010] :  
<[www.kingston.ac.uk](http://www.kingston.ac.uk)>

Site Internet des *Idea Stores* [consulté le 30 décembre 2010] :  
<[www.ideastore.co.uk](http://www.ideastore.co.uk)>



## *Table des annexes*

<b>ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS ET ECHANGES PAR COURRIELS AVEC LES PROFESSIONNELS .....</b>	<b>102</b>
<b>ANNEXE 2 : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE AUPRES DES PUBLICS DE BIBLIOTHEQUES .....</b>	<b>105</b>
<b>ANNEXE 3 : PROFILS DES PERSONNES INTERVIEWEES .....</b>	<b>109</b>
<b>ANNEXE 4 : BÜCHERWALD - DEPOT DE LIVRES DANS LA VILLE DE HÜFINGEN EN ALLEMAGNE.....</b>	<b>121</b>

## ***Annexe 1 : liste des entretiens et échanges par courriels avec les professionnels***

### **1. LISTE DES ENTRETIENS ET ECHANGES PAR COURRIELS AVEC LES PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHEQUES**

#### **1.1. Bibliothèques d'établissements de la recherche et de l'enseignement supérieur**

- **SCD de l'Université catholique de Lyon (Lettres, Sciences humaines et sociales, Sciences religieuses, Philosophie) :** Michèle Behr, directrice.  
Entretien du 31 août 2010.
- **SCD de l'Université d'Angers (pluridisciplinaire) :**
  - Olivier Tacheau, directeur.  
Courriels du 30 août et du 1<sup>er</sup> septembre 2010. Entretien téléphonique du 1<sup>er</sup> septembre 2010.
  - Nicolas Alarcon, responsable de la documentation électronique et des enquêtes.  
Courriel du 08 septembre 2010.
- **Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (Lettres et Sciences humaines) :** Philippe Marcerou, directeur.  
Entretien téléphonique du 20 août 2010 ; entretien du 09 septembre 2010.
- **SICD 1 Grenoble (Santé, Sciences et Techniques) :**
  - Philippe Russel, directeur.
  - Christine Musso, directrice adjointe.Entretien commun du 10 septembre 2010.
- **SCD Lille 3 (Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales) :** Hugues Van Besien, directeur adjoint.  
Entretien du 26 août 2010.
- **SCD de l'Université Lyon-3 (Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales) :**
  - Jean Bernon, directeur.
  - Nathalie Caritoux, responsable de la politique documentaire du SCD Lyon 3.Entretien commun du 14 septembre 2010.
- **Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, Sciences religieuses) :** Christophe Didier, directeur du Développement des collections à la BNU.  
Entretien téléphonique du 14 septembre 2010.

- **SCD Université Littoral Côte d'Opale (pluridisciplinaire) :**
  - Géraldine Barron, responsable de la BU de Calais et responsable de la Coordination de la documentation recherche et des ressources électroniques. Courriel du 27 septembre 2010.
  - François Pichenot, responsable des bibliothèques de Boulogne-sur-Mer et de Saint-Omer, responsable de la Coordination de la politique documentaire et de la Gestion des collections. Entretien téléphonique du 30 septembre 2010.
- **Bibliothèque de Sciences Po Paris :** François Cavalier, directeur. Entretien téléphonique du 06 octobre 2010.
- **Bibliothèques de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres du SICD1 Grenoble :** Catherine Joubert, responsable. Entretien du 04 octobre 2010.
- **Pôle documentaire du PRES Université de Lyon :** Jacqueline de Condappa, directrice adjointe de la Bibliothèque de l'ENS de Lyon et coordinatrice des groupes de travail Documentation au niveau du PRES Université de Lyon. Entretien téléphonique du 15 décembre 2010.

## **1.2. Bibliothèques de lecture publique**

- **Bibliothèque municipale de Lyon :** Bertrand Calenge, directeur par intérim. Entretien du 31 août 2010.
- **Réseau des Médiathèques de Villeurbanne :** Pierre Chagny, directeur. Entretien du 1<sup>er</sup> septembre 2010.
- **Bibliothèque publique d'information :** Patrick Bazin, directeur. Entretien téléphonique du 14 septembre 2010
- **Médiathèque départementale des Landes :** Corinne Sonnier, directrice, et présidente de l'Association des directeurs des Bibliothèques départementales de prêt. Entretien téléphonique du 20 septembre 2010.
- **BDP de la Dordogne :** Cécile Jallet, directrice. Courriel du 06 décembre 2010.
- **BDP de l'Hérault :** Mélanie Villenet-Hamel. Entretien téléphonique du 10 décembre 2010.

## **1.3. Bibliothèque nationale de France**

**Département Sciences et Techniques :** Hervé Colinmaire, directeur. Entretien téléphonique du 20 septembre 2010.

## 1.4. Inspection générale des bibliothèques

- **Inspecteur général des bibliothèques** : Pierre Carbone.  
Entretien téléphonique du 29 octobre 2010.

## 1.5. Bibliothèque étrangère

- **Württembergische Landesbibliothek Stuttgart** : Hannsjörg Kowarck, directeur.  
Entretien téléphonique du 27 septembre 2010.

## 2. LISTE DES ENTRETIENS ET ECHANGES PAR COURRIELS AVEC LES REPRESENTANTS DU MONDE DE L'EDITION

- **Ebrary, fournisseur d'e-books** : Cécile Warocquaux, ingénieur commercial.  
Courriel du 31 août 2010 ; entretien du 10 septembre 2010.
- **Ovid Technologies - Wolters Kluwer** : François Tocquet, directeur des ventes.  
Entretien du 10 septembre 2010.

## **Annexe 2 : méthodologie de l'enquête auprès des publics de bibliothèques<sup>295</sup>**

Il s'agit de mener une enquête qualitative, sous forme d'entretiens semi directifs, auprès de publics de différents types de bibliothèques : bibliothèques d'établissements de l'enseignement supérieur et bibliothèques municipales, de tailles et de missions différentes.

Il y aura un nombre restreint d'entretiens (30 entretiens), mais l'objectif est d'obtenir un panel varié et représentatif de publics.

### **1. HYPOTHESES CONCERNANT LA PLACE DE L'IMPRIME DANS LES BIBLIOTHEQUES DU FUTUR**

- 1) Principales tendances de la lecture d'imprimés : la lecture quotidienne de journaux payants continue de diminuer, ainsi que le nombre de livres lus en-dehors des contraintes professionnelles ou scolaires. Mais ce n'est pas dû à l'essor du numérique : c'était une tendance qui était antérieure à cet essor<sup>296</sup>.
- 2) Des modalités de fréquentation et d'utilisation des bibliothèques qui évoluent :
  - Quand ils viennent à la bibliothèque, les usagers ne viennent plus seulement pour lire ou emprunter des documents imprimés : ils viennent également consulter l'internet, écouter de la musique, regarder des films, assister à une conférence...
  - Les usagers peuvent utiliser les services de la bibliothèque à distance : consulter le portail documentaire de la bibliothèque, poser une question en ligne, consulter la documentation électronique.
- 3) Des pratiques d'utilisation des documents imprimés différentes en fonction des profils des utilisateurs de bibliothèques et de leurs logiques d'usage<sup>297</sup> :
  - Le poids des ressources électroniques est plus important dans les bibliothèques universitaires et de recherche<sup>298</sup> que dans les bibliothèques de lecture publique<sup>299</sup>. L'utilisation de la documentation imprimée et de la documentation électronique varie en fonction :

---

<sup>295</sup> Revue et validée par le directeur de mémoire et Christophe Evans, sociologue à la Bibliothèque publique d'information.

<sup>296</sup> DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, éléments de synthèse 1997-2008* [en ligne]. Paris : Ministère de la Culture et de la communication, 2009, p. 6 [consulté le 23 août 2010].  
URL : <<http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>>

<sup>297</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2008, p. 17 ; BELISLE, Claire (dir.). *La lecture numérique : réalités, enjeux perspectives*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2004. Collection « Référence », p. 94.

<sup>298</sup> CARBONE, Pierre et CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2009, p. 10-11.

<sup>299</sup> Informations recueillies lors du Congrès de l'ABF 2010 qui se déroulait à Tours : « La gratuité est-elle payante ? » Intervention d'Annie Dourlent : BPI et Carel, le 22 mai 2010 ; Entretien avec Bertrand Calenge, directeur par intérim de la Bibliothèque municipale de Lyon, le 31 août 2010.

- Des disciplines enseignées : dans les disciplines de Langues, Lettres et Sciences humaines, les usagers utilisent plus la documentation imprimée. Dans les disciplines de Sciences, Techniques et Santé, les usagers utilisent davantage la documentation électronique<sup>300</sup>.

- Des niveaux d'études : les étudiants de Licence ont davantage recours à des manuels imprimés, travaillent en bibliothèque sur leurs cours. Les étudiants de Master, et plus encore les doctorants et les chercheurs, ont davantage recours à la documentation électronique.

- Dans les bibliothèques de lecture publique, les usagers utilisent encore beaucoup la documentation imprimée, et peu la documentation électronique. La plupart des bibliothèques proposent une grande diversité de supports, mais les supports imprimés sont ceux qui intéressent encore le plus les usagers<sup>301</sup>.
- 4) La documentation électronique répond aux besoins engendrés par l'essor de nouveaux usages et de nouveaux rapports à la connaissance : on est plus dans une culture de l'immédiateté.
- ⇒ Les entretiens auprès des publics auront pour objectif d'infirmier ou de confirmer ces hypothèses.

## 2. ÉCHANTILLONNAGE DES PUBLICS INTERVIEWÉS

### 2.1. Publics de bibliothèques universitaires

Les pratiques des publics de BU sont très diversifiées. Il est alors nécessaire d'interroger des publics de diverses disciplines et de différents niveaux.

- Sciences (SICD 1 Grenoble) : un étudiant de premier ou deuxième cycle<sup>302</sup> + un doctorant ou un chercheur.
- Techniques (SICD 1 Grenoble) : un étudiant de premier ou deuxième cycle + un doctorant ou un chercheur.
- Informatique (SICD1 Grenoble) : un étudiant de premier ou deuxième cycle + un doctorant ou un chercheur.
- Santé (SCD Lyon 1) : un étudiant de premier ou deuxième cycle + un doctorant ou un chercheur.
- Droit (SCD Lyon 3) : un étudiant de premier ou deuxième cycle + un doctorant ou un chercheur.
- Sciences économiques (SCD Lyon 3) : un étudiant de premier ou deuxième cycle + un doctorant ou un chercheur.
- Sciences humaines (SCD Lyon 3) : un étudiant de premier ou deuxième cycle + un doctorant ou un chercheur.

<sup>300</sup> CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet...*, op. cit., p. 14.

<sup>301</sup> MARESCA, Bruno. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet. Attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Édition de la Bibliothèque publique d'information-Centre Pompidou, 2007, p. 67.

<sup>302</sup> Il s'agira d'étudiants de Licence 2, Licence 3 ou Master, car les étudiants de L1 n'ont pas encore des habitudes de publics universitaires.

- Philosophie : un étudiant de premier ou deuxième cycle + un doctorant ou un chercheur.
- Lettres et Langues (SCD Lyon 3) : un étudiant de premier ou deuxième cycle + un doctorant ou un chercheur.

## **2.2. Publics de bibliothèques municipales**

La constitution du panel des publics de BM répond à une logique différente de celle des publics des BU. En effet, nous excluons les publics étudiants qui viennent à la BM pour étudier, et qui ont donc des logiques d'usage semblables à celles du public fréquentant les BU. Bien que ce type de publics ne soit surtout pas à négliger, il nous importe d'interroger des personnes qui utilisent la BM en tant que bibliothèques de lecture publique, à des fins de loisir, de plaisir, d'information et d'enrichissement culturel, et qui ont donc des logiques très différentes de celles des publics des BU. Le critère de l'âge<sup>303</sup> nous a semblé le plus pertinent, car nous paraissant le plus simple à prendre en compte pour répartir les profils des personnes. Cette constitution du panel demande à être affinée et complétée par d'autres critères de sélection, comme ceux du sexe et de la catégorie socioprofessionnelle par exemple. Nous n'avons pas souhaité interroger le public âgé de plus de 60 ans, celui-ci risquant d'être moins familiarisé avec les habitudes liées à l'usage de l'informatique et de l'internet, et également pour des raisons de temps.

- BM de Lyon : 5 usagers : un âgé de moins de 20 ans, un âgé entre 20 et 30 ans, un entre 30 et 40 ans, un âgé entre 40 et 50 ans, un âgé de plus de 50 ans.
- Maison du Livre, de l'Image et du Son de Villeurbanne : 5 usagers : un âgé de moins de 20 ans, un âgé entre 20 et 30 ans, un entre 30 et 40 ans, un âgé entre 40 et 50 ans, un âgé de plus de 50 ans.

## **3. MODALITES DE L'ENTRETIEN**

- Période : Entre septembre et mi-octobre.
- Les entretiens dureront entre 20 minutes et 1 heure, et se dérouleront en face-à-face dans la mesure du possible, par téléphone si nécessaire.
- Entretien enregistré et prise de notes.
- Lieu : en bibliothèque ou dans les bureaux des chercheurs.

<sup>303</sup> Échantillonnage adapté de la typologie des « 4 générations » décrites par DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique...*, *op. cit.*, p 11. Cette typologie a été affinée pour notre enquête.

## 4. GRILLE D'ENTRETIEN<sup>304</sup>

**Phrase d'introduction – présentation de l'enquête :** « Bonjour, je suis en formation de bibliothécaire. Je suis en train de faire une étude qui porte sur les habitudes des lecteurs fréquentant les bibliothèques, en particulier sur leur utilisation des différents types de documents, à la bibliothèque et chez eux. Pourriez-vous m'accorder un entretien ? Il durera environ 20 minutes. Il s'agit d'une enquête anonyme ».

### 4.1. Questions générales

**Profil :**

- Sexe
- Âge
- Activité
- Établissement fréquenté, taux de fréquentation de cet établissement

### 4.2. Questions par thématiques

- *Modalités d'utilisation des ressources de la bibliothèque*

« Pouvez-vous me parler de votre utilisation de la bibliothèque, quels documents vous utilisez, et pour quels objectifs ? »

- *Degré de satisfaction vis-à-vis de l'offre de la bibliothèque*

« Êtes-vous satisfait de l'offre de documents de la bibliothèque (en livres, CD, DVD, documents électroniques) ? Que souhaiteriez-vous comme améliorations ? »

- *Pratiques de lecture*

« Pour vous, quels sont les avantages et les inconvénients des documents papier et des documents électroniques, en bibliothèque et en dehors de la bibliothèque ? »

« Pouvez-vous me dire quelles sont vos habitudes de lecture en dehors de la bibliothèque ? »

« Avez-vous un ordinateur, un smartphone, une tablette/liseuse ? »

- *Représentations de la bibliothèque*

« Qu'est-ce que la bibliothèque représente pour vous ? »

« Comment voyez-vous les bibliothèques à l'avenir ? »

---

<sup>304</sup> Revue et validée par le directeur de mémoire et Christophe Evans, sociologue à la Bibliothèque publique d'information.

## ***Annexe 3 : profils des personnes interviewées***

**NB :** certains entretiens ont duré moins de temps que la durée minimum prévue (20 minutes), les personnes interrogées étant pressées, ou bien peu expansives. Nous avons tout de même accepté ces entretiens, les déclarations de ces usagers nous ayant semblé tout de même intéressantes. Il faut noter que, par manque de temps et étant donné l'ampleur du travail, il n'y a pas eu d'entretien avec des personnes ne venant pas à la bibliothèque, mais consultant les ressources électroniques de la bibliothèque à distance.

### **1. PUBLICS DE BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES**

#### **Entretien n°1 :**

Femme, 22 ans. Étudiante en Master 2 de Chimie, Université Joseph-Fourier de Grenoble. Entretien réalisé en face-à-face le 04 octobre 2010, à son domicile – 14 minutes.

Elle fréquente la BU de Sciences de l'Université Joseph Fourier 1 fois par mois, 2 à 3 fois par semaine en période d'examens. Elle utilise la bibliothèque pour les manuels, les annales, sous format imprimé. Elle consulte également des articles de périodiques, en version imprimée ou bien en version électronique, et des bases de données. Elle trouve qu'il est plus facile et rapide de chercher des informations en ligne, mais elle préfère consulter des documents imprimés quand c'est possible : elle est « plus à l'aise avec un livre. C'est vraiment simple de passer d'un chapitre à l'autre facilement ». Elle va à la bibliothèque également pour travailler. Pour elle, les bibliothèques sont des « lieux de recherche » et des « points de renseignements ».

#### **Entretien n°2 :**

Homme, 40 ans. Enseignant-chercheur en Chimie, Université Joseph-Fourier de Grenoble. Entretien réalisé en face-à-face le 05 octobre 2010 dans son laboratoire de recherche, Université Joseph-Fourier. – 36 minutes.

Il fréquente la BU 1 fois par mois ou tous les 2 mois, et va moins à la bibliothèque qu'auparavant, puisqu'il trouve presque toutes les ressources en ligne. Il consulte quasiment uniquement des articles des périodiques électroniques (à 95%). Il utilise également des bases de données pour des recherches bibliographiques, et dans une moindre mesure, des ouvrages en version imprimée à des fins de recherche ou d'enseignement. En revanche, il est peu intéressé par les offres de livres électroniques, par manque de temps. Il est très préoccupé par le problème de pérennité des documents électroniques, question cruciale pour la communauté scientifique. Pour lui, l'accès aux bibliothèques est « fondamental », c'est « un point central ». Il est, dans ses habitudes personnelles, un gros lecteur et va régulièrement à la médiathèque de sa commune ainsi qu'en librairie. Il remarque que la bibliothèque est de plus en plus un « lieu de travail » pour les étudiants. Pour lui, il est important que les étudiants soient entourés de livres, car cela les incite à les consulter. Il ne voit donc pas « la bibliothèque disparaître comme ça ».

#### **Entretien n°3 :**

Homme, 26 ans. Étudiant en Master 2 de Génie civil, Université Joseph-Fourier de Grenoble. Entretien réalisé en face-à-face le 05 octobre 2010, à la BU Sciences de l'Université Joseph-Fourier de Grenoble. – 11 minutes.

Il fréquente la bibliothèque 3 fois par semaine. Il emprunte des ouvrages, en particulier des manuels, pour réviser. Il serait intéressé par des offres de livres électroniques qui seraient disponibles à partir de chez lui, car il déplore que des livres qui l'intéressent ne soient consultables que sur place, ou ne soient pas disponibles. Les documents électroniques permettent de travailler à partir de chez soi, à toute heure de la journée. Il utilise fréquemment des ressources électroniques extérieures à la bibliothèque, *via* Google : « Tu tapes juste sur Google pour chercher ». Pour lui, la bibliothèque est non seulement un lieu pour « se documenter », mais aussi pour « réviser », un lieu où l'on peut se concentrer pour travailler, ce qui le « motive ». On peut également avoir accès à des postes informatiques, « parce qu'il y a des étudiants qui n'en ont pas ». Selon lui, suite à l'essor des ressources en ligne, les bibliothèques sont appelées à devenir des « salles pour réviser », ou bien des lieux où « ceux qui n'ont pas de PC chez eux ou de connexion peuvent venir » pour utiliser les poste informatiques.

#### **Entretien n°4 :**

Homme, 45 ans. Enseignant-chercheur en Sciences de l'ingénieur, Université Joseph-Fourier de Grenoble. Entretien réalisé en face-à-face le 05 octobre 2010, à la BU Sciences de l'Université Joseph-Fourier de Grenoble. – 43 minutes.

Il fréquente la bibliothèque de temps en temps. Il emprunte des monographies imprimées à des fins d'enseignement, et consulte en grande majorité des articles de périodiques électroniques depuis son lieu de travail, à la fois à des fins d'enseignement et de recherche. Il utilise également des ressources extérieures à la bibliothèque comme les cours d'autres collègues, ou les encyclopédies en ligne (*Wikipédia*). Bien que les documents électroniques aient de nombreux avantages, comme leur « accessibilité » et leur facilité de « stockage », il considère les documents imprimés plus ergonomiques, plus pratiques, et préfère leur proximité. Pour lui, la bibliothèque est le « lieu duquel proviennent nos possibilités de document ». Mais il est inquiet face aux difficultés de maintenir l'offre documentaire, en raison des coûts exponentiels des abonnements. « Le futur des bibliothèques », en tant que lieux physiques, « est sans doute de s'adresser directement aux étudiants plutôt qu'aux enseignants ».

#### **Entretien n°5 :**

Homme, 21 ans. Étudiant en Licence 3 d'Informatique, Université Joseph-Fourier de Grenoble. Entretien réalisé en face-à-face le 05 octobre 2010, à la BU Sciences de l'Université Joseph-Fourier de Grenoble. – 16 minutes.

Il fréquente la bibliothèque 2 à 3 fois par mois. Il utilise principalement des livres imprimés, surtout des manuels, qui reprennent les cours. Il lit également des magazines en anglais, et consulte des ressources électroniques extérieures à la bibliothèque, dans le cadre de ses intérêts personnels, comme la programmation de sites internet. De façon générale, il préfère le support imprimé, avec lequel il a plus de facilité à apprendre, et il aime bien « avoir un bouquin entre les mains ». Il n'est pas forcément attaché aux possibilités des TIC : il déclare de lui-même qu'il n'est « pas très gadget » quand on lui demande s'il a un *smartphone*. Pour lui, la bibliothèque est « un endroit de tranquillité surtout », où « il y a beaucoup de ressources disponibles ». Selon lui, avec l'essor des ressources électroniques, les bibliothèques auront des difficultés à trouver leur place à l'avenir, bien, que, lui-même compte toujours les fréquenter à l'avenir : « on aura accès à (...) tout et n'importe quoi depuis son ordinateur ou son téléphone. (...). Donc on a ça dans sa poche, quoi, pratiquement. Donc autant pas s'embêter à venir, je pense ».

### **Entretien n°6 :**

Homme, 38 ans. Enseignant-chercheur en Informatique, Université Joseph-Fourier de Grenoble. Entretien téléphonique réalisé le 11 octobre 2010. – 28 minutes.

Il fréquente la bibliothèque une fois par semaine. Il utilise principalement des articles de périodiques sous format électronique pour ses activités de recherche, et il emprunte des monographies pour ses activités d'enseignement. Il trouve la moitié de sa documentation *via* Google, l'autre moitié *via* le catalogue de la bibliothèque. Il utilise également des livres électroniques proposés par la bibliothèque, qui sont plutôt orientés enseignement. Il consulte les mêmes ouvrages en version imprimée ou en version électronique, selon les moments de la journée. Mais s'il n'avait « qu'un des deux supports à choisir », il préférerait l'électronique : « l'électronique m'empêche pas d'avoir du papier ponctuellement si j'en ai besoin ». Pour lui, les bibliothèques doivent offrir une offre de documents imprimés conséquente, et « il faut qu'elles soient directement accessibles, aussi faciles que Google pour les gens. Si c'est plus long d'aller à la bibliothèque que de chercher l'information (...) sur Internet... C'est plutôt la culture de l'immédiateté (...) qui est un problème pour les bibliothèques. (...). C'est un des points importants si on veut aider les étudiants à s'approprier la documentation. ».

### **Entretien n°7 :**

Femme, 20 ans. Étudiante en Licence 3 de Biologie, Université Joseph-Fourier de Grenoble. Entretien en face-à-face réalisé le 05 octobre 2010 à la BU Sciences de l'Université Joseph-Fourier de Grenoble. – 10 minutes.

Elle fréquente la bibliothèque une fois par jour, et consulte des livres imprimés, en particulier des annales pour réviser ses cours. Elle n'utilise pas les ressources électroniques de la bibliothèque, et n'est pas intéressée par l'offre de livres électroniques de la bibliothèque. Elle « préfère regarder un document déjà sur papier » : c'est « plus concret », et elle retient mieux « la page sur un livre que la page sur ordinateur ». Le seul inconvénient qu'elle trouve aux livres imprimés est qu'ils sont lourds. Pour elle, la bibliothèque est d'abord un endroit où elle peut trouver de la documentation gratuitement, un endroit calme pour travailler, et « un espace convivial ». Selon elle, si les bibliothèques n'avaient pas de livres, il n'y aurait « pas forcément des gens qui se déplaceraient pour être juste dans un endroit calme ».

### **Entretien n°8 :**

Homme, 29 ans. Doctorant en Planétologie, Université Joseph-Fourier de Grenoble. Entretien en face-à-face réalisé le 05 octobre 2010, à la BU Sciences de l'Université Joseph-Fourier de Grenoble. – 17 minutes.

Il fréquente rarement la bibliothèque, seulement lorsque la documentation n'est pas disponible en ligne. Il consulte en grande majorité des articles de périodiques en ligne (à 90%), ainsi que des monographies, en ligne si elles sont disponibles, en particulier sur Google Books. Il remarque qu'il utilise de plus en plus les fonctionnalités que l'on peut trouver sur les documents numériques : annotations, surlignage. Il remarque « une évolution des usages en ce moment, parce qu'il est très facile d'annoter, de surligner (...) des docs en PDF ». Il ajoute : « Je le fais de plus en plus. Ça évite de devoir imprimer le numérique (...). Je pense que à terme d'ici 2 ou 3 ans j'utiliserai que des documents numériques avec ce genre d'écran agréable et je surlignerai directement sur l'écran ». Il est toutefois attaché au support imprimé, car « l'avantage d'avoir des étalages de livres en papier c'est de pouvoir s'y promener et découvrir les livres à la volée ». Pour lui, les bibliothèques sont un lieu de « calme » et de « travail ». Elles doivent inévitablement développer les offres numériques, ce qui pose problème par

rapport à l'identité de la bibliothèque en tant que lieu physique « qui fait disparaître ses aspects de calme, de travail qu'on apprécie ».

**Entretien n°9 :** Femme, 24 ans. Étudiante en 5<sup>e</sup> année de Médecine, Université Lyon 1. Entretien en face-à-face réalisé le 30 septembre 2010 à la BM de la Part-Dieu. – 18 minutes.

Elle fréquente la BU Santé Rockefeller (SCD Lyon 1) une fois par mois. Elle utilise des ouvrages de préparation aux Épreuves classantes nationales ainsi que des annales en version imprimée, et des articles de périodiques électroniques pour faire des exposés ou des travaux, *via* la base de données *PubMed*. Dans le cadre de ses études, elle attend beaucoup des possibilités que peuvent offrir les documents numériques, comme les fonctionnalités ludiques et personnalisées, les possibilités d'interaction, des illustrations et des images médicales beaucoup plus lisibles que celles en version imprimée. Elle utilise son *smartphone* pour regarder les « nouvelles people », dans les transports par exemple. Toutefois, elle préfère manipuler les livres imprimés dans ses activités de loisir : grosse lectrice, elle « adore les livres ». Leur « aspect physique » est important pour elle. Elle « aime bien avoir quelque chose à manipuler ».

Pour elle, la bibliothèque « est un endroit très bien quand on a besoin de calme », pour travailler, où on peut avoir des accès à des livres « à volonté ». Pour elle, bien que les bibliothèques doivent développer des services liés à la documentation numérique, elles doivent rester « un lieu où on trouve des livres », qui donnent un « cadre rassurant » et « apaisant ». Elle pense que « rien, électronique ou quoi que ce soit, ne remplacera un livre ».

**Entretien n°10 :**

Homme, 40 ans. Enseignant-chercheur en Médecine, praticien hospitalier, Université Lyon 1. Entretien en face-à-face réalisé le 28 septembre 2010 aux Hospices civils de Lyon. – 28 minutes.

Il fréquente très rarement la bibliothèque : pour lui, « l'utilisation de la bibliothèque c'est surtout une utilisation informatique ». Il consulte principalement, *via* la base de données *PubMed*, les articles de périodiques électroniques pour ses activités de recherche et pour se mettre à jour, ainsi que pour ses activités d'enseignement. Il consulte également des monographies de collègues en version imprimée pour ses activités d'enseignement. Il consulte aussi beaucoup les sites internet des institutions publiques de santé. Il souligne que l'« internet a complètement révolutionné la manière d'accès à l'information médicale ». L'internet permet un gain en temps fondamental. Toutefois, il ne connaît pas l'offre de livres électroniques du SCD. Pour lui, en tant qu'enseignant-chercheur, c'est la « bibliothèque virtuelle » qui compte avant tout, qui représente « le savoir ». Mais il considère que la bibliothèque, en tant que lieu physique propice au travail, est très importante pour les étudiants, ainsi que les services proposés, comme les postes informatiques ou la formation à la recherche bibliographique.

**Entretien n°11 :**

Femme, 21 ans. Étudiante en Droit, Université Lyon 3. Entretien en face-à-face réalisé le 1<sup>er</sup> octobre 2010 à la BU de la Manufacture des Tabacs, SCD Lyon 3. – 15 minutes.

Elle fréquente la bibliothèque 2 ou 3 fois par semaine. Elle emprunte des livres en version imprimée pour approfondir les cours et se préparer aux concours. Elle consulte également des articles de périodiques en jurisprudence pour les travaux dirigés, en version imprimée ainsi qu'en version électronique pour les publications les plus récentes qui ne sont pas encore sorties en version imprimée. Elle utilise aussi des bases de données juridiques. Elle préfère la lecture de documents imprimés à celle des documents

en ligne, dont elle trouve la consultation stressante, et où l'« on retient moins ». « Je suis pas très informatique, je suis pas très internet, je suis beaucoup livres ». Pour elle, la bibliothèque est un lieu de travail, où elle peut trouver tous les livres dont elle a besoin. « Informatique et tout, ça remplacera jamais ce qu'il y aura dans les livres », car ils « sont toujours plus complets, disent toujours plus de choses que sur Internet ».

#### **Entretien n°12 :**

Homme, 39 ans. Enseignant-chercheur en Droit privé à l'Université Paris 2. Entretien en face-à-face réalisé le 08 octobre 2010 à la Bibliothèque de Droit et de Philosophie du SCD Lyon 3. – 36 minutes.

Il fréquente la bibliothèque de façon variable : tous les jours en été, sinon 1 fois par mois. Il consulte des monographies d'Histoire du droit en version imprimée pour une lecture intégrale, « continue », et en version électronique pour une « lecture cursive, rapide », et lorsqu'il veut faire une « recherche en plein texte ». Il consulte aussi des articles de périodiques, en version imprimée lorsque ceux-ci ne sont pas numérisés, sinon, en version électronique. Il utilise aussi bien des collections numériques mises à disposition par les bibliothèques, comme Gallica, que des ressources extérieures comme Google Books. Toutefois, bien que le Code civil soit disponible en ligne, il est important de garder la version imprimée, pour « l'avoir sous la main ». Pour lui, la bibliothèque doit demeurer un « conservatoire des ouvrages de fond et des périodiques anciens », qu'il estime important de conserver, car ils ne sont pas systématiquement numérisés. Il déplore la pauvreté de l'offre en France, comparée à l'offre anglo-saxonne, en particulier en matière de périodiques étrangers. La bibliothèque est aussi pour lui un « lieu de convivialité ».

#### **Entretien n°13 :**

Homme, 18 ans. Étudiant en Licence 2 de Géographie, Université Lyon 3. Entretien en face-à-face réalisé le 1<sup>er</sup> octobre à la BU de la Manufacture des Tabacs. – 12 minutes.

Il fréquente la bibliothèque 4 fois par semaine. Il utilise des monographies de géographie pour les exposés : des ouvrages scientifiques, ainsi que des manuels pour les révisions, et des cartes en version imprimée. Il utilise également beaucoup de ressources électroniques extérieures à la bibliothèque, comme Google, des encyclopédies en ligne (*Wikipédia*, *Encyclopaedia Universalis*), et des données statistiques sur des sites d'organismes officiels. Pour lui, la bibliothèque est un « lieu d'étude et de recherche, n'importe quelle recherche », qui dans l'avenir va « se doter de plus d'électronique ». Mais « l'ouvrage papier aura toujours sa place », car « c'est toujours plus agréable de lire un livre sur support papier » : on peut prendre du temps pour tourner les pages, et la « sensation » liée au contact avec le support physique est importante.

#### **Entretien n°14 :**

Homme, 52 ans. Enseignant-chercheur en Histoire, Université Lyon 3. Entretien en face-à-face réalisé le 19 octobre 2010 à son bureau de recherche à l'Université Lyon 3. – 37 minutes.

Il fréquente la bibliothèque 1 ou 2 fois par semaine, également beaucoup d'autres bibliothèques (de recherche, la BM de Lyon, la BnF). Il reconnaît qu'il va moins en bibliothèque : « j'ai plus de choses sur mon ordinateur ».

Il consulte des manuels en version imprimée pour ses activités d'enseignement, des synthèses historiques pour ses activités de recherche, des ouvrages de fonds anciens, en version imprimée ou en version électronique (*via* Gallica, la BM de Lyon, Google Books). Il lui est arrivé de lire des livres électroniques en entier : « c'est parce qu'ils n'étaient pas disponibles à Lyon, et (...) c'était plus simple, plus rapide et moins cher de

le télécharger et le voir chez moi ». Mais c'est relativement « rare ». Il consulte également des articles de périodiques, en version électronique (*via JStore, Persée, Cairn, Revues.org*) ou en version imprimée. Quand il a besoin d'un « renseignement ponctuel dans un livre » il se « contente du numérique ». S'il veut « étudier un livre un peu à fond », il préfère aller à la bibliothèque. Toutefois, il trouve toujours la lecture sur version imprimée plus confortable. Pour lui, la bibliothèque est l'accès à la documentation, aussi bien « documentation d'information contemporaine que réservoir de sources historiques ». Bien qu'il ait moins besoin de s'y rendre avec l'essor des ressources électroniques, il continue à penser que les bibliothèques sont importantes en tant que lieu de conservation des documents originaux et en tant que lieu de « conseil bibliographique ».

#### **Entretien n° 15 :**

Femme, 19 ans. Étudiante en Licence 3 d'Économie-Gestion, Université Lyon 3. Entretien en face-à-face réalisé le 1<sup>er</sup> octobre 2010 à la BU de la Manufacture des Tabacs du SCD Lyon 3. – 9 minutes.

Elle fréquente la bibliothèque 3 ou 4 fois par semaine. Elle consulte des livres en version imprimée en relation avec ses cours, pour réviser ou faire des exercices. Elle ne consulte pas les ressources électroniques proposées par la bibliothèque, mais lorsqu'elle a des exposés à préparer, elle utilise l'internet en cherchant *via* Google. Elle a un *smartphone*, qu'elle utilise pour aller sur Facebook, mais pas pour faire des recherches, car « c'est trop petit ». Pour elle, la bibliothèque est un lieu de « ressources », « un outil de travail » qui lui permet d'« approfondir » son « travail scolaire ». Elle pense que les bibliothèques « ne seront jamais totalement supprimées » car « on est au moins plus sûr des informations qu'on y trouve que des « informations trouvées sur Internet ».

#### **Entretien n° 16 :**

Homme, 54 ans. Enseignant-chercheur en Gestion, Université Lyon 3. Entretien en face-à-face réalisé le 13 octobre 2010 dans son bureau de recherche à l'Université Lyon 3. – 58 minutes.

Il fréquente la bibliothèque (BU de la Manufacture des Tabacs) toutes les deux semaines. Il emprunte des ouvrages en version imprimée pour ses activités d'enseignement et pour ses centres d'intérêt, et emprunte également des DVD pour ses enseignements. Il consulte des revues et des revues de presse, en version imprimée et en version électronique, et consulte beaucoup de bases de données (*Factiva, Cairn, Xerfa, Business Source Complete*) pour ses activités de recherche. Il utilise « moitié moitié » documentation imprimée et documentation électronique, et incite les étudiants à consulter les périodiques électroniques. Il lit des livres électroniques, et fait des demandes d'achat à la BU. Pour lui, la bibliothèque était auparavant « l'accès à des choses qui étaient relativement rares, qui étaient partagées par une communauté de gens qui se retrouvaient autour d'une revue ou de quelques livres », lorsque l'équipe de chercheurs avait sa propre bibliothèque. Depuis qu'ils n'ont plus cette bibliothèque, ils doivent se déplacer à la BU de la Manufacture des Tabacs. La bibliothèque est alors devenue pour lui « la juxtaposition de lieux de stockage et de lieux de travail en groupe », où il va plus se sentir comme « client », comme « consommateur » et où il s'implique moins. À l'avenir, « le point qui reste en suspens, c'est celui de la place de la recherche dans la bibliothèque, ou la place de la bibliothèque dans la recherche. On est dans les pratiques qui restent maintenant tellement dématérialisées qu'il ne faut peut-être plus raisonner en ces termes ».

**Entretien n°17 :**

Homme, 24 ans. Étudiant en Master 2 de Philosophie, Université Lyon 3. Entretien en face-à-face réalisé le 08 octobre 2010 à la Bibliothèque de Droit et de Philosophie du SCD de L'Université Lyon 3. – 35 minutes.

Il fréquente la bibliothèque 3 ou 4 fois par semaine. Pour écrire son mémoire, il consulte des livres, surtout de la littérature secondaire, en version imprimée. Il consulte également des articles de périodiques, en version imprimée et plus rarement électronique, l'offre étant pauvre. Il lit de temps en temps des livres électroniques sur Google Books. Pour lui, ça reste « quand même mieux de lire sur imprimé ». Il peut « surligner » dessus. Il est fortement attaché aux aspects physiques du livre, et n'est pas intéressé par les liseuses : il aime « l'odeur du livre » et « le mettre dans une bibliothèque, de sorte que les gens disent : « il y a beaucoup de livres » Pour lui, les bibliothèques doivent être « le miroir de l'université », en proposant une offre et des services de qualité. Les bibliothèques sont intéressantes en tant que « centres de lecture », qui organisent des événements autour des livres. Il est très marqué par l'année universitaire qu'il a passée au Québec : la BU de Montréal est très riche en documentation, en périodiques en particulier.

**Entretien n°18 :**

Homme, 36 ans, de nationalité roumaine. Doctorant en Philosophie, Université Lyon 3. Entretien réalisé en face-à-face le 08 octobre 2010 au Centre de recherche de l'Université Lyon 3. – 29 minutes.

Il fréquente la bibliothèque (Bibliothèque de Droit et de Philosophie de l'Université Lyon 3) 1 fois par mois. Avec « l'évolution de l'internet », il la fréquente moins.

Dans le cadre de sa thèse, il utilise des livres en version imprimée et des articles en version imprimée et électronique, *via Cairn* ou des sites de colloques, mais plus rarement : l'offre électronique est pauvre dans le domaine de la Philosophie. Il est un « passionné de l'informatique », et n'a « aucun souci de lire sur ordinateur ». Il lit les documents électroniques sur son *netbook*. En dehors de sa thèse, il lit pour le plaisir des livres électroniques *via* Google Books ou Gigapédia. Mais pour lui, les livrels ne sont pas encore « très maniables », mais cela va évoluer. En regard de l'évolution des TIC, le rôle des bibliothèques « est de créer un réseau (...), faire l'intermédiaire entre les étudiants et les sources (...) et peut-être aider les étudiants à faire des stratégies de recherche en ligne. Parce que même si on a Internet, même si on a Google, (...) Bing ou autre, ce n'est pas toujours évident de trouver une source. ». Pour lui, les bibliothèques sont « une source », où « on est sûr d'avoir une qualité », et « que ce soit papier, électronique, ou autre, on peut imaginer d'autre supports, il faut que ça soit divers ».

**Entretien n° 19 :**

Homme, 22 ans. Candidat à l'Agrégation d'Allemand, École normale supérieure de Lyon. Entretien en face-à-face réalisé le 08 octobre 2010 à la Bibliothèque de Philosophie et de Droit, SCD Lyon 3. – 18 minutes.

Il fréquente la bibliothèque (de Philosophie et de Droit) 1 fois par semaine. Il consulte des ouvrages de littérature primaire et secondaire, à des fins de recherche et d'étude, en version imprimée. Il consulte également des livres électroniques sur Gallica, Zeno.org<sup>305</sup> pour lire des ouvrages qui sont épuisés ou non accessibles dans les bibliothèques françaises. Il consulte des dictionnaires en version imprimée et en version électronique (« plus par commodité »), mais il préfère la version imprimée car il a « plus confiance dans un dictionnaire papier ». Il consulte également des articles, la plupart du temps en version imprimée, car il fatigue assez rapidement lorsqu'il travaille sur un ordinateur. À

<sup>305</sup> Plateforme de livres électroniques de littérature allemande.

l'avenir, pour lui, la question qui se pose pour les bibliothèques est celle de « l'accessibilité des documents. C'est vrai que si tous les documents deviennent accessibles, qu'est-ce qu'on fait des bibliothèques ? Mais je pense que d'un point de vue confort c'est plus intéressant d'être à la bibliothèque et ça me permet (...) d'être plus concentré que chez moi, et de me concentrer sur un document. L'avantage du papier ... c'est que ça nous évite de naviguer entre les fenêtres de l'ordinateur et finalement de perdre un temps qui est précieux ». Il reste « attaché au support livre », mais il est « conscient que pour un certain nombre de gens ça évolue ».

### **Entretien n°20 :**

Femme 59 ans. Enseignant-chercheur en Italien. Entretien téléphonique réalisé le vendredi 15 octobre 2010. – 33 minutes.

Elle ne fréquente les bibliothèques du SCD Lyon 3 que de façon ponctuelle : elle n'aime pas travailler en bibliothèque. Elle y va de moins en moins car elle a « de plus en plus de matériel numérisé sur internet ». Elle consulte des monographies pour ses activités de recherche, en version imprimée et électronique, *via Persée, Cairn, Gallica*, le site de la BM de Lyon, *Liber, Google Books*. Elle trouve beaucoup de fonds numérisés, car un nombre très important de documents du XVI<sup>e</sup> siècle, son domaine de spécialité, sont numérisés. Elle consulte des articles de périodiques en version imprimée, et en version électronique *via Cairn* et *HAL*, dans lequel elle dépose elle-même ses articles. Sa consultation est de moitié en version imprimée, et de moitié en version électronique. Elle utilise des dictionnaires en version imprimée, pour des raisons pratiques. Bien que pour ses activités professionnelles elle utilise beaucoup les ressources électroniques, elle reste une « consommatrice » de livres imprimés. Elle ne voit pas l'intérêt des livrels, car pour elle « il y a dans la lecture de loisir (...) une espèce de volupté de la situation physique, (...) vraiment corporelle que le bouquin électronique interdit plus ou moins ». Elle est également très attachée à l'aspect « esthétique » des livres. Pour elle, les bibliothèques sont à la fois des « lieux de stockages » et des « lieux de rencontres ».

## **2. PUBLICS DE BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES**

### **Entretien n°21:**

Homme, 18 ans. Étudiant en Hypokhâgne, Lycée du Parc, Lyon, et en Droit, Université Lyon 3. Entretien en face-à-face réalisé le 09 octobre 2010, à la BM de la Part-Dieu. - 13 minutes.

Il fréquente la bibliothèque 2 fois par semaine. Il emprunte des romans pour le plaisir et pour les études, consulte des magazines de vulgarisation scientifique, des journaux d'actualité, et emprunte des CD pour ses loisirs. Il ne consulte pas le site internet de la BM. Il préfère manipuler des « livres en chair et en os », et utilise des ressources électroniques surtout quand il recherche « un trait précis », ou « pour avoir une idée du bouquin », sur *Google Books* par exemple. Pour lui, la bibliothèque lui permet d'être dans une « ambiance de travail », « pas forcément pour être en contact avec les bouquins ». Il a conscience qu'« au fur et à mesure le rôle de la bibliothèque (...) change (...). Le fait qu'il y a Internet, peut-être qu'on a moins envie de venir à la bibliothèque (...), et pas pour voir des bouquins (...). On vient en groupe d'étudiants et on bosse ici (...) C'est plus un centre social (...), un lieu de réunion que vraiment un endroit de documentation ».

**Entretien n°22:**

Femme, 23 ans. Étudiante en Master 2 de Lettres modernes. Entretien en face-à-face réalisé le 09 octobre 2010 à la BM de la Part-Dieu. - 15 minutes.

Elle fréquente la bibliothèque 1 fois par semaine, et consulte des périodiques en version imprimée pour ses études. Pour ses loisirs, elle emprunte des romans, des albums pour la jeunesse et des DVD. Elle utilise le site internet de la bibliothèque pour consulter le catalogue en ligne, mais n'utilise pas les ressources électroniques mises à disposition par la bibliothèque. Elle consulte pour cela le site internet de son école. Elle « privilégie le rapport à l'objet livre » quand elle peut le faire, car c'est « un plaisir plastique » pour elle. Elle se représente la bibliothèque comme un endroit « imaginaire, rêvé » où elle peut se « perdre et errer de rayon en rayon en voyant ce qui va tomber sous [s]a main », ce qui « manque au médium de l'ordinateur ». À l'avenir, son souhait est qu'« on préserve ce rapport spatial à la bibliothèque, avec ses étages, ses endroits pour la musique, pour le cinéma, les arts, et qu'on ne se retrouve pas face à un hall vide ».

**Entretien n°23:**

Homme, 30 ans. Professeur de musique. Entretien en face-à-face réalisé le 25 septembre 2010 à la BM de la Part-Dieu. - 20 minutes.

Il fréquente la bibliothèque 4 fois par semaine. Il emprunte des livres d'histoire et sur la région pour les loisirs, consulte les journaux et les revues, et emprunte des CD et des DVD. Il consulte également des sites internet pour s'informer sur l'histoire locale. Il utilise le site internet de la BM de Lyon pour consulter le catalogue et pour trouver des renseignements pratiques, mais pas les ressources proposées par la bibliothèque. Bien que les ressources électroniques aient beaucoup d'avantages, comme le fait « qu'on ait tout à la maison », le « contact physique » avec un livre lui convient mieux, et « il trouve important qu'on sorte de chez soi pour aller à la bibliothèque ».

Pour lui, la bibliothèque représente « la culture » et « le patrimoine ». Selon lui, la fréquentation de la bibliothèque a un « avenir », car les bibliothèques sont un lieu de conservation des supports imprimés, et le « support papier a beaucoup d'avenir devant lui », car « ça restera le moyen le plus sûr de conserver ».

**Entretien n°24:**

Femme, 40 ans. Professeur de Philosophie en lycée. Entretien en face-à-face réalisé le 09 octobre 2010 à la BM de la Part-Dieu. - 14 minutes.

Elle fréquente la bibliothèque 1 fois tous les 15 jours. Elle emprunte des livres de Philosophie pour son travail, des romans, des CD et des DVD pour le loisir. Elle utilise le site internet de la bibliothèque pour des recherches bibliographiques, mais pas pour consulter des ressources électroniques. Elle utilise d'autres ressources sur internet dans le cadre de son travail, mais reste plus attachée à l'imprimé en ce qui concerne la lecture de loisir : elle trouve la lecture à l'écran « moins confortable ». Pour elle, la bibliothèque est « un lieu de culture tous azimuts. Plus elle est diversifiée, plus c'est intéressant ». Les documents sur écran se multiplieront, mais à son avis le support papier « restera là », car il n'est pas aussi « évident de lire sur écran que lire sur support papier ».

**Entretien n°25:**

Homme, 57 ans. Fonctionnaire dans une mairie. Entretien en face-à-face réalisé le 09 octobre 2010 à la BM de la Part-Dieu. - 32 minutes.

Il fréquente la bibliothèque toutes les 3 semaines. Gros lecteur, il emprunte des livres de philosophie, d'histoire, de littérature et de poésie pour son « intérêt personnel », ainsi que des CD et des DVD pour le plaisir. Il consulte des revues d'actualité, de sociologie et de politique. Il consulte le site internet de la bibliothèque pour le catalogue en ligne,

et regarde de temps en temps des conférences en ligne qui ont eu lieu à la bibliothèque. Il utilise l'internet de temps en temps pour lire des actualités, mais il trouve la lecture sur un imprimé moins « astreignante » et « plus approfondie ». Pour lui, les bibliothèques sont un « élément essentiel du service public ». Dans un « monde de l'immédiateté », il est nécessaire que les jeunes générations en particulier reprennent du « plaisir dans une lecture longue », que l'on peut trouver dans la lecture d'un livre imprimé, car la lecture y est plus facile. Mais « si les livres se diffusent par voie électronique de façon agréable, peut-être que la bibliothèque en tant que lieu même sera amenée à évoluer ».

#### **Entretien n°26 :**

Femme, 16 ans. Lycéenne en Terminale. Entretien en face-à-face réalisé le 02 octobre 2010, à la MLIS de Villeurbanne. – 9 minutes.

Elle fréquente la bibliothèque toutes les 2 ou 3 semaines. Elle emprunte des romans, des BD pour le plaisir, des revues de vulgarisation scientifique, en version imprimée, des CD et des DVD. Dans le cadre de sa scolarité, elle utilise les ressources électroniques en dehors de la bibliothèque, comme les encyclopédies en ligne par exemple. Elle utilise davantage les livres imprimés pour son plaisir ou pour sa culture personnelle. Pour elle, l'internet n'est « pas forcément fiable », mais cela permet d'avoir les informations « chez soi directement ». Par ailleurs, « avoir un livre dans les mains est (...) plus agréable qu'un ordinateur ». Pour elle, la bibliothèque est un « endroit de paix », un sanctuaire du livre ». En même temps, elle doit « se moderniser et plus allier informatique et livres ».

#### **Entretien n°27 :**

Homme, 22 ans. Étudiant en Licence 1 de Sociologie et d'Anthropologie. Entretien en face-à-face réalisé le 02 octobre 2010 à la MLIS de Villeurbanne. – 10 minutes.

Il n'est pas venu pendant quelque temps à la bibliothèque. Il emprunte des romans, ainsi que des revues, notamment de vulgarisation scientifique, à la fois pour ses loisirs et pour ses études, en version imprimée. Pour lui, les ressources électroniques ne sont pas assez développées. Si elles l'étaient, elles auraient « tous les avantages que l'on peut trouver sur le papier ». Si toute la documentation était disponible sur l'internet, il préférerait plutôt la consulter sur l'internet qu'en version imprimée. Il consulte beaucoup de sites d'actualité, « un peu (...) ce qu'on lirait dans les magazines ou les journaux ». Pour lui, la bibliothèque est un « lieu pour étudier, pour apprendre des choses », et l'utilisation du support papier « va rester dans les habitudes ». Toutefois, les bibliothèques « sont bien diversifiées » : il y a « de plus en plus de postes où on peut avoir internet », et on va finalement plus tendre à « consulter les choses par les ordinateurs ».

#### **Entretien n°28 :**

Femme, 30 ans. Assistante comptable en entreprise. Entretien en face-à-face réalisé le 02 octobre 2010, à la MLIS de Villeurbanne. – 16 minutes.

Elle fréquente la bibliothèque 1 fois par semaine. Elle emprunte des revues d'actualité et de loisir (*Géo*, *Femme actuelle*, *Sciences humaines*), ainsi que des romans pour pouvoir lire dans les transports. Elle consulte l'internet pour les actualités, uniquement sur des sites de quotidiens, car « il faut trouver des sites sûrs ». Elle consulte l'internet également pour « faire une recherche, c'est du ponctuel ». De manière générale, elle préfère « le papier », car « c'est moins fatigant », « on retient plus que sur internet », et elle « aime bien avoir [s]on livre ». Pour elle, la bibliothèque est un « centre d'information », qui « permet de voyager », de « rencontrer des gens », c'est un « lieu d'échanges, de connaissances, de culture ». À son avis, avec l'essor du numérique, « les

gens viendront moins » à la bibliothèque, sauf les personnes retraitées. C'est pourquoi elle pense que « vu que la population est vieillissante, (...) il y aura toujours des bibliothèques ».

**Entretien n°29 :**

Homme, 43 ans. Dessinateur industriel. Entretien en face-à-face réalisé le 02 octobre 2010, à la MLIS de Villeurbanne. – 24 minutes.

Il fréquente la bibliothèque tous les jours. Il consulte des livres d'Histoire et des encyclopédies, pour ses loisirs (il fait partie d'un Club « Questions pour un champion »), ainsi que des revues d'automobile. Comme il n'a pas l'internet chez lui, il le consulte également à partir de la bibliothèque, pour communiquer avec sa famille. Il trouve que les ressources que l'on trouve sur l'internet sont très riches : il les utilise par exemple fréquemment dans le cadre de son travail. Mais pour lui, on met plus de temps à chercher des informations sur l'internet que dans un livre, dont « on a tout l'ensemble sous la main ». Pour lui, la bibliothèque est un « endroit d'évasion », un « endroit de convivialité aussi ». « On aurait tendance (...) à croire qu'avec l'électronique les bibliothèques disparaîtraient ». Mais pour lui, il y a de plus en plus de monde en bibliothèque. Il est « très intéressé en fait par ce côté à la fois informatique », et de l'autre côté « aussi matériel, des document physiques ».

**Entretien n°30 :**

Femme, 57 ans. Mère au foyer. Entretien en face-à-face réalisé le 20 octobre 2010, à la MLIS de Villeurbanne. – 15 minutes.

Elle fréquente la bibliothèque toutes les 3 semaines. Elle emprunte des romans, des BD, des livres documentaires ainsi que des livres pratiques (travaux manuels). Elle dit qu'elle n'est « pas à l'aise avec internet », et donc le consulte rarement. Ce sont ses enfants qui recherchent des informations pour elle. Elle souhaiterait s'inscrire aux ateliers d'apprentissage de l'internet proposés par la bibliothèque. Grosse lectrice, elle a beaucoup de livres chez elle. C'est une tradition dans sa famille : « Sur la photo de Noël, tout le monde est sur le canapé avec le livre qu'il a eu à Noël ». Pour elle, « le livre, c'est sacré ». La possession physique d'un livre est très importante : « J'ai besoin que le livre fasse partie de moi, de mon paysage avant que je commence à lire ». Des livres « virtuels qu'on ne peut pas palper » ne l'intéressent pas. Par ailleurs, on n'est pas sûr de la fiabilité des informations que l'on trouve sur l'internet, et « ça enferme les gens chez eux ». Pour elle, la bibliothèque est un lieu où l'on peut « lire des livres qu'on n'aurait pas achetés, découvrir des choses ». Elle se dit inquiète de l'avenir des bibliothèques dans le contexte de l'essor de l'internet.



## Annexe 4 : Bücherwald<sup>306</sup> - dépôt de livres dans la Ville de Hüfingen en Allemagne



<sup>306</sup> Traduction : « La Forêt des livres ».



## ***Table des illustrations***

### **Figure**

Figure 1 : Les Bibliothèques universitaires de 1990 à 2008.....	33
-----------------------------------------------------------------	----

### **Tableaux**

Tableau 1 : Grille d'analyse de la Bibliothèque municipale de Lyon : répartition de la place de la documentation imprimée et de la documentation électronique.....	64
Tableau 2 : Grille d'analyse du SICD 1 Grenoble : répartition de la place de la documentation imprimée et de la documentation électronique .....	65
Tableau 3 : Bibliothèques municipales : place de la documentation imprimée en fonction des usages et de l'offre éditoriale de documents électroniques .....	69
Tableau 4 : Bibliothèques universitaires de LSH : place de la documentation imprimée en fonction des usages et de l'offre éditoriale de documents électroniques .....	70